

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction de l'ASIE FRANÇAISE,
Paris, 21, rue Cassette. — Téléph. Saxe 32.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

SOMMAIRE

A nos adhérents.....	145
Liste des souscripteurs.....	145
Le Comité. — Nos morts: le marquis de Reverseaux, le marquis de Vogüé, Paul Leroy-Beaulieu.....	147
Réunion du Comité du 28 décembre 1916. Exposé de Si Abd el Kader ben Ghabrit.....	149
La manœuvre allemande et la réponse russe au « Drang nach Osten ».....	151
Le programme de M. Sarraut.....	158
La guerre en Orient: En Arménie et en Perse.....	161
En Mésopotamie et aux confins de l'Égypte.....	161
La menace turco-allemande contre l'Inde.....	163
Les champs d'opérations militaires dans l'Asie anté- rieure (notes géographiques) (fin), par HENRI FROI- DEVAUX.....	164
La situation politique en Chine, par JEAN RODES.....	171
Levant. — Les massacres arméniens. — L'extermi- nation des Nestoriens. — L'indépendance du grand chérif de La Mecque.....	173
Extrême-Orient. — Chine: Mort de deux notables du parti républicain. — La question du confucianisme et le gouvernement de Pékin.....	175
Japon: Les prêts japonais à l'Europe. — La guerre et le développement économique du Japon. — Le maréchal Oyama. — La question de l'émigration. — Le mouvement ouvrier.....	176
Asie russe: Une nouvelle voie d'accès vers la Sibérie occidentale.....	179
Asie anglaise: La collaboration de l'Inde à l'alimen- tation des Alliés. — L'Allemagne et le mouvement séditieux au Pendjab. — Les intrigues allemandes en Afghanistan. — Le développement des plan- tations de caoutchouc de Malaisie.....	180
Bibliographie. — Essai d'Atlas statistique de l'Indo- chine française, par HENRY BRENIER.....	181

A NOS ADHÉRENTS

Depuis deux ans, le recouvrement normal des cotisations a été suspendu en raison de l'état de guerre et de la dispersion de nos souscripteurs. Cependant, les circonstances mêmes qui ont dicté cette mesure rendent l'action vigilante de notre Comité plus urgente que jamais. Même ralentie, la publication de notre Bulletin nous laisse des charges auxquelles il faut pourvoir.

Nous sommes à l'heure où s'élaborent, nous touchons au jour où se décideront, avec une ampleur jusqu'ici inconnue, les questions extérieures et coloniales les plus décisives pour notre avenir. Est-ce le moment de nous endormir, de nous laisser paralyser par une fâcheuse insuffisance de ressources matérielles? Nos amis, les amis dévoués de l'expansion française, sans laquelle il n'est pas de puissance française, sont de ceux qui sont capables de mesurer le prix de notre tâche, l'importance des facteurs d'information et d'opinion qu'il nous appartient d'armer et de soutenir. Quelle que soit la pression, pour tous, des préoccupations immédiates ou prochaines, elle ne saurait leur faire perdre de vue ce qu'ils sont habitués à considérer comme un devoir essentiel et permanent vis-à-vis du pays.

Le Bureau du Comité fait à leur concours financier, à l'envoi spontané de leur contribution, un appel confiant.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

MM.

Belin frères, à Paris.....	20 »
Général de Trentinian.....	20 »
C ^{ie} des Charbonnages du Tonkin.....	100 »
Jean Gout, ministre plénipotentiaire.....	50 »
H. de Peyerimhoff à Paris.....	25 »
Paul Doumer, sénateur.....	25 »
Comptoir national d'Escompte.....	600 »
M ^{me} Isabelle Massieu, à Paris.....	20 »
Saint-Germain, sénateur.....	25 »
Commandant Bonneau, à Villeneuve-sur-Bellot.	12 »
Ternaux-Compans, à Paris.....	30 »
Armand Nisard, à Paris.....	25 »
Horace Finaly, à Paris.....	100 »
Général de Lagarenne.....	12 »
Commandant Flottes, à Agen.....	15 »

A reporter..... 1.079 »

<i>Report</i>	1.079 »	<i>Report</i>	5.389 »
Chambre de commerce du Mans.....	20 »	Ed. Noetzlin, banquier, à Paris.....	100 »
Ennemond Morel, à Lyon.....	20 »	C. Piccioni, ministre plénipotentiaire.....	25 »
G. Teissier, président du Ch. de fer du Midi.....	25 »	Capitaine J. Labbé, à Nevers.....	12 »
Max Leclerc, à Paris.....	25 »	Ateliers et Chantiers de la Loire.....	100 »
Maurice de Vilmorin, à Paris.....	25 »	Marquis de la Ferronnays, député.....	200 »
M ^{me} Emile Boivin, à Paris.....	20 »	Georges Carrère, à Paris.....	20 »
Baron Roulleaux-Dugage, député.....	50 »	Lieutenant Ouriou, aux armées.....	20 »
Jules Siegfried, député.....	25 »	Chambre de Commerce de Laval.....	25 »
Comte Jean de Sayve, à Paris.....	25 »	Chambre de Commerce de Rouen.....	25 »
Syndicat cotonnier de l'Est, à Epinal.....	20 »	Maurice Bergès, à Lancey.....	100 »
Marcillac et Guiraut, à Bordeaux.....	20 »	Jules Harmand, ambassadeur de France.....	25 »
Banque de l'Union Parisienne.....	300 »	M ^{me} Albert Dumont, à Paris.....	20 »
Messageries Maritimes.....	300 »	Chambre de Commerce de Marseille.....	300 »
C ^{ie} des Ch. de fer de l'Indochine et du Yunnan.....	100 »	Vicomte de Guichen, à Paris.....	20 »
Régie générale de Ch. de fer et de Travaux publ.	25 »	R. P. Scheil, à Paris.....	20 »
Union Commerciale indochinoise.....	25 »	Commandant Seauve, de l'artillerie.....	12 »
Banque Industrielle de Chine.....	50 »	Raymond Kœchlin, à Paris.....	20 »
Général de Torcy, à Eclaron.....	20 »	P. Portier, capitaine de frégate.....	12 »
Victor Toussaint, ingénieur à Paris.....	20 »	* Fernand Laudet, à Paris.....	20 »
Camille Gabiat, à Saint-Sulpice-les-Feuilles.....	25 »	Command. H. Braive, de l'infant. coloniale.....	15 »
Raphaël-Georges Lévy, de l'Institut.....	20 »	Chambre de Commerce de Lyon.....	100 »
Joseph Joubert, à Angers.....	20 »	E. Roume, gouverneur général honoraire.....	50 »
Marcel Hutter, à Dunkerque.....	20 »	Vice-amiral Gervais, à Paris.....	25 »
Société des Etains des Kinta.....	15 »	M. de Coppet, chargé d'affaires de France.....	15 »
* Société des Papeteries Bergès, à Lancey.....	500 »	Boulogne, conseiller du gouvern. à Alger.....	50 »
* A Biclet, admi. délé. des Papet. Bergès.....	100 »	De Puybaudet, à Beaune.....	20 »
E. de Clebsattel, à Dunkerque.....	20 »	D ^r Gasser, à Oran.....	20 »
Jean Saint-Girons, à Paris.....	20 »	Colonel Louis Billet, à Fismes.....	45 »
Lieutenant-colonel Broussaud, aux armées.....	12 »	Sous-lieut. H. Viollet, aux armées.....	10 »
Denis frères, négociants à Bordeaux.....	25 »	Aug. Boppe, ministre plénipotentiaire.....	20 »
Chambre de commerce de La Rochelle.....	20 »	G. Marquis, à Paris.....	12 »
Chambre de commerce de Dunkerque.....	40 »	Général de Pélacot, à Paris.....	15 »
Chambre de commerce du Havre.....	25 »	Ch. Gimon, commissaire de la marine.....	20 »
L'Est Asiatique français, à Paris.....	25 »	Way, biblioth. de l'Alliance franç. à Shanghai.....	15 »
Aymonier, à Paris.....	25 »	G. Douin, lieutenant de vaisseau.....	15 »
Gustave Fernandez, à Marseille.....	25 »	Lieut.-colonel Morel, de l'infanterie coloniale.....	12 »
Vice-amiral Moreau, à Paris.....	20 »	Armand Descande, à Biarritz.....	12 »
Paul Beau, ambassadeur de France.....	50 »	R. P. Ruffier, à Saint-Maurice-en-Valais.....	12 »
A. de Panafieu, ministre plénipotentiaire.....	50 »	Jules Grenard, aux armées.....	20 »
Magasins du « Bon Marché ».....	20 »	C ^{ie} maritime du Canal de Suez.....	12 »
Ed. Chavannes, de l'Institut.....	20 »	Beauvais, consul à Canton.....	20 »
Comte de Semallé, à Frébourg.....	20 »	Beauvais, interprète à Pékin.....	15 »
Magasins du « Louvre ».....	50 »	Général Lyautey, ministre de la Guerre.....	20 »
Banque de l'Indochine.....	600 »	Aïtoff, à Paris.....	20 »
Ecole de Commerce de Marseille.....	12 »	Colonel d'Ollone, aux armées.....	25 »
« La Belle Jardinière », à Paris.....	20 »	Georges Poignant, à Paris.....	25 »
Alf. Vignon, sous-lieut. aux armées.....	15 »	Souscriptions diverses.....	72 50
D ^r Vaillant, médecin-major de 1 ^{re} classe.....	30 »		
Raymond Bacot, à Paris.....	100 »	Total.....	7.477 50
Eckert, résident au Tonkin.....	20 »		
Ed. Rottach, aux armées.....	30 »		
J. Trystram, sénateur.....	20 »		
De la Boulinière, ministre plénipot.....	40 »		
J. Yver de la Bruchollerie, aux armées.....	25 »		
Masseron-Outin, industriel à Laval.....	10 »		
D ^r Haza, à Luglon.....	12 »		
Jules Ricome, négociant à Alger.....	50 »		
Louis Dieu et C ^{ie} , à Paris.....	50 »		
Crédit Lyonnais, à Paris.....	600 »		
Comte de Saint-Quentin, sénateur.....	25 »		
Général Georges Lebon.....	50 »		
Paul Cambon, ambassadeur de France.....	50 »		
Capitaine Saintoyant, à Vincennes.....	15 »		
Raffineries de sucre de Saint-Louis.....	200 »		
Max. des Fraucs, à Tinteniach.....	24 »		
Albert Massu, à Paris.....	15 »		
Général de Grandprey, à Versailles.....	15 »		
<i>A reporter</i>	5.389 »		

AVIS

Les souscriptions doivent être adressées à M. le Trésorier du Comité, 21, rue Cassette.

MM. les Adhérents dont le nom serait mal orthographié ou l'adresse inexactement indiquée sur les bandes du Bulletin sont priés de faire parvenir les rectifications au Secrétariat du Comité, 21, rue Cassette.

Tous les souscripteurs reçoivent le Bulletin du Comité pendant douze mois à dater du 1^{er} janvier de l'année de leur souscription.

LE COMITÉ

NOS MORTS

Le Comité a été très éprouvé pendant les derniers mois de l'année 1916 : il porte le deuil d'un de ses vice-présidents, le marquis de Reverseaux, et de deux de ses membres les plus marquants, Paul Leroy-Beaulieu et le marquis de Vogüé.

LE MARQUIS DE REVERSEAUX

Le marquis de Reverseaux, vice-président du Comité de l'Asie française, est mort le 5 septembre dernier, à l'âge de soixante et onze ans.

La carrière de M. de Reverseaux l'avait depuis longtemps initié aux questions dont il devait s'occuper au Comité de l'Asie française : celles de la Méditerranée et, en particulier, du Levant. Entré de bonne heure dans la carrière diplomatique, à laquelle ses traditions de famille devaient naturellement l'incliner — sa mère était née de Vergennes — M. de Reverseaux aborda pour la première fois le monde musulman comme secrétaire de seconde classe au Maroc. L'affaire de Tunisie lui fit remplir bientôt après à Rome un rôle d'une singulière délicatesse et dont il s'acquitta de manière à consacrer sa réputation de diplomate. Il était premier secrétaire à l'ambassade auprès du Quirinal, quand l'établissement du protectorat français sur la Régence de Tunis amena un tel refroidissement entre les deux pays que les ambassadeurs français à Rome et italien à Paris furent mis en congé *sine die* par leur Département. Cette situation devait beaucoup se prolonger et pendant qu'elle durait M. de Reverseaux eut à remplacer, dans une longue gérance, son chef, le marquis de Noailles. C'est au cours de ce temps d'épreuve qu'il reçut le grade de conseiller d'ambassade.

Bientôt après, comme ministre à Belgrade, puis comme représentant de la France à la Commission du Danube, il fut mis en contact direct avec les questions de l'Europe orientale et, en 1891, chargé de l'Agence et du Consulat général de France en Egypte, il abordait l'Orient proprement dit. Il n'allait plus cesser de devoir s'en occuper, au moins d'une manière indirecte et pour ainsi dire par approches, puisque, après trois ans passés à l'ambassade de Madrid il fut, en 1897, chargé de celle de Vienne où il devait achever sa carrière. *Persona grata* auprès du gouvernement autrichien et particulièrement auprès de l'empereur François-Joseph, il représentait si bien la France en Autriche-Hongrie qu'il garda son poste d'ambassadeur à Vienne même après l'âge de la retraite qu'il ne prit qu'en 1907. Il semble, d'après certains propos de lui qui ont été notés, qu'il ait prévu l'orage qui, de l'Europe centrale devait, sept ans plus tard, fondre sur le monde.

La carrière de M. de Reverseaux le désignait pour jouer un rôle dans notre Comité à l'heure où nous

voulions nous occuper d'une manière plus active et plus spéciale des intérêts français en Orient, après avoir été entraînés par le développement de l'Indochine, l'activité de la politique chinoise et la guerre russo-japonaise à tourner notre attention surtout vers l'Extrême-Orient pendant les premières années d'existence du Comité. M. de Reverseaux s'était attaché aux problèmes orientaux et en particulier à notre Protectorat catholique, dont il chercha à sauvegarder les agents les plus efficaces : les Congrégations religieuses qui ont créé tant d'écoles françaises en Orient. Aussi, lorsque le Comité fonda, en 1909, sa Section du Levant, il en confia la présidence à M. de Reverseaux. Personne n'a oublié le tact et le zèle avec lequel il s'acquitta de cette fonction, notamment lorsque, peu avant la guerre, le Comité eut à s'occuper des questions arménienne et syrienne. A un moment où ses forces étaient déjà atteintes par la maladie, où il souffrait de sentir son activité se restreindre, le marquis de Reverseaux fut profondément affecté par la guerre et les conséquences atroces qu'elle produisait dans des pays auxquels il n'avait pas cessé, pendant des années, de porter l'intérêt le plus agissant.

LE MARQUIS DE VOGÜÉ

C'est le 10 novembre que s'est éteint le marquis de Vogüé. Toujours droit, robuste et de grand air, malgré ses quatre-vingt-sept ans, il paraissait promis encore à une action digne de l'intégrité de ses hautes facultés.

Sa carrière politique est suffisamment connue ; personne n'a oublié la place importante que pendant un temps, ambassadeur à Constantinople puis à Vienne, il occupa dans la politique extérieure de notre pays. La chute du maréchal de Mac-Mahon l'avait fait rentrer dans la vie privée. Mais il ne sortit des hauts emplois que pour se donner à des devoirs nouveaux. Président de la Société de Secours aux Blessés, il porta dans sa fonction un zèle qui a popularisé son nom. De beaux livres sur le maréchal de Villars — plus tard sur l'histoire de sa propre maison — marquèrent sa place à l'Académie française.

Son œuvre de savant était sans doute moins familière au grand public. Elle était pleinement appréciée des connaisseurs ; et l'on nous permettra d'emprunter à la dernière séance de la Société Asiatique les paroles que, comme président de cette association, le président de notre Comité consacrait à son éminent confrère :

« En levant notre dernière séance, nous avons voulu, Messieurs, témoigner, dès la première heure, combien nous nous sentions touchés de la perte de M. le marquis de Vogüé. C'est qu'il était vraiment des nôtres. Dès ses débuts, il s'était senti vivement attiré par la curiosité de l'archéologie orientale, par l'exploration des monuments alors trop ignorés de la Syrie. Il couronna sa carrière en présidant pendant de longues années aux destinées du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*. De nombreuses notices d'épigraphie phénicienne et araméenne l'y avaient préparé. Quant aux recherches auxquelles il avait dans sa jeunesse consacré une ardeur qui ne devait pas s'éteindre, il avait

eu plus tard la satisfaction de leur voir porter des fruits nouveaux, et fournir leur appoint notable aux tracés des courants qui ont, en Orient, commandé l'histoire de l'art.

« Cependant, l'activité de sa longue carrière a singulièrement dépassé l'horizon commun d'un atelier de spécialiste; nos préoccupations ne sont pas si étroites que nous ménagions notre hommage, sous aucun de ses aspects, à cette vie d'une si haute tenue, où, sous l'inspiration d'un esprit élevé de tradition, dans le cadre d'une large existence rehaussée par un goût raffiné et un décor d'art précieux, se sont harmonieusement fondus les études techniques et le goût des lettres, des grandes affaires et des devoirs d'humanité, la tendresse déférente, vibrante du passé et le souci souple, éclairé du présent.

« Nous nous inclinons avec un respect ému devant cette figure rare, visiblement et diversement représentative de notre race. Aux études qui le rapprochaient de nous, notre vénéré et éminent collègue que sollicitaient tant de tâches, a toujours réservé une place de choix. Il avait, pour l'honneur de la science française, voué à l'orientalisme une fidélité fervente. Sa maîtrise, qu'une conscience délicate du devoir scientifique l'inclinait volontiers à rabaisser, était consacrée par les meilleurs suffrages. La mémoire en survivra. »

Si la Syrie avait beaucoup occupé M. de Vogüé comme curieux, elle ne cessa de l'occuper passionnément comme Français. Il y avait, dans sa verte vieillesse, fait un dernier voyage dont le récit touchant, très vivant, très chaleureux, attesta combien ses croyances et son patriotisme s'accordaient naturellement pour y défendre les œuvres, les traditions, les intérêts de la France.

Aussi l'avons-nous vu invariablement assidu aux réunions, aux démarches que notre Comité a consacrées au Levant. Jusque dans les dernières semaines de sa vie, le Comité d'Action française en Syrie, qui l'avait désigné comme un de ses présidents d'honneur, le compta parmi ses membres les plus fidèles et les plus agissants.

Sous une impeccable correction il cachait une nature ardente. S'il poursuivait bien des tâches diverses : lettres, archéologie, agriculture et industrie, politique et bienfaisance, il ne s'acquitta d'aucune à demi. Partout son autorité marquait fortement son empreinte; partout les regrets s'avivent de ce sentiment mélancolique qu'avec lui disparaît une des personnalités les plus parfaites de notre meilleure tradition aristocratique et française.

PAUL LEROY-BEAULIEU

Le 9 décembre a succombé Paul Leroy-Beaulieu encore dans toute son activité, que n'avaient pu lasser ni l'âge ni le deuil à la fois le plus glorieux et le plus cruel; né le 9 décembre 1843, il avait exactement soixante-treize ans.

Pendant longtemps Paul Leroy-Beaulieu, après de brillantes études au Lycée Condorcet, avait limité sa grande activité à l'économie politique et aux sciences

sociales. Une curiosité aussi étendue que la sienne ne pouvait manquer de l'entraîner à étudier aussi la politique coloniale, qui fait partie du même domaine. Il aborda ce nouveau terrain au lendemain de la guerre de 1870-71 qui fit chercher à tous les Français généreux des terrains de compensation et des œuvres fortifiantes pour leur patrie : sa *Colonisation chez les peuples modernes* parut en 1874.

Sans doute la plus grande partie de son temps resta consacrée aux questions économiques et sociales qui se posent en Europe : il publia de nombreux ouvrages dans lesquels, avec son tempérament de lutteur, il porta des coups redoutables aux théories socialistes qu'il a combattues toute sa vie. Mais il ne perdait pas de vue les questions coloniales. Son livre sur l'*Algérie et la Tunisie* est de ceux dont ne peut se passer aucun homme ayant la curiosité de notre œuvre africaine; son ouvrage sur le *Sahara, le Soudan et les chemins de fer transsahariens* a quelques défauts, mais aussi d'éminentes qualités de livre de propagande. L'idée du Transsaharien, œuvre impériale qui sera certainement réalisée un jour, était devenue chez lui une passion : il n'eut qu'un malheur en ce qui concerne ce grand projet, celui d'être venu trop tôt à une époque où les conditions de sa réalisation n'étaient pas encore assez mûres, où même les données du problème n'étaient pas encore complètement connues.

Paul Leroy-Beaulieu ne se contenta pas d'être un colonial de cabinet. Il voulut contribuer pratiquement à la mise en valeur de notre Afrique du Nord et il y avait une grande exploitation agricole qui l'intéressait vivement et l'appelait régulièrement chaque année en Tunisie.

Bien qu'il ne s'occupât pas spécialement des questions asiatiques, auxquelles il a cependant consacré de nombreux articles pendant les quarante-quatre années de sa direction de l'*Economiste français*, un homme de cet esprit et de cette trempe était désigné pour être un des membres nécessaires et des plus marquants du Comité de l'Asie Française.

Sa forte personnalité, le courage de ses opinions combatives auraient eu leur emploi le plus utile au sein de nos assemblées législatives dont Paul Leroy-Beaulieu s'efforçait de contenir les envahissements dans le libre jeu des initiatives privées et de dissiper les préjugés. Plusieurs fois élu, il fut toujours invalidé par la coalition de ces médiocres qui entretiennent dans leur propre intérêt le culte de l'incompétence, et qui ont trop besoin du consentement universel pour lui tolérer d'exception, surtout trop marquante et trop proche d'eux. Son invalidation était même un phénomène si régulier qu'une fois qu'elle avait été accompagnée de celle de son fils, autre forte personnalité qui offusquait le même genre de personnages, on put dire avec ironie que « l'interdiction pour un Leroy-Beaulieu de siéger dans les assemblées législatives est une loi non écrite mais rigoureuse de la République française ». Pierre Leroy-Beaulieu fut cependant plus heureux que son père et, avec une incroyable énergie il réussit à forcer la barrière.

Paul Leroy-Beaulieu avait conservé à travers toute la guerre, son énergie et son optimisme qu'il ne cessait de propager par sa plume infatigable. Cette ardeur morale ne fut pas abattue par le deuil le plus

cruel, la perte de son fils unique, mort héroïquement à Soissons, dans la rude affaire de janvier 1915, en revenant, après avoir mis en sûreté les survivants de sa batterie, se faire tuer sur les canons qu'il commandait et ne voulut pas abandonner. Paul Leroy-Beaulieu devait, lui aussi, tomber en pleine lutte : quelques semaines avant sa mort il servait encore l'intérêt public en menant une campagne vigoureuse pour l'Emprunt pour la victoire, et il s'occupait, entre autres problèmes, de la sauvegarde des intérêts français dans le Levant par les traités qui résulteront de la grande guerre.

Réunion du Comité du 18 décembre 1916

EXPOSÉ

DE

SI ABD EL KADER BEN GHABRIT

Le Comité s'est réuni le 18 décembre sous la présidence de M. Emile Senart, pour entendre un exposé par Si Kaddour ben Ghabrit de la récente mission musulmane française auprès du grand chérif de La Mecque. Etaient présents : le général Delacroix, prince Bonaparte, Charles Georges-Picot, François Georges-Picot, J. Chailley, Maurice Spronck, Gérard, ambassadeur de France, A. Gérard, Chavannes, Doumer, Ternaux-Compans, Victor Collin, Poignant, Raymond Kœchlin, Louis Marin, Aymonnier, général de Torcy, Jean Gout, Sylvain Levi, Roulleaux-Dugage, André Salles, de Peyerimhoff de Fontenelle, Maurice Ordinaire, René Pinon, Charles Mourey, Franklin, Robert de Caix.

M. Emile Senart ouvrant la séance exprime les regrets du Comité pour la perte faite en la personne du marquis de Reverseaux, de M. Paul Leroy-Beaulieu et du marquis de Vogüé. Il présente au Comité Si Abd el Kader ben Ghabrit, rappelle sa longue et importante collaboration à l'œuvre française au Maroc et lui donne la parole.

* * *

Si Abd el Kader ben Ghabrit a exposé les conditions dans lesquelles la mission musulmane française a été envoyée au grand chérif, puis, résumant son voyage et les résultats de la mission qu'il dirigeait, il a insisté sur l'accueil excellent que ses compagnons et lui ont reçu du grand chérif et de toute la population de La Mecque comme envoyés de la France. Sans doute ils ont voyagé à titre de pèlerins et ils ont accompli scrupuleusement tous les rites du pèlerinage. Ils ont revêtu le vêtement sommaire et à peine attaché dont les pèlerins doivent se contenter pour faire le trajet de Djedda à La Mecque. Dans cette dernière ville, ils se sont conformés à toutes leurs obligations religieuses de musulmans, mais, dès le début, ils ont pu apprécier l'importance que le grand chérif et la population attachaient à leur qualité d'envoyés de la France.

Des chameaux, portant des palanquins confortables leur avaient été envoyés pour le voyage, dont les

étapes se font de nuit pendant la saison d'été où ils ont séjourné au Hedjaz. A La Mecque, ils trouvèrent préparée pour eux une belle maison, meublée à l'européenne et située à quelques mètres de la Caaba. Un grand nombre de gens de La Mecque attendaient la mission à l'entrée de la ville ; tous les notables ont rendu visite à Si Kaddour ben Ghabrit qui a reçu plusieurs milliers de demandes de secours. L'importance attachée par toute cette population à l'aide de la France est grande et on a pu entendre à La Mecque le cri de « Vive la France ! » bien inattendu et, penserait-on, insolite, dans la première des villes saintes de l'Islam, si fermée jusqu'ici.

Le grand chérif est d'ailleurs un personnage qui, à côté d'une profonde sincérité religieuse, montre des idées tolérantes et de larges ouvertures sur le monde du dehors. Il est au courant de la marche de la guerre et le prestige de Verdun agit sur lui et sur ses compatriotes. Il critique d'ailleurs certaines opérations tentées par les Alliés, notamment l'attaque contre les Dardanelles. Il a des notions lui permettant de parler sérieusement des choses d'Europe, puisqu'il a vécu vingt-sept ans à Constantinople, ce grand carrefour de civilisations et de peuples.

Il n'était pas hostile aux Vieux Turcs et il a nettement dit à Si Abd el Kader ben Ghabrit les raisons pour lesquelles il a rompu avec le régime nouveau. Les Jeunes Turcs se sont acharnés à faire disparaître la langue arabe, celle du Prophète, voulant dénationaliser les Arabes au profit de leur propre nationalité et même faire de l'Islam une chose nationale turque. Dans ce but ils ont traduit le Coran en langue turque, ce qui est œuvre sacrilège, et ils font enseigner la parole du Prophète ainsi traduite même aux enfants des populations arabes de l'Empire ottoman. Cela a été tenté jusqu'au Hedjaz. Dans ce cœur de l'Arabie et du mahométisme, le gouvernement n'avait pas fondé une seule médersa pour donner l'enseignement arabe. L'hostilité des Jeunes Turcs contre l'arabe est allée jusqu'à chercher à épurer leur langue des mots arabes qu'elle avait incorporés pour permettre l'expression des idées religieuses et philosophiques au fruste peuple turc, qui descendait des plateaux à nomades de l'Asie centrale. C'est bien une manière d'élèves des Allemands et de leur cuistrerie d'épuration germanique !

On comprend que le grand chérif n'eut pas beaucoup de goût pour un gouvernement qui traitait ainsi sa nation et jusqu'à la religion du Prophète. Néanmoins il ne rompit pas au début avec la Turquie et il se laissa même d'abord imposer sa politique de guerre. Il a commencé par limiter sa résistance à des conseils donnés à Constantinople de ne pas brouiller la Turquie avec les puissances ses protectrices traditionnelles, et à recevoir sans beaucoup d'empressement les émissaires que lui envoyaient les Allemands pour le sonder et lui demander son concours dans le but d'assurer le soulèvement complet du monde arabe.

Peu après, il recevait de Constantinople l'ordre de déclarer la guerre sainte : cette injonction lui venait d'hommes qu'il savait mauvais musulmans et même personnages véreux. Il pensa cependant devoir s'incliner et il proclama la guerre sainte dans la grande mosquée de La Mecque. Tous les hommes devaient

Partir; ils se mirent en effet en route... mais, après la seconde étape ils rentrèrent chez eux et le chérif ne crut pas devoir réchauffer leur zèle.

Il fallut cependant les excès commis par les Turcs en Syrie pour le décider à la rupture. Les apprenant, le chérif envoya à Damas son fils Feisal pour essayer de faire épargner les Arabes de Syrie. On le gratifia de bonnes paroles.

Mais les Jeunes Turcs n'en furent pas gênés pour commettre les atrocités dont l'Asie française a déjà rendu compte et qui furent invoquées dans le manifeste du grand chérif pour justifier son insurrection. Des notables Syriens voyant se multiplier les exécutions et les emprisonnements se réfugièrent à La Mecque et leurs récits produisirent le plus mauvais effet sur la population arabe. On s'indigna particulièrement de la profanation de la tombe de l'émir Abd El Kader à Damas.

C'est à la suite de ces événements que le chérif consulta les Oulémas et, fortifié de leur avis, proclama l'indépendance du Hedjaz. Les Arabes firent tous leurs efforts pour s'emparer de toutes les villes de la sainte province : ils réussirent à La Mecque, à Djeddah, à Yambo et à Taïf et dont les garnisons turques furent faites prisonnières, mais ils échouèrent à Médine. Comme on le sait, cette dernière ville est reliée à la Syrie par le chemin de fer, ce qui permet aux Turcs de se réapprovisionner et de se renforcer. C'est donc vers Médine et sur le chemin de La Mecque à cette ville que se concentre la lutte entre les contingents du chérif et les troupes turques.

Si Abd El Kader ben Ghabrit a donné des renseignements intéressants sur les moyens dont le chérif peut disposer pour repousser les Turcs qui, profitant de la saison fraîche, essaient d'avancer de Médine vers La Mecque et aussi sur l'aide que peuvent lui donner la France et l'Angleterre, avec l'efficacité mais aussi la discrétion qu'exige le caractère particulier de l'autorité du grand chérif.

* * *

En ce qui concerne les résultats de la mission musulmane française, Si Kaddour ben Ghabrit est très optimiste; l'objet principal de cette mission était non seulement de donner aux musulmans d'Arabie et de l'Orient en général bonne impression de la France et de ses intentions, mais encore de faciliter à nos musulmans de l'Afrique du Nord le pèlerinage aux Lieux Saints.

On sait combien les gens de Moghreb désirent accomplir cet acte pieux qui leur donne droit au titre de *Hadj*, inconnu en Orient mais si estimé dans le Pays de l'Islam occidental. Les Turcs molestaient nos pèlerins. Ils les regardaient avec mépris, affectant de les considérer comme des musulmans déchus par la domination des infidèles. On allait même, par imitation des mauvais procédés de l'administration turque, jusqu'à les mal servir dans les boutiques. Les Turcs leur faisaient payer des taxes arbitraires. Certains de nos pèlerins n'osaient même pas avouer au Hedjaz qu'ils étaient ressortissants français et se faisaient passer pour Egyptiens. De tout cela il pouvait résulter un discrédit sensible pour la France non seulement

en Orient, mais encore dans l'esprit de ses protégés eux-mêmes.

Si Kaddour ben Ghabrit a montré quel inconvénient une telle situation pouvait présenter. Le pèlerinage de La Mecque est comme le marché aux idées dans le monde islamique. On voyait 150.000 ou 200.000 musulmans se rendre chaque année aux Lieux Saints. Ils en rapportaient et continueront à en rapporter dans l'avenir, lorsque le pèlerinage aura repris son ampleur normale, des impressions qui se répandent ensuite dans tout l'Islam.

Grâce au changement qui s'est produit à La Mecque et grâce aussi à la mission française, ces grands rassemblements ne pourront plus servir comme sous les Turcs à faire de la politique à notre détriment. La situation des pèlerins protégés français a été immédiatement améliorée. Non seulement le grand chérif fait régner dans tout le Hedjaz un ordre nouveau qui favorise les pèlerins en général mais encore il a promis d'accorder à ceux des colonies françaises le traitement de la nation la plus favorisée.

Des arrangements ont été conclus avec lui à cet égard et Si Kadour Ben Ghabrit a pu, en usant du crédit de 500.000 francs voté à cet effet par le Parlement, acheter, tout près de la Caaba, une hôtellerie pour le pèlerinage des musulmans français.

La mission a par elle-même fait une œuvre utile de propagande. Elle a été l'objet de l'intérêt des quelque 30.000 pèlerins qui sont venus cette année à La Mecque. Si Kadour Ben Ghabrit et ses compagnons ont été beaucoup interrogés et ils ont pu réfuter les légendes fâcheuses propagées contre nous et qui représentaient les Français comme interdisant le culte islamique. La présence à La Mecque de nos missionnaires, et en même temps des pèlerins venus de Moghreb sur un bateau spécialement affrété par le gouvernement français pour leur transport, a répondu à bien des préventions. Dans certains entretiens les membres de la mission ont pu confondre les malveillances. C'est ainsi que, comme on disait à l'un des plus distingués d'entre eux, l'Agha Sarahoui, qu'il avait certainement à se plaindre de la France, ce grand personnage algérien répondit : « J'ai soixante-deux ans d'âge, je n'ai rien à attendre de personne et pourtant je viens de passer avec mes enfants dix-huit mois sur le front français. Si nous avions à nous plaindre, nous ne serions pas venus ainsi combattre pour la France. »

Si Kadour Ben Ghabrit a signalé que, parmi les musulmans rencontrés à La Mecque, les plus malveillants pour les Français étaient les Egyptiens qui, en grand nombre, sont atteints de turcophilie. Les pèlerins des autres origines ne demandaient au contraire qu'à s'instruire de bonne foi de la situation des musulmans dans les pays dans lesquels flotte le drapeau français. Si Kadour Ben Ghabrit a signalé un fait curieux, celui d'un pèlerin de l'Inde qui l'avait abordé en lui parlant le français qu'il avait appris comme commandant dans l'armée britannique avec laquelle il a fait un long séjour sur le front français.

* * *

D'après tout ce qu'il a vu, Si Kadour est convaincu que nous avons le plus grand intérêt à la consolida-

tion de l'indépendance de Hedjaz. Ce n'est pas qu'il y ait grand chose à craindre du mouvement panislamique encouragé, si hypocritement d'ailleurs, par les incroyants Jeunes Turcs. Comme musulman bon observateur des choses de l'Islam en même temps que complètement entré dans la mentalité française Si Kadour Ben Ghabrit croit pouvoir se montrer très sceptique à l'égard de ce danger. Les musulmans s'accoutument très naturellement d'être, comme les chrétiens, ressortissants d'Etats divers et il ne prévoit pas que des impulsions parties d'un centre quelconque puisse les précipiter dans un mouvement commun, contraire aux traditions et aux intérêts de la plupart d'entre eux.

Il ne faudrait pas non plus exagérer beaucoup sur l'importance du Califat dont il a été tant parlé ces derniers temps. Pour Si Abd el Kader Ben Ghabrit il n'y a véritablement eu que quatre califes : les successeurs immédiats de Mahomet. Depuis lors il n'y a eu que des « commandeurs des croyants ». Ce titre résulte d'un état de fait, celui de gouverner des populations musulmanes et non d'autre chose. Tous les souverains musulmans ayant cette puissance effective sont des commandeurs des croyants. Tel est le cas non seulement du sultan de Turquie mais encore du chah de Perse, de l'émir d'Afghanistan, de l'iman de Mascate et du sultan du Maroc. Si quelqu'un de ces personnages peut prétendre au titre de calife ce serait bien plutôt ce dernier qui peut revendiquer la qualité de chérif, c'est-à-dire de descendant du Prophète. Si Kaddour ne croit pas, en somme, que la France ait le moindre intérêt à essayer de modifier cet état de chose actuel et à se préoccuper de changer le titulaire d'un Califat, lequel n'a pas l'importance qu'on lui prête un peu à la légère dans le monde européen. C'est pour une autre raison, comme souverain d'un pays où nos musulmans doivent coudoyer un grand nombre de coreligionnaires, et comme, personnage éclairé et bien disposé à notre égard que nous devons soutenir dans toute la mesure possible le grand chérif de La Mecque et favoriser, avec son indépendance, l'autorité légitime dont il jouit dans les pays musulmans.

La conférence de Si Abd el Kader Ben Ghabrit a été très goûtée et vivement applaudie, ainsi que les remerciements que M. Emile Senart lui a adressés au nom du Comité.

AVIS

Plusieurs de nos adhérents d'Orient et d'Extrême-Orient nous ont exprimé le désir de nous adresser des correspondances et des notes sur les événements qui se passent dans leur région. Nous recevrons avec empressement toutes les communications de ce genre et nous utiliserons dans notre Bulletin celles d'entre elles qui pourraient être publiées sans inconvénient et seraient de nature à intéresser nos lecteurs.

La Manœuvre allemande

ET LA RÉPONSE RUSSE
AU « DRANG NACH OSTEN »

Ce que nous prévoyions il y a six mois vient de se produire : l'Allemagne a cru trouver à Bucarest ce qu'elle avait vainement cherché à Verdun : un succès militaire à exploiter politiquement, et elle a fait sinon des propositions, du moins de vagues ouvertures de paix.

Elle n'offre en effet rien d'autre que d'ouvrir des conversations et, comme il est clair que, depuis longtemps, elle désire causer et « faire Charlemagne », la vérité est qu'elle n'offre rien du tout. Elle s'est bornée à esquisser un geste aussi voyant que possible, en ayant soin de laisser déclarer par sa presse qu'elle ne pouvait rien dire de ses conditions avant que ses adversaires eussent parlé : il appert donc nettement de cette attitude cauteleuse que la note qu'elle a adressée le 12 décembre aux neutres, pour qu'ils la communiquassent aux gouvernements de l'Entente n'était qu'une manœuvre d'opinion.

Il est assez facile d'en deviner les objets qui sont, les uns en Allemagne même, les autres chez les neutres et les derniers, les plus désirés peut-être, dans les pays ennemis.

Si l'Entente rejette le bloc enfariné que lui présentent l'Allemagne et ses satellites, le Kaiser se retournera vers son peuple qui souffre terriblement de la guerre et du blocus, et vers ses alliés qui ne sont pas en meilleure passe, avec des arguments nouveaux pour se poser en victime et répéter son : « Je n'ai pas voulu cela ! » Il trouvera sans doute un auditoire dont la docilité naturelle est accrue par tout l'effort d'une machine publique pour qui la vérité est la thèse qui sert l'Etat et qui travaille depuis plus de deux ans à accréditer dans la nation le dogme de la guerre défensive imposée à l'Allemagne.

On espère sans doute à Berlin, et dans les capitales associées, que ce mensonge trouvera plus de crédit que jusqu'ici auprès des neutres s'ils voient l'Entente ne tenir aucun compte des ouvertures qu'ils ont été chargés de transmettre : alors la lassitude des neutres se retournerait contre les ennemis de l'Allemagne et, grâce à cet état d'esprit, les submersibles pourraient torpiller tout à leur aise sans crainte de complications : l'Allemagne n'aurait plus à redouter notamment une rupture avec les Etats-Unis, moins inquiétante encore sans doute à ses yeux pour la guerre elle-même que pour la manière dont elle influencerait les relations internationales dans les temps qui suivront.

Mais c'est surtout à l'ennemi qu'est destiné le mensonge de ce prétendu rameau d'olivier. Il s'agit de troubler l'âme de chacune des nations de l'Entente et aussi de jeter entre elles des

germes de désaccord. Le procédé? On le comprendra sans peine en appliquant à la politique internationale cette réponse que faisait une coquette d'Amérique à une question sur ce qui constitue la fin du fin du jeu du flirt : « Keep the man guessing and let him do all the talk » *Maintenez le Monsieur dans les suppositions et laissez-lui toute la charge d'entretenir la conversation.* En d'autres mots, l'Allemagne et ses complices veulent nous troubler en présence du mur derrière lequel il se passe quelque chose. Elle espère inspirer à des individus ou même à des groupes le désir de savoir s'il n'y pas derrière l'offre allemande quelque moyen sincère de mettre fin à l'effusion de sang, et elle compte bien rendre par là plus difficile la situation des gouvernements alliés qui auront refusé d'écouter la Sirène. La passion de doctrine et l'esprit de parti qui inspirent le pacifisme de certains groupes, la promptitude industrielle de certains politiciens à solliciter, à exploiter les faiblesses naturelles à l'homme, tels sont les éléments qui peuvent, par cette offre perfide, être mis en mouvement au profit d'une paix allemande. Il n'y a qu'à voir avec quelle opiniâtreté certains hommes s'obstinent à être dupes du socialisme allemand, qui n'est humanitaire, internationaliste et dissolvant que pour l'exportation, pour comprendre sur qui et sur quoi a pu compter l'espoir de Berlin d'attirer lentement la France et ses alliés dans le piège qui leur est tendu par ces offres aussi systématiquement bruyantes qu'imprécises.

Et si par hasard on acceptait dans l'autre camp de causer, la manœuvre réussirait encore bien mieux pour l'Allemagne. Le seul fait que l'on sache des conversations engagées énerverait sans doute les énergies; ferait tomber l'esprit de guerre au point qu'on ne pourrait pas reprendre sérieusement la lutte si ces pourparlers aboutissaient à une rupture. L'Allemagne risquerait infiniment moins d'être paralysée par ce jeu qu'elle n'aurait de chances de paralyser ses adversaires. Elle n'est pas un pays d'opinion, ou, plus exactement, l'opinion de son peuple volontiers subalterne et caporalisé se cuisine presque avec autant de certitude qu'un produit chimique. Elle a un gouvernement fort, ce qui n'est le cas d'aucun de ses adversaires, du moins jusqu'à l'heure où nous sommes arrivés. Une volonté autocratique, lucide et froide, peut mener un tel jeu diplomatique tandis que celui de ses ennemis serait alourdi, faussé, dévoyé par des émotions populaires. Cet avantage permettrait à l'Allemagne de partir d'une vague affirmation de générosité — celle qui a accompagné la remise de sa note aux neutres — pour faire des conditions de plus en plus draconiennes sans que les gouvernements démocratiques de ses ennemis de l'Ouest, pris dans cet engrenage, osent se décider à rompre. Voilà ce qui rend fausse et dangereuse l'ouverture faite par cet empire autoritaire à l'opinion de nos démocraties. La fourberie allemande a monté là une jolie machine. Toutes les circonstances de la cause rendent l'offre germa-

nique aussi mensongère que l'infâme imposture de la guerre défensive qui, avec l'affectation d'une générosité de victorieux, lui servait d'introduction auprès des neutres. Il a suffi d'un peu de psychologie à M. Briand pour la dénoncer comme une tentative d'empoisonnement et à M. Lloyd George pour la comparer à un nœud coulant où nous mettrions le cou tandis que l'extrémité libre de la corde resterait dans la main de l'Allemagne.

Au premier moment on pouvait croire que la manœuvre se préciserait, qu'elle serait en deux temps et que l'Allemagne, ayant indiqué qu'elle était prête à parler, laisserait entendre que son système serait de ménager ses adversaires de l'Ouest et de se payer sur ceux de l'Est. C'est contre une tentative de ce genre, faite pour rompre irrévocablement l'union des nations que l'agression allemande a provoquées et liées ensemble, que nous avons, dans notre numéro d'avril-juin 1916, dénoncé « le mensonge du *statu quo* » et le projet de Mittel Europa. Nous montrions que même si l'Allemagne proposait de restaurer la Belgique et de nous rendre l'Alsace-Lorraine, ce à quoi elle ne manifeste encore aucune résignation, il faudrait repousser ces offres; que notre position à l'extrémité d'un continent dominé par la Mittel Europa germanique et abandonné peut-être par la politique d'une Russie déçue, retournée vers l'Asie par ses déboires, aboutirait au vasselage, tandis que cette paix laissant se réaliser la formule Berlin-Bagdad ruinerait pour toujours notre position en Orient. Sans compter que l'on ne saurait dire si, au cas où les Alliés occidentaux feraient mine de flancher, l'Allemagne ne dénoncerait pas elle-même leur faiblesse à la Russie pour s'arranger « sur leur dos » avec la diplomatie russe. Tout est possible, bien qu'il y ait des raisons profondes de croire que la formule que l'Allemagne préférerait réaliser est bien celle-ci que nous dénoncions il y a six mois : « garanties à l'Ouest, conquête à l'Est ». Le germanisme pourrait en effet se retourner en toute sécurité contre la France et la Belgique une fois qu'il aurait mis pour un délai suffisant la masse russe hors du jeu européen.

C'est pourquoi nous restons disposés à croire qu'en désespoir de cause, et s'il faut composer d'un côté, l'Allemagne fera mine de ménager la France et la Belgique. Elle essaierait sans doute de trouver chez les neutres et particulièrement aux Etats-Unis où les sympathies françaises sont fortes, des intermédiaires bénévoles pour nous faire accepter cette duperie. Certaines rumeurs lancées dernièrement par les soins du comte Bernstorff dans la presse américaine, à l'usage d'un public beaucoup mieux disposé envers la France et la Belgique qu'envers la Russie, ont même esquissé à grands traits une paix de ce genre. Mais on n'a pas osé préciser. Le gouvernement de Berlin persiste à vouloir négocier sur une table rase : pris sans doute entre l'impossibilité d'offrir des concessions qui exaspéreraient les impérialistes qu'il a flattés et sur lesquels il

s'appuie et celle de formuler des conditions qui exaspéreraient l'esprit de guerre dans l'Entente et révolteraient les neutres, il ne va pas au delà de son offre de préciser quand on aura bien voulu se réunir pour l'entendre. Même en Amérique, le comte Bernstorff se borne à dire que l'Allemagne parlera, et en personne pleine de mansuétude, mais seulement autour du tapis vert d'une conférence. En attendant on continue à interdire dans l'Empire des réunions des socialistes qui pourraient discuter les buts de paix.

Ne sortant pas ainsi de sa cauteleuse réserve, main qui ne s'avance que pour se retirer graduellement et attirer l'adversaire sur un terrain dangereux, l'offre allemande s'est trop évidemment, même aux yeux les moins avertis, montrée ce qu'elle était : un piège. Au bout de huit jours la mine avait à peu près complètement fait long feu.

C'est dans ces circonstances que le président Wilson n'a pas hésité, le 19 décembre, à lancer sa note demandant aux belligérants de lui faire connaître leurs « buts de guerre ». Il est difficile d'apprécier le caractère exact de cette manifestation. Effort d'une âme honnête et d'une importance prodigieusement naïve pour se mettre en avant et jouer le premier rôle à une heure que l'on croit peut-être propice à l'intervention décisive des tiers de bonne volonté? Manifestation d'un esprit aussi peu formé que celui de la plupart des Américains à comprendre la complexité des réalités européennes et croyant de bonne foi pouvoir leur appliquer la panacée de formules omnibus, humanitaires et juridiques? Attitude destinée à préparer des mesures pour gêner les belligérants obstinés? Démarche pour forcer l'Allemagne à déclarer des « buts de guerre » qui choqueraient l'opinion américaine dont l'irritation faciliterait au gouvernement de Washington des mesures énergiques contre les excès des sous-marins allemands? Nous ne saurions examiner ici ces hypothèses dont on ne peut écarter *a priori* aucune.

A première vue, la démarche du président Wilson a causé dans le pays de l'Entente une impression pénible. En France, notamment, où personne ne doute des bonnes intentions américaines, on a malgré soi pensé au pavé de l'ours et répété l'ironique prière : « Seigneur délivre-moi des soins de mes amis; je me charge de mes ennemis! »

Puis on s'est aperçu que la note américaine, malgré les sourires qui lui ont été prodigués en Allemagne, après une première bordée d'injures sans doute plus sincères, gênait nos ennemis dans leur beau projet de causer dans l'ombre et d'essayer de désunir les Puissances de l'Entente par la cuisine de coulisses auxquelles on les conviait de goûter. La *Gazette de Cologne* n'a pas tardé à signifier aussi le refus de l'Allemagne de sortir de sa fourberie : « on ne sait, disait cette feuille plus officieuse encore que d'autres dans ce pays où elles le sont toutes, on ne sait pas si le président Wilson projette la publication des condi-

tions de paix ou s'il désire un échange de vues confidentiel entre les belligérants, ce qui serait conforme aux intentions des puissances centrales; c'est le seul procédé qui nous semble pratique et efficace. La divulgation publique des conditions auxquelles les belligérants accepteraient dès aujourd'hui de conclure la paix aggraverait les choses au lieu de les atténuer; elle éloignerait la paix au lieu de la rapprocher. Dans ce cas, M. Wilson ferait le jeu de M. Lloyd George, qui dans son discours ne demande pas autre chose. L'Allemagne a proclamé la conviction que les intérêts des partis en présence ne sont pas inconciliables et que ses propositions fourniraient une base appropriée à l'établissement d'une paix durable. Les empires centraux ne peuvent faire mieux. Nous verrons si le but de M. Wilson est de provoquer sur cette base un échange de vues confidentiel. » Un peu après, la réponse officielle de l'Allemagne à la note du président Wilson confirmait cette dérobade en se bornant à proposer une conférence.

Il n'est pas probable que l'intervention américaine puisse être mise à profit par nos ennemis, sinon en raison de toute la rumeur pacifique qu'elle contribue à entretenir avec les démarches des neutres qu'elle a encouragées. C'est à cet égard qu'elle peut être une source d'embarras pour les gouvernements démocratiques de l'Entente, car c'est, comme nous l'avons dit plus haut, leur rendre mauvais service que de contribuer à répandre l'illusion que des négociations de paix puissent s'ouvrir dès à présent d'une manière utile ou même seulement sans danger. Cette impression risque de créer une atmosphère où l'esprit de guerre, que tend à lasser la longueur de l'épreuve, aura peine à se maintenir.

Il faut donc énergiquement veiller à ce que l'empoisonnement allemand et l'ingénuité américaine n'aient pas pour résultat de mettre le ver dans le fruit. En un mot il est nécessaire d'avoir un gouvernement capable d'opposer une conscience claire du but à atteindre et une volonté nette aux imaginations qui peuvent énerver le public. Il y a des instruments d'autorité pour empêcher de répéter des mots dangereux, de farcir certaines feuilles de titres équivoques : c'est d'abord la censure. Pour surveiller et contenir ceux qui seraient pis que des faibles et des naïfs il y a aussi la Sûreté générale. L'organisme doit, dans une telle passe, être dirigé par les cellules nerveuses de la réflexion et non par celles des réflexes, et encore moins par les microbes de la gangrène introduits du dehors. Que certains hésitants se disent qu'il y va non seulement de la France mais encore d'une forme de gouvernement. L'épreuve montrera si la démocratie est viable en contact et en conflit avec les régimes d'autoritarisme, et si elle a, aux moments décisifs, une discipline à opposer à la leur. Que dirait-on si dans quelque temps on apprenait par des révélations sur l'état de l'Allemagne au commencement de l'année de 1917 que les Alliés ont fait la paix quelques semaines trop tôt, comme la

Russie la fit avec le Japon épuisé au mois d'août 1905?

* *

Mais cette fois la volonté de la Russie est très forte. L'Allemagne, il y a quelques mois encore, n'avait pas abandonné l'espoir d'une paix séparée avec le gouvernement du Tsar. Elle escomptait un usage heureux de ces influences louches et de ces préjugés de politique intérieure dont elle s'est servie à maintes reprises pour fausser le sens national du grand corps russe. Les dernières semaines ont cruellement rebuté ces espérances et leur anéantissement a peut-être contribué à décider l'Allemagne à la manœuvre nouvelle qu'elle a tentée le 12 décembre.

On a vu en effet se créer ces derniers temps une volonté de guerre très nette jusque dans les milieux russes qui avaient le plus de peine à comprendre ce qui est dans la balance. C'est un élément qui rend bien difficile le petit jeu allemand d'aller d'un adversaire à l'autre, de mentir à l'un sur le compte de l'autre, d'essayer de s'arranger avec le plus faible, soit pour le faire abandonner par ses partenaires, soit pour incliner ceux-ci à une paix de résignation. La longueur, la grandeur de l'épreuve finit par ébranler le lent colosse russe dans toute sa masse. Il est obligé de comprendre. Aujourd'hui tout le *drang nach osten* germanique, si longtemps sournois et trop toléré est compris, dénoncé et repoussé par la Russie.

Dans son discours du 3 décembre à la Douma (1),

(1) Nous croyons devoir reproduire la traduction exacte des passages que M. Trépov a consacrés à la politique étrangère : les versions françaises données par la presse ayant contenu quelques inexactitudes, voire même des exagérations de langage étrangères au texte russe.

Comme je l'ai déjà dit, ce n'est pas sur la Russie et ses Alliés que retombent les responsabilités d'une guerre qui a déjà englouti tant d'existences humaines. Mais puisque la guerre bat son plein, nous la continuerons jusqu'à l'instant où l'ennemi, réduit à l'impuissance, aura cessé d'être une éternelle menace pour la paix universelle dans l'avenir.

Ce sont les Allemands qui doivent repayer de ses innombrables sacrifices notre nation. Nous ne nous arrêterons pas à mi-chemin ; nous combattons jusqu'à destruction de la puissance allemande, destruction du militarisme allemand et impossibilité de leur rapide reconstitution. Il est indispensable de supprimer cette continuelle menace de violence qui, suspendue qu'elle était depuis des dizaines d'années au-dessus du monde civilisé tout entier, le troublait dans son paisible effort vers le vrai et le juste et contraignait tous les peuples à s'armer fiévreusement dans l'attente d'une attaque possible à tout moment de la part d'un adversaire qui considère les accords internationaux comme chiffons de papier.

La guerre actuelle doit se terminer par une victoire remportée non seulement sur l'ennemi extérieur, mais sur l'intérieur aussi. Depuis bon nombre d'années le germanisme empoisonnait le sang même de l'Empire et de la nation. La guerre nous a ouvert les yeux et nous avons été les premiers à reconnaître l'oppression qui étouffait et perdait la vie russe dans toutes ses manifestations. L'industrie russe, l'école russe, la science russe, l'art russe, tout cela s'est révélé accaparé par les immigrés allemands

le nouveau premier ministre russe, M. Trépov a, sans aucun doute avec l'assentiment préalable du Tsar, signifié la rupture complète de l'Empire avec la politique qui l'avait pendant si longtemps associé à la Prusse et ouvert aux influences allemandes. Celles-ci devront être rejetées du corps russe. Le ministre a déclaré que la Russie devrait nationaliser sa vie économique et financière, c'est-à-dire délivrer son organisme de cette insidieuse pénétration qui avait réussi à insinuer tant de filaments nerveux allemands dans le protoplasma immense mais encore trop peu réagissant de la nation russe.

Répondant à la giffe polonaise que l'Autro-Allemagne a appliquée à la Russie en proclamant un royaume de Pologne destiné à être une nouvelle marche germanique conquise sur les Slaves et contre les Slaves, M. Trépov a parlé du problème polonais avec une netteté que le gouvernement russe semblait avoir redoutée jusqu'ici. Non seulement il a déclaré que la Russie reconquerrait le « Royaume » « détaché temporairement par la force des armées », mais il a ajouté ; « Mais ce n'est pas tout encore : nous devons arracher aux ennemis les anciennes terres polonaises situées au delà de nos frontières et reconstituer une Pologne libre dans ses frontières ethnographiques et unie à la Russie par un lien indissoluble. »

La Prusso-Allemagne avait rompu avec la vieille politique de la Prusse qui s'adossait à la Russie pour conquérir l'hégémonie en Allemagne,

et l'un des problèmes les plus importants de la Russie, vers l'époque où le retour à des conditions plus normales s'annoncera, sera de ne plus jamais s'écarter du chemin qui lui est indiqué par son esprit d'indépendance et sa connaissance parfaite de ses propres forces et de son propre caractère.

Je le répète, Messieurs, nous avons devant nous un combat dont l'issue est déjà certaine, mais qui nous demandera encore maint effort. L'ennemi occupe toujours une partie de notre territoire. Il nous faut la reconquérir et, par cela même, elle redeviendra le Royaume de Pologne arraché temporairement par la force des armes. Mais ce n'est pas tout encore : nous devons arracher aux ennemis les anciennes terres polonaises situées au delà de nos frontières et reconstituer une Pologne libre dans ses frontières ethnographiques et unie à la Russie par un lien indissoluble.

Puisque me voici sur le chapitre des devoirs dont la guerre a souligné l'importance et qui sont à l'ordre du jour, je ne peux pas passer sous silence une question chère au cœur de tout véritable fils de la Russie. Depuis plus de mille ans la Russie cherche à se répandre vers le Sud, vers une sortie libre sur les mers. Les clefs du Bosphore et des Dardanelles, le bouclier d'Oleg au dessus de la porte de Tsarigrade, voilà le rêve traditionnel, séculaire du peuple russe à toutes les époques de son existence. Cette poussée vers le Sud est tout près déjà de sa réalisation. Au commencement de la guerre, soucieux de ménager la vie de nos soldats, nous avons, d'un commun accord avec nos alliés, fait tous les efforts nécessaires en vue d'empêcher les Turcs de prendre part à l'étourdie, aux événements de la guerre. La France, l'Angleterre et la Russie n'ont fait aucune démarche propre à faire parti-

tandis que la Russie visait l'Orient et qui, en solidarité avec la Russie, contenait les soubresauts de la Pologne dépecée : elle voulait retourner la Pologne contre la Russie, sans faire cesser d'ailleurs le partage de cette nation, en continuant son impitoyable politique de germanisation des Polonais de Prusse et en ne faisant de polonisme qu'aux dépens de l'Empire russe et contre lui. Cette puissance relève le défi. Pour cela, elle fait taire ces morts qui lui ont si longtemps, trop longtemps parlé de la prise de Moscou par les Polonais en 1612, de la conquête et de l'oppression de la Petite Russie jusqu'au Dnièpre par la Pologne : elle déclare sa volonté de ressusciter cette nation entièrement reconstituée, et non plus divisée en ces tronçons que l'étroussure féroce de l'esprit de germanisation n'a pu s'empêcher de maintenir au moment même du geste qui prétendait rendre la Pologne à elle-même. Sans doute, il est facile à un empire qui comptait, au dernier recensement, 182 millions d'habitants, et dont l'accroissement de population bénéficie surtout à l'élément russe, de renoncer à considérer comme un danger persistant malgré tout un peuple de 20 millions seulement d'âmes. On peut même trouver qu'il a fallu beaucoup de temps et de provocations germaniques pour que la Russie prit pleinement conscience de sa puissance dans ses relations avec les peuples allogènes qui bordent à l'Ouest sa formidable masse nationale, et de la générosité que cette puissance lui permettait, avec tant de sécurité, de témoigner à la Pologne. Mais l'heure a sonné, en grande partie par les soins de l'Allemagne elle-même qui a voulu faire de la Pologne un des serviteurs de son *Drang nach Osten* dont les Polonais sont les premières victimes. Et la Russie ne peut plus voir dans la Pologne une proie, un ennemi vaincu à contenir avec l'aide de l'Allemand : elle la considère comme l'avant-garde du slavisme du côté de la Germanie et le déclare. Si l'on songe que la germanisation, qui a dévoré les Vendes est encore

ciper la Turquie au conflit ; elles ont insisté simplement sur l'intérêt que cette puissance avait à demeurer neutre. En outre, des assurances et des promesses formelles furent données à la Turquie de la payer de sa neutralité en lui garantissant l'intégralité de son territoire et l'indépendance, et, dans le même temps, certains privilèges et avantages.

Mais tous ces soins se révélèrent vains. Aveuglée par les promesses mensongères de l'Allemagne, la Turquie, en nous attaquant traitreusement, a, par cela même, signé son arrêt. Les intérêts vitaux de la Russie sont aussi clairs à nos fidèles Alliés qu'à nous-mêmes, et, par suite, l'accord conclu par nous en 1915 avec la Grande-Bretagne et la France, accord auquel a adhéré l'Italie, consacre définitivement les droits de la Russie sur les Détroits et Constantinople.

Le peuple russe doit savoir pourquoi il verse son sang, et, sur la foi d'une entente mutuelle, l'accord conclu avec nos alliés est proclamé aujourd'hui du haut de cette tribune.

Je le répète, une unité de vues parfaite et inébranlable existe entre tous les Alliés sur ce point, et il n'est pas

tenue en échec par la résistance polonaise bien avant sur la route de Posen à Berlin, on comprendra quel effet aurait la réalisation de la politique déclarée par M. Trepov. Sans doute, la situation militaire n'en présage guère encore le succès, mais la situation morale de la Russie en a été très améliorée. Et, en tous cas, c'est la rupture éclatante avec toute possibilité de reprendre la vieille politique de la « Sainte Alliance » qui associa si longtemps les Romanov aux Hohenzollern.

La déclaration de M. Trepov a encore fait autre chose : elle a formulé cette vérité évidente, mais non encore proclamée avec tant de netteté que la « Mittel Europa » et la poussée Berlin-Bagdad mettaient l'Allemagne en travers de la route historique de la Russie. M. Trepov l'a dit avec une grande vigueur, et à la « Mittel Europa », au Berlin-Bagdad, il a opposé d'une manière éclatante Constantinople-Russe.

Cela devait fatalement venir. Il était inévitable que la politique nouvelle, dont l'attentat germanique a fait sentir la nécessité à la Russie, fit traiter la question de Constantinople sans la moindre réserve. Aussi M. Trepov en a-t-il parlé sur un ton bien autrement net que celui de M. Sazonov, formulant l'année dernière les revendications de la Russie en ce qui concerne les Détroits. Le 3 décembre l'accord conclu avec les Alliés en 1915, lors de l'attaque des Dardanelles, a été déclaré, ainsi que la promesse de réalisation du rêve séculaire de la Russie de planter « le bouclier d'Oleg sur la porte de Constantinople. »

Ainsi le gouvernement russe annonce sa volonté de combattre le *Drang nach Osten* dans sa pénétration insidieuse, économique et intellectuelle, dans sa menace polonaise et dans sa formule « Berlin-Bagdad » qui a mis le germanisme en travers du chemin des aspirations séculaires de la Russie.

Et le discours de M. Trepov n'est pas la seule manifestation de l'esprit qui s'affirme mainte-

permis de douter que la Russie, après qu'elle aura pris possession d'une libre sortie sur la Méditerranée, assurera la liberté de la navigation au pavillon roumain, qui est loin de combattre pour la première fois aux côtés des étendards russes.

Que ces mots, Messieurs, marquent la fin de mon bref discours. J'ai jugé indispensable de ne pas passer sous silence les difficultés et les sacrifices réclamés, en vue d'une issue victorieuse de la guerre actuelle. Mais aucune difficulté, aucun sacrifice n'arrêtera la grande Russie et ses glorieux alliés sur le chemin de la réalisation de ce brillant avenir qui sera la part de tous ceux qui se battent pour cette juste et sainte cause. Quant à nous, notre devoir immédiat est de consacrer toutes nos forces, toutes nos heures à un labeur productif. La Russie exige l'effort commun de tous, basé sur le principe d'une juste répartition des travaux entre les capacités. La totalité et l'unité de cet effort nous rapprochent de notre but sublime, la victoire. Rappelez-vous bien que, quelque cruels que soient les coups de l'ennemi, la victoire est à nous ; elle approche à pas sûrs. Donnons-nous la main, allons à sa rencontre.

nant en Russie. Le 15 décembre, la Douma a voté un ordre du jour énergique d'adhésion à la déclaration que venait de lui faire le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Pokrovsky, de la volonté du gouvernement du Tsar de ne pas faire une paix prématurée qui ne pourrait être qu'une trêve.

Le 9, le Conseil de l'Empire s'était livré à une manifestation tout aussi nette : ce corps composé pour moitié de fonctionnaires qu'une décision du gouvernement y fait entrer et où dominent les éléments de droite, ceux-là mêmes où s'attardait parfois une certaine prussophilie, votait la caractéristique résolution dont voici le texte :

Le Conseil de l'Empire, à l'heure historique que traverse la Russie exige impérativement que la nation entière fasse un puissant effort en vue du triomphe final sur l'ennemi ; que le gouvernement doit travailler de concert avec les institutions législatives ; et que dans cet objet la première chose nécessaire est la destruction définitive de toute influence clandestine et irresponsable sur les affaires de l'Etat et la seconde est la formation d'un gouvernement capable d'action unie dans un programme bien défini s'appuyant sur la confiance et la bonne volonté du pays et par conséquent capable de collaboration avec les institutions législatives, passe à l'ordre du jour.

Le sentiment de la gravité de l'heure que traverse la nation l'a évidemment emporté sur le peu de goût de la droite pour certaines institutions. On veut l'union sacrée pour la victoire.

De cet esprit de guerre résulte pour les Alliés d'Occident dans les milieux de droite une bienveillance qu'ils n'y rencontraient guère, il y a quelques mois. On y trouvait des hommes qui comprenaient bien la guerre avec l'Autriche, agresseur de la Serbie et antagoniste de la Russie dans les Balkans, mais qui n'arrivaient pas à y voir l'occasion et un des aspects de la lutte inévitable avec l'Allemagne, tête du germanisme agressif. Ils ne voyaient aucun intérêt russe à l'origine de la rupture avec cette puissance. Ils étaient portés à croire qu'en la combattant les soldats du Tsar ne versaient leur sang qu'au profit des puissances occidentales. Et s'ils montraient cette injustice criante envers des nations qui ont été entraînées dans la lutte par une affaire slave, à l'appel de la Russie directement provoquée, c'est qu'ils ne pouvaient s'affranchir d'un regret nostalgique, plus ou moins conscient, de l'ancienne alliance de l'autocratie russe avec l'autoritarisme prussien.

Ces miasmes qui pesaient encore sur l'alliance se sont de plus en plus dissipés au souffle prolongé de la guerre. Ceux qui en étaient infectés ont d'autant plus facilement trouvé leur chemin de Damas, que les efforts et les sacrifices des Alliés de l'Ouest commencent à être bien compris en Russie. Nos Alliés ont vu, après les succès de Broussilov, le front ennemi s'organiser et se figer de leur côté comme du nôtre. Cette expérience leur a mieux fait comprendre les raisons formidables de l'immobilité géographique de la guerre en France et la grandeur de Verdun.

Les feuilles d'extrême-droite rendent maintenant comme les autres hommage à la France et proclament l'indissolubilité du lien qui unit la Russie à ses Alliés. Un de plus en vue de ces journaux, le *Kolokol* « La Cloche », naguère pas trop bienveillant pour nous, a tenu à dire, que la France n'est pas aussi impie ni pernicieuse que le répétaient les mauvaises langues, avec un fiel qui ne se dépensait d'ailleurs pas au service de la Russie. Il ajoutait que l'on n'a aucun droit « de se mêler des affaires intérieures des autres puissances et de soumettre à telle ou telle critique leur constitution politique. » Et le *Kolokol*, ces précautions prises, déclarait « indestructible » l'Alliance franco-russe. Devant le geste polonais de l'Autro-Allemagne il allait jusqu'à dire que la question de Pologne intéresse conjointement la France et la Russie. « A la solution du problème polonais, écrivait-il, sont plus particulièrement intéressées les puissances voisines des empires centraux, la France et la Russie. C'est à elles qu'il convient d'en remettre la solution... Pour parer au danger de la perfidie germanique, il faut absolument rendre plus profonde notre amitié traditionnelle avec la noble et puissante France, que cette amitié devienne une union de paix en mettant la Germanie sous le menace constante des héros de Verdun. »

Il faut sans doute faire, dans un tel langage, la part de l'émotion soulevée par la proclamation germanique du Royaume de Pologne, mais il n'en manifeste pas moins une évolution marquée. Personne sans doute en Russie n'est plus disposé maintenant à tolérer le virus allemand comme un agent de politique intérieure. On peut voir aussi un effet, plus frappant peut-être, du vent qui souffle, dans le langage nouveau tenu récemment par le personnage le plus notoirement connu pour exercer une de ces influences clandestines dénoncées par le Conseil de l'Empire, dans la résolution que nous publions plus haut. Ce personnage, qui passait naguère pour soutenir les pacifistes, c'est-à-dire les agents des intrigues allemandes, aurait récemment fait l'éloge de la France de Verdun, parlé du devoir qu'a la Russie envers cette alliée et envers elle-même, de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire.

Ce sentiment exprimé là, est sans doute inspiré surtout par le souci de se conformer à la volonté d'un maître dont la décision en ce qui concerne la guerre est connue de tous. A aucun moment, depuis le début, Nicolas II n'a varié. Sachant ce qui est en jeu pour la Russie, bafoué et injurié par Guillaume II le jour de la déclaration de guerre, le tsar n'a cessé de vouloir la lutte jusqu'à la victoire. Mais sa tolérance à certaines intrigues ne peut qu'être diminuée par la longueur de son séjour à l'armée, dans un milieu qui n'est que russe et où on ne respire rien des miasmes qui se dégagent de certains coins de Pétrougrade. L'idéal de Nicolas II est vieux-russe ; il rapproche l'empereur du peuple. Ce souverain s'inspire, dit-on, beaucoup plus de l'exemple du pieux, et purement moscovite Alexis Romanov,

que de ses prédécesseurs plus récents, de l'école de Pierre le Grand.

Mais notre rôle n'est pas de nous aventurer dans les arcanes de la politique russe. Sans le faire, constatons l'évolution qui s'accroît en Russie et qui donne, dans presque tous les milieux, une conscience et une force plus grande au sentiment national.

Du moment où celui-ci était soulevé et où le gouvernement lui demandait un appui, il était fatal que la question de Constantinople fût présentée à la nation comme elle l'a été dans la déclaration de M. Trépov. Les grandes épreuves ne peuvent être surmontées que grâce à l'effort qu'inspirent les grandes passions. Nous avons déjà fait observer, en parlant du danger de la « Mittel Europa » que la perspective de conquêtes polonaises ne saurait soulever d'enthousiasme en Russie. Le désir de « Tsarigrad » devait se préciser dans les cœurs russes pendant une guerre formidable, longtemps indéfinie, et dans laquelle l'espoir de réaliser des aspirations séculaires pouvait seul rendre sympathique à la masse la volonté du gouvernement de lutter jusqu'au bout à côté des Alliés. Ce serait donc une absurdité, une mesquine malveillance, de ne voir dans le discours de M. Trépov, surtout corroboré par tant d'autres symptômes, qu'un moyen de politique intérieure pour rallier au gouvernement la Douma. Il s'agit d'autre chose que d'une telle manœuvre, ou même d'une tentative pour détourner vers la coupole de Sainte-Sophie l'imagination d'un peuple qui, du moins dans les grandes villes, souffre et s'irrite d'une disette causée certainement par l'insuffisance de l'organisation de transports et aussi, dit-on, par les opérations d'accapareurs. Nous assistons à l'épanouissement naturel d'un sentiment national pleinement éveillé par le souffle de la guerre.

*
* *

Ce sentiment national a des exigences qui exigent elles-mêmes un très grand effort. Il est certain que, tel qu'il s'est exprimé si clairement dans la déclaration de M. Trépov, il élargit très grandement les « buts de la guerre ». C'est-à-dire que la Russie, pour qu'on ne lui reproche jamais de les rendre plus difficiles à atteindre — et des malveillants seraient sans doute portés à le faire — doit redoubler sa collaboration à l'effort commun des Alliés. Tel est le corollaire nécessaire de la déclaration de M. Trépov. Il ne s'agit pas pour la Russie de plus grands efforts en effectifs, mais d'une organisation matérielle, efficace et prompte, qui utilise, aussi largement que possible, les immenses ressources naturelles de l'Empire, et mette son outillage matériel à la hauteur des aspirations proclamées sans ambages par le gouvernement devant la Douma.

Cette proclamation montre toute la profondeur du gouffre qui s'est creusé entre l'Allemagne et la Russie : en se précisant et en s'élargissant le *Drang nach Osten* a précisé et affermi la réaction

moscovite. Il n'y a aucune conciliation possible entre un Empire germanique qui veut barrer la route du Sud, en allant de l'Europe centrale jusqu'au golfe Persique et le Grand Empire slave qui veut s'ouvrir cette route, se libérer de tout danger de blocus et réaliser ses aspirations séculaires en prenant dans ses mains la clef des Détroits. Désormais il n'y a plus une Prusse ambitieuse en Allemagne mais indifférente à l'Orient, et ce n'est plus l'Angleterre et la France que la Russie, associée en Europe à cette Prusse, trouve sur le chemin de Tsarigrad. C'est la Prusso-Allemagne, maîtresse de l'Autriche et de la Turquie, qui lui barre la voie, et si cet obstacle ne pouvait être brisé pendant la guerre actuelle, l'Europe de demain resterait dominée par la certitude d'un autre conflit entre le Grand Empire slave et la Germanie hypertrophiée.

A côté de ce conflit, les mêmes ambitions allemandes en maintiendraient un autre : celui de l'Angleterre avec une puissance qui a repris l'idée de Bonaparte de menacer les Indes britanniques à travers l'Empire ottoman et la Perse. L'Angleterre et la Russie sont solidaires dans la résistance au *Drang nach Osten* allemand. Il suffit de réfléchir un instant pour voir que la France, acculée à l'extrémité d'un continent dominé par l'Empire germanique, resterait elle-même absolument solidaire de ses deux principaux alliés dans la guerre actuelle : elle devrait continuer à leur être étroitement associée pour défendre son indépendance contre des pressions ou même de nouvelles brutalités ouvertes pour l'obliger à entrer dans « l'organisation » que la vertu et l'ordre allemand veulent imposer au continent, et (employons l'expression des pédants impérialistes d'outre-Rhin) pour la contraindre à cette « symbiose », qui n'a cessé d'être, ces dernières années, l'objet de toute la politique allemande à notre égard, dont le Maroc n'a été que l'occasion et le prétexte depuis 1905. Et nous ne parlerons ici que pour mémoire, même dans cet organe spécial, de notre situation en Orient qui resterait ruinée sans retour dans une Turquie restant vassale de l'Allemagne.

Tout ceci soit dit pour répondre à ces illusions et aussi à ces manœuvres qui voudraient croire ou faire croire qu'il puisse s'établir une paix durable sur un compromis entre les forces actuellement en lutte. Ce serait tout juste une trêve. Les positions se prennent de plus en plus nettement : elles sont irrémédiables. La seule chose qui soit encore incertaine est l'efficacité de l'effort déployé par les soutenir.

R. C.

Toute cotisation versée par l'entremise d'un libraire ou d'un commissionnaire sera comptée au prix de l'abonnement, soit 24 francs.

Cette décision ne s'applique pas aux souscriptions des Français établis aux colonies qui nous sont versées par des correspondants ou des amis.

LE PROGRAMME DE M. SARRAUT

Le Comité de l'Asie Française a accueilli avec une grande satisfaction la nouvelle que M. Albert Sarraut allait reprendre le gouvernement général de l'Indochine. Si au premier départ de M. Sarraut on pouvait réserver son jugement sur un gouverneur qui était neuf à la tâche qu'il entreprenait, il serait fort injuste de ne pas attendre de lui œuvre excellente maintenant qu'il a fait à la fois son école et ses preuves. Il part avec une documentation et une doctrine qui nous semblent particulièrement appropriées aux nécessités de la domination française en Indochine. Nous le voyons reprendre sa tâche avec une sympathie d'autant plus vive, que M. Albert Sarraut vient de remplir très largement et pendant de longs mois — dernièrement à Verdun — son devoir de Français dans les tranchées. Nous avons d'autant mieux accueilli sa nomination qu'il régna pendant assez longtemps une grande incertitude en ce qui concerne le choix du successeur de M. Roume. Des intrigues se menaient et des candidatures étaient poussées, dont quelques-unes méritaient infiniment moins de faveur et même nous inquiétaient assez pour que, si leur succès avait paru plus probable, nous eussions été disposés à manifester notre sentiment à leur égard beaucoup plus fortement que par un silence désapprobateur. Le gouvernement a eu le bon esprit de ne tenir compte que de l'intérêt de la colonie et de sa tranquillité, que la confiance indéniante, inspiré par M. Sarraut aux Annamites, contribuera à maintenir dans les temps difficiles que nous traversons.

Tout est donc bien qui finit bien. Il n'y a plus qu'à s'occuper de l'avenir, c'est-à-dire de l'œuvre que fera M. Albert Sarraut en Indochine. Nous avons pu causer longuement avec le gouverneur général et nous faire exposer les grandes lignes de son programme.

M. Albert Sarraut veut, sur la base d'une politique indigène attentive et généreuse, pousser autant qu'il le pourra au développement économique de la colonie. C'est une nécessité à la fois pour la métropole qui, pour se refaire de la grande épreuve, devra chercher dans tout le domaine national de nouvelles richesses à mettre en valeur, et pour la colonie qui aura certainement à faire face à des charges nouvelles. M. Albert Sarraut ne se fait pas d'illusion, en effet, sur la répercussion qu'auront aux colonies les énormes besoins financiers de la métropole. Il sait que celle-ci, grevée d'une dette formidable, même si elle arrive à se récupérer partiellement sur l'ennemi, se verra contrainte à une politique d'économies dans ses dépendances d'outre-mer. Il pourrait arriver qu'une partie au moins des 31 millions de dépenses militaires indochinoises dont

le budget métropolitain assume encore la charge soit mise bientôt à celle de la colonie. D'autre part, le nouveau gouverneur se montre résolu à appliquer sincèrement la loi prévoyant la suppression de la recette due à la régie de l'opium. Pour toutes ces raisons on doit envisager dans la colonie une politique très ménagère des dépenses publiques en même temps qu'appliquée à faire surgir des ressources budgétaires nouvelles.

*
* *

La bonne politique indigène, qui doit être le premier souci de la France en Indochine, ne permet pas de chercher des solutions dans l'aggravation des régies. Mais le rendement des impôts directs peut augmenter en même temps que leur charge sera mieux répartie grâce à la reconnaissance plus exacte de la matière contribuable. Comme nous l'avons souvent fait observer aux lecteurs de *l'Asie française*, on a longtemps taxé à l'aveuglette en Indochine, puisque l'on ignorait le nombre des hommes devant la capitation comme l'étendue des terres soumises à l'impôt. Le remède est dans le recensement de la population et l'établissement du cadastre. Il est d'autant plus facile à appliquer, quoi qu'on en dise, que les superficies habitées de la colonie sont restreintes et soigneusement utilisées : seuls les deltas sont très peuplés et n'oublions pas que celui du Tonkin n'a pas un million et demi d'hectares, c'est-à-dire sensiblement moins que la contenance de trois départements français. Cadastres une telle superficie est loin d'être une œuvre surhumaine. D'ailleurs, nous avons l'exemple des Anglais qui, avec la méthode, nous dirons même la probité d'esprit qu'ils apportent dans l'accomplissement de leurs œuvres coloniales, firent établir un cadastre dès leur arrivée en Birmanie, dans des régions qu'ils occupèrent presque au même moment que nous faisons la conquête du Tonkin.

Le cadastre est d'ailleurs commencé au Tonkin depuis 1913 : les travaux géodésiques qui doivent lui servir de base sont en grande partie accomplis. M. Sarraut n'a qu'à pousser une œuvre qu'il avait déjà mise en train.

Elle doit avoir des conséquences sociales autant que budgétaires et rendre plus équitable notre traitement des indigènes en faisant disparaître les abus auxquels la répartition de l'impôt donnait lieu dans ces petits municipes à gouvernement patricien que sont les communes annamites. Dans quelques années le fisc indochinois, si l'œuvre commencée par M. Sarraut s'accomplit, ne s'arrêtera plus à l'entrée de ces communautés : il pénétrera jusqu'au contribuable individuel qui saura exactement ce qu'il doit et qui pourra travailler dans une sécurité complète pour ses biens dès le moment où il l'aura régulièrement payé.

Il ne s'agit d'ailleurs pas le moins du monde de détruire la commune annamite : M. Sarraut a trop de sens et il a observé trop attentivement la colonie pour penser un seul instant qu'il y aurait avantage dans ce pays plus que dans aucun autre

à vouloir effacer les traditions d'un peuple. Il faut les faire évoluer dans leur propre harmonie, les adapter selon une méthode qui ressemble plus à un jardinage sympathique qu'à une architecture autoritaire. Mais toutes les dignités de la commune, son organisation particulière, l'originalité même de ces municipes divers dont l'agrégat constitue la nation annamite peuvent être respectés tout en faisant disparaître les injustices qu'ont encore le pouvoir de commettre les familles patriciennes de ces villages dont les notables, qui se recrutent parmi elles, répartissent l'impôt.

M. Sarraut veut également user, en les améliorant, d'autres institutions indigènes. Il s'agit des coutumes annamites à la codification desquelles il porte un grand intérêt. Il ne répugne nullement à tenir compte des différences qui peuvent exister à cet égard entre les diverses régions annamites, en admettant que l'on dresse plusieurs coutumiers si cela est nécessaire pour respecter les habitudes et l'état social qui peuvent présenter diverses variétés du Nord au Sud de l'Indochine annamite. Ces coutumes pourraient être améliorées et acheminées peu à peu vers l'unité grâce à des revisions périodiques que l'on échelonnerait pour y introduire graduellement des éléments de progrès.

Le gouverneur général compte développer aussi largement que possible l'assistance médicale, particulièrement les œuvres d'hygiène infantile qui conserveront à l'Indochine beaucoup de capital humain qui s'y perd par la mortalité de la première enfance. Il veut faire progresser de même, dans un esprit généreux, l'instruction publique, de manière à rendre peu à peu les indigènes aptes à mieux participer à l'administration des divers pays de l'Indochine et à assurer d'une manière vraiment utile aux populations protégées la représentation que nous avons commencé à leur donner.

* * *

Le bien-être de nos protégés et leur satisfaction ne doivent pas être seulement demandés au procédé direct d'une bonne et généreuse politique indigène : il faut aussi travailler à les augmenter par le moyen indirect du développement de la vie économique de la Colonie. La richesse de la colonie, dont nous montrerons les éléments dans notre prochain numéro et sur laquelle on peut utilement consulter notre bibliographie de « l'Essai d'Atlas économique de l'Indochine », par Henri Brenier peut largement s'accroître de manière à permettre à la population de faire plus allègrement face aux charges nouvelles qu'il faut, nous l'avons vu, prévoir, et même à alléger sensiblement le fardeau incontestable que le fisc fait peser sur les épaules de nos protégés.

Les travaux publics devront porter sur des œuvres capables de développer prochainement la production du pays; les irrigations sont celles qui répondent le mieux à cette nécessité. Sans doute le programme de l'emprunt des 90 millions,

qui n'est pas encore dépensé, prévoit la construction de nouveaux chemins de fer, mais ce n'est pas vers l'extension du réseau ferré que l'effort de M. Sarraut semble devoir surtout se porter. Il veut, par des travaux d'hydraulique agricole, augmenter la production du riz, la denrée qui forme non seulement le fond de la nourriture des indigènes, mais encore le principal article d'exportation de l'Indochine et dont l'écoulement est assuré sur les marchés du monde, particulièrement sur ceux de l'Extrême-Orient. Les superficies à gagner à cette culture sont très vastes et pourraient être assez rapidement utilisées dans les régions peuplées, notamment en Cochinchine et en Annam. De grands travaux y sont prévus, en premier lieu au Thanhua, province dont la population est déjà dense et où sévit l'an dernier une famine sur un sol riche et qui ne demande que de l'eau pour être très productif.

Les travaux d'irrigation, s'ils sont conduits d'une manière intelligente et, pour ainsi dire, commerciale, présentent l'avantage de se prêter à une très grande clarté budgétaire et à un amortissement très rapide des dépenses de premier établissement. Chacun d'entre eux peut être traité comme une entreprise industrielle particulière ayant ses recettes et ses dépenses propres, les unes pouvant facilement, si le projet a été raisonnable et si la gestion est bonne, dépasser au bout de très peu d'années les autres. Aussi un réseau d'irrigations peut-il non seulement enrichir d'une manière générale la colonie en augmentant sa matière à exportations, mais encore devenir directement un bon placement, en permettant de percevoir, sur les terres vivifiées par l'eau, des recettes budgétaires supérieures aux dépenses d'exploitation et à l'intérêt des sommes investies dans l'entreprise.

De même des richesses dormantes mais susceptibles d'un prompt éveil peuvent être mises en valeur par des routes destinées à desservir des gisements miniers reconnus. C'est surtout leur construction dans la région de Cao-bang, abondante en métaux riches, qui pourra développer à bref délai la production minière de la colonie.

En matière de chemins de fer, M. Sarraut prévoit une politique très souple et adaptée aux circonstances diverses qui se présenteront. Frappé par exemple, durant son séjour aux armées, de la puissance de transport qu'a révélée pendant cette guerre la voie militaire de 60 centimètres, il est disposé à en faire un large usage en Indochine. Il croit notamment que cet outil répondrait pendant longtemps à tous les besoins à prévoir pour une ligne de la côte d'Annam au grand bief navigable du Mékong. Repoussant toute cette mégalomanie en matière de travaux publics qui est en général la marque des œuvres coloniales, le gouverneur général estime qu'une voie ferrée qui pendant un grand nombre d'années répondrait aux besoins pour lesquels elle a été créée, et dont le trafic aurait amorti le capital bien avant de nécessiter un instrument plus cher, serait en somme beaucoup plus avantageuse qu'un

chemin de fer plus large qui coûterait pendant longtemps sans trouver un trafic répondant à son débit possible ni suffisant pour couvrir les charges de premier établissement et les frais d'exploitation. Nous trouvons là un complet affranchissement de cette superstition de la voie normale, simple mot qui a trop souvent cours sans que l'on se rende compte de son insignifiance parfaite. Un outil n'est normal que quand il répond exactement à l'usage qu'on lui demande. C'est une vérité qui est parfaitement évidente à l'esprit de M. Sarraut et dont il désire s'inspirer dans le programme qu'il nous a exposé à grands traits. Ajoutons que ce réalisme, qui veut non pas faire œuvre d'art pour l'art, mais proportionner la dépense à l'effet que l'on peut espérer obtenir, correspond admirablement à la politique financière que les suites de la guerre imposeront rigoureusement aux colonies.

M. Sarraut prévoit que des industries nouvelles pourront être créées dans la colonie, en particulier celle des produits chimiques, que rend possible l'existence au Tonkin, non seulement de pyrites permettant la fabrication de l'acide sulfurique, mais encore de la soude à extraire du chlorure de sodium et, sur certains points, de charbons moins maigres que ceux qui ont été exploités jusqu'ici dans la colonie et dont la distillation donnerait de bons résultats. Cette industrie, par sa production, permettrait d'étendre celle de la pâte à papier, qui s'est appliquée à transformer le bambou si abondant au Tonkin, mais sans réussir jusqu'à présent, faute des produits chimiques nécessaires, à blanchir suffisamment la matière première qu'elle fournissait à nos papeteries.

En outre, les mines de fer sont nombreuses dans la colonie non seulement au Cambodge mais même au Tonkin, c'est-à-dire plus près de la main-d'œuvre et des charbonnages. L'industrie sidérurgique peut-elle se développer en Indochine? M. Sarraut l'espère. Elle aura en effet durant longtemps des débouchés : la métropole, pendant de longues années sera incapable de fournir de grandes quantités de métal ouvré à la colonie. On ne voit pas, par exemple, à quel moment la France, obligée de refaire tant d'installations industrielles, pourra envoyer en Indochine, les fers et en particulier les rails nécessaires ne fût-ce qu'à l'accomplissement du programme de voies ferrées auxquelles doit servir l'emprunt des 90 millions. M. Sarraut se montre résolu à favoriser de tout son pouvoir l'implantation d'industries nouvelles dans la colonie.

* *

L'Indochine peut d'autant mieux devenir un pays industriel que la crise présente, qui a tant de conséquences imprévues, va avoir entre autres celle de lui fournir une main-d'œuvre formée à l'industrie nouvelle. La guerre est pour un grand nombre de ses jeunes hommes la cause d'une évolution rapide, qui peut ne pas être sans embarras, ni même sans danger pour le Pro-

tectorat, mais qui aura aussi ses heureux côtés.

Il faut tenir compte de ce fait que la colonie, pour aider à l'effort de la métropole, y aura bientôt envoyé une soixantaine de mille hommes, Trente mille ouvriers ont été appelés par nos usines, tandis que le département de la Guerre demandait à la colonie 8.000 auxiliaires, surtout sanitaires, et une vingtaine de mille tirailleurs. Ces derniers ont surtout été employés derrière le front à des travaux divers, mais, le 24 octobre, à la reprise de Douaumont, on a fait une heureuse expérience de leur valeur combative : deux compagnies de tirailleurs ont très honorablement tenu leur place dans la ligne d'assaut. Ces petits soldats manquent un peu de force, mais ils rachètent cette insuffisance par l'agilité et l'adresse : ils excellent notamment dans le lancement des grenades.

Ces milliers d'Annamites, surtout ceux qui auront longuement travaillé dans nos usines, auront pris un esprit nouveau qui les rendra plus exigeants, plus turbulents, et peut-être aussi un peu surprenants pour leur milieu ancestral. Presque tous, cependant, pour regagner un climat plus doux, et pour obéir à toutes les raisons qui rattachent l'homme à son pays, rentreront en Indochine. Il est nécessaire, pour la tranquillité sociale de la colonie, qu'ils y trouvent un emploi et des salaires plus conformes aux aptitudes et aux habitudes acquises en France que le travail et la rémunération des industries traditionnelles et surtout de l'agriculture qui ont absorbé jusqu'ici toutes les énergies des Annamites. Raison et en même temps moyen de plus de créer des industries nouvelles dans la colonie : elles utiliseront des forces qui, sans elles, pourraient devenir une cause de désordre.

* *

Nous pourrions ajouter encore bien des considérations en ce qui concerne l'œuvre de M. Sarraut et la manière dont il la conçoit. Faisons seulement allusion en finissant à la nécessité où est le gouvernement général de l'Indochine d'observer l'ensemble des faits qui se passent en Extrême-Orient. Il y a là une besogne diplomatique à laquelle M. Sarraut a fait allusion dans l'entretien qu'il nous accorda, et pour laquelle il manifeste son intention de collaborer étroitement avec notre légation à Pékin et notre ambassade à Tokio. Il est nécessaire que la réciprocité soit vraie et que notre diplomatie apporte dans toutes les affaires japonaises et chinoises le souci de l'Indochine. Celle-ci fournit la base et le noyau de nos intérêts en Extrême-Orient. Elle est le résidu solide d'une politique extrême-orientale où il y a souvent eu de la magnificence un peu vaine. Nos intérêts en Chine et au Japon, malgré toute leur importance, sont en somme bien peu de chose à côté d'une colonie de 16 millions d'habitants, qui ont devant eux un vaste cadre à remplir.

Nous devons considérer toutes les choses de l'Extrême-Orient à travers l'Indochine. Et si les

prochaines années qui viennent réalisent le programme que M. Sarraut a en vue, et auquel il faut s'intéresser malgré les préoccupations de l'heure présente, ne fût-ce que parce qu'il est malsain de trop se laisser absorber par elles, cette vérité politique s'imposera plus que jamais à notre pays.

LA GUERRE EN ORIENT

En Arménie et en Perse.

Les opérations en Arménie se sont beaucoup ralenties de part et d'autre cet été. Il semble que les Turcs, soit qu'ils attendent d'avoir organisé de nouvelles armées, soit que leurs forces aient été trop employées en Europe, se sont trouvés dans l'impossibilité de prendre une offensive vigoureuse contre les Russes. Ceux-ci, d'autre part, ont eu vraisemblablement leur activité trop occupée par le front européen pour pouvoir faire des efforts décisifs en Arménie où ils occupent d'ailleurs maintenant un front excellent, couvrant par Erzindjian-Mouch, le haut plateau d'Erzeroum. Quoi qu'il en soit, on n'a guère signalé depuis plusieurs mois, en fait d'opérations, que des tentatives des Turcs pour prendre l'offensive au Sud d'Oghnout, entre Erzindjian et Mouch. Le fait s'est renouvelé à deux reprises au commencement de novembre et au commencement de décembre. Les Russes ont rapidement arrêté ce mouvement.

* * *

En Perse, on continue à signaler l'activité des bandes locales et des troupes turques dans la région de Hamadan. Mais il nous semble que, comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, il n'y ait pas là des effectifs de quelque importance. Les positions respectives n'ont d'ailleurs guère changé dans cette partie du front oriental.

Les Russes et les Anglais continuent à résister en Perse, non seulement par les armes, mais encore par la politique aux entreprises turco-allemandes. C'est ainsi qu'on signale que le grand-duc Boris a fait le 2 décembre, à Téhéran, visite au nom du tsar au chah de Perse.

Il nous semble peu probable que les Russes, qui tiennent maintenant le haut plateau d'Arménie et qui ont si fort à faire en Europe, sur un théâtre autrement décisif, doivent fournir un plus grand effort en Asie Mineure ou en Perse. Celui-ci viendrait plutôt des Turcs s'ils réussissaient à tirer de leur population des armées ayant des effectifs, un matériel et des cadres suffisants. En dehors de cette possibilité, la seule que semble pouvoir nous présager une activité plus grande de la guerre dans l'Asie Antérieure est celle d'un usage plus large par les Anglais des ressources de leur Empire indien pour renforcer leur corps expéditionnaire en Mésopotamie et développer son action.

En Mésopotamie et aux confins de l'Égypte.

Pendant plus de sept mois le corps expéditionnaire anglais sur le Tigre avait renoncé à toutes tentatives pour avancer, la saison ne s'y prêtant pas : on sait que les chaleurs de l'été sont intolérables dans les plaines du Tigre et de l'Euphrate, et elles l'ont été particulièrement cet été ; les vents du Nord qui y soufflent d'ordinaire pendant la saison chaude n'ayant commencé à s'y faire sentir que vers la fin de juillet. Il était impossible de demander au corps expéditionnaire, et spécialement à ses éléments anglais, un effort sans l'exposer à fondre par l'effet de la maladie : en été l'état sanitaire des troupes se trouvant dans cette région est déjà toujours assez mauvais, même lorsqu'on les ménage autant qu'on le peut et qu'on leur accorde tous les soins possibles.

Depuis les efforts du général Aylmer pour délivrer le corps du général Townshend, bloqué dans le Kout-el-Amara, d'abord en suivant la rive droite du Tigre et en essayant d'enlever la position d'Es-Sinn le 9 mars, puis, le 22 avril, en tentant d'enlever celles de Sanna-i-Yat, aucun mouvement n'avait eu lieu. Les opérations n'auraient d'ailleurs présenté aucun objet puisque le 29 avril le général Townshend avait dû capituler et qu'il n'y avait aucun objectif prochain à atteindre dans une saison qui interdisait tout effort sérieux.

Puisque nous parlons de la capitulation du général Townshend, il est bon de citer un document qui a été publié depuis et qui montre que le petit corps anglais qui se trouvait cerné dans Kout-el-Amara ne capitula que sur les ordres du général commandant le corps expéditionnaire de Mésopotamie. Ce document est un communiqué du général Townshend, daté du 28 avril. En voici la traduction.

Il est devenu clair qu'après le second échec du général Gorringe à Sanna-i-Yat, le 22 avril, échec dont je suis informé par le commandant en chef de l'armée, le corps de secours ne pourra pas s'ouvrir un chemin dans le délai nécessaire pour nous délivrer, nos approvisionnements ne pouvant durer au delà du 29 avril. Il est difficile de comprendre que les grandes forces composant le corps de secours ne puissent s'ouvrir un chemin jusqu'à Kout-el-Amara, mais c'est un fait qui s'impose et que nous sommes obligés d'admettre. J'ai donc reçu dans le télégramme suivant du commandant de l'armée l'ordre d'ouvrir des négociations pour la reddition de Kout-el-Amara.

« La responsabilité ne vous incombe pas. Vous qui avez dirigé une défense courageuse et réussie, vous êtes en situation d'obtenir de l'ennemi des conditions meilleures que ne le ferait aucun émissaire venant de nous. L'amiral qui a été en consultation avec le commandant de l'armée estime que vous-même, avec votre prestige, êtes le plus capable de traiter aussi avantageusement que possible. Nous pourrions naturellement vous envoyer des vivres selon les arrangements que vous réussirez à conclure avec l'ennemi. »

Décidé à surmonter mon état de maladie et mes angoisses morales, j'ai eu hier une entrevue avec le général en chef turc qui est plein d'admiration « pour l'hé-

roïque défense de cinq mois. » Les négociations sont en cours et j'espère pouvoir vous annoncer notre départ pour l'Inde, sur parole de ne pas servir contre la Turquie pendant la durée de la guerre. Le commandant en chef turc est d'accord avec moi sur ces conditions et il a télégraphié à Constantinople pour demander l'autorisation de les accorder.

On sait cependant que ce n'est pas ces conditions que le général Townshend a obtenues pour ses compagnons d'armes. Il est probable que les Allemands, consultés par leurs alliés turcs, n'ont pas voulu admettre une pareille capitulation qui n'aurait pas permis de montrer en Orient des prisonniers anglais, spectacle dont leur politique espérait sans doute pouvoir tirer profit pour exciter le fanatisme des populations musulmanes auxquelles ils avaient fait prêcher la guerre sainte par les autorités de Constantinople.

*
**

Quoi qu'il en soit, après la capitulation de Kout-el-Amara, les Anglais n'avaient plus qu'à se préparer lentement pour la prochaine campagne d'hiver ; ils l'ont fait d'une manière active, construisant à Bassorah des appontements pour hâter le débarquement des renforts et des approvisionnements, endiguant contre les inondations, qui recouvrent en été une grande partie de la basse Chaldée, des terrains sur lesquels on pourrait garder à sec ces approvisionnements. En même temps qu'ils organisaient ainsi la base, ils construisaient deux chemins de fer de campagne, sans doute pour parer à l'insuffisance de la voie du Tigre, spécialement dans la région de Sanna-i-Yat, en aval de Kout, où ils ne peuvent plus utiliser la navigation du Tigre, étant donné qu'ils sont plus avancés sur la rive droite que sur la rive gauche et que l'ennemi, par conséquent, empêche les navires de remonter le fleuve pour approvisionner les troupes anglaises qui ont progressé à l'Ouest.

Pendant qu'ils faisaient ces travaux, les Anglais se bornaient à repousser les bandes arabes plus ou moins encadrées par les Turcs qui essayaient de les harceler sur l'Euphrate dans la région de Nassiryeh, et aussi des tentatives d'incursions d'aéroplanes sur le front dans la région de Kout-el-Amara. Notons en passant que pendant un certain temps les aéroplanes de l'ennemi ont complètement dominé la situation et donné beaucoup de fil à retordre à nos alliés.

Les travaux de ces derniers ont été résumés dans un débat qui a eu lieu à la Chambre des Lords, le 1^{er} novembre, où, répondant à des questions, lord Derby a rassuré, au nom du gouvernement, l'assemblée sur les conditions de l'expédition anglaise qui avaient été si mauvaises au début et qui furent l'objet de critiques si vives. Voici les principaux passages de la déclaration qu'il a faite à cette occasion.

En ce qui concerne l'amélioration qui est intervenue dans nos affaires de Mésopotamie depuis que le ministère

de la guerre les a prises en mains, je dois commencer par vous lire le télégramme qui vient de m'être remis et qui a été reçu par le ministère des Colonies de sir Godfrey Collins, qu'il a envoyé de Bassorah, le 29 octobre : « Un port a été créé ici et une ville nouvelle construite ; les derniers cinq vapeurs arrivés à Bassorah ont été déchargés en douze jours. Les navires portant des troupes se vident dès leur arrivée. Nous sommes bien maîtres de la situation en ce qui concerne les approvisionnements. Vous n'avez pas à vous inquiéter. La difficulté a été plutôt d'envoyer les approvisionnements à l'intérieur en leur faisant remonter le fleuve, mais maintenant, les choses fonctionnent d'une manière aussi voisine de la perfection que cela est possible dans un tel pays. Le général Maude a écrit au quartier général : « Le colonel Grey a pris en mains les transports fluviaux et j'espère que nous allons réaliser un progrès. Nous avons ici des chantiers pour monter les chalands et leur production va être rapide.

« Les péniches à avant carré qui nous ont été envoyées se sont révélées inutilisables car elles ne pouvaient franchir les resserrments du fleuve. Un navire de Singapour nous a apporté deux remorqueurs à roue arrière et plusieurs péniches que nous n'attendions pas. Les péniches sont ce dont nous avons le plus besoin... Les approvisionnements augmentent d'une manière satisfaisante et les quantités accumulées ici donnent toute satisfaction. Les difficultés en ce qui concerne la main-d'œuvre ne tarderont je l'espère à être surmontées grâce à l'arrivée des travailleurs promis par l'Inde. »

Le 20 juillet, date où le ministère de la Guerre prit la direction en Mésopotamie, le tonnage moyen qui remontait le fleuve était de 222 tonnes par jour. Le 14 septembre il s'élevait à 365 tonnes et le 9 octobre à 680 tonnes. On espère que le 31 octobre il atteindra 860, c'est-à-dire que les quantités transportées journellement sur le fleuve auront été quadruplées depuis l'intervention du ministère de la Guerre. Les approvisionnements expédiés en Mésopotamie comprennent 4.800.000 rations de viande de conserve, 3.925.000 livres de biscuits, 1.378.000 boîtes de lait condensé et 2.155.000 livres de lentilles. On ne redoute aucune difficulté en ce qui concerne la fourniture par l'Inde de tous les fourrages nécessaires.

La troupe reçoit, sauf de rares exceptions, des rations entières ; pour l'instant les troupes sont nourries de viande fraîche, mais des arrangements ont été passés pour qu'elles reçoivent à l'avenir de la viande congelée.

Les autorités militaires estiment que les quantités de munitions fournies au corps expéditionnaire sont largement suffisantes, bon nombre de camions automobiles sont disponibles et seront envoyés en Mésopotamie si on a l'assurance qu'ils pourront être utilisés sur ce théâtre d'opérations.

Tous les chevaux nécessaires sont maintenant en Mésopotamie et on espère que le renforcement du service vétérinaire maintiendra les chevaux et les mules en bon état. Les troupes ont reçu tous les vêtements nécessaires ; plus de 17.000 tonnes de munitions et d'habillements ont été envoyés d'Angleterre à Bassorah depuis le mois de juillet.

Pendant un temps le corps des aéroplanes avait été fâcheusement réduit en Mésopotamie, il a maintenant reçu un renfort d'officiers expérimentés et munis d'appareils appropriés au service de cette région. On compte disposer du personnel et du matériel nécessaires pour maintenir notre maîtrise de l'air dans cette région aussi bien qu'ailleurs.

Le service médical qui, on s'en souvient, avait donné lieu à des critiques, a été largement amélioré.

En ce qui concerne le service technique de l'arrière un grand effort a été fait. 116 officiers et 719 hommes appartenant à ce service ont été envoyés en Mésopotamie. L'Égypte a fourni 650 ouvriers spécialistes et 2.000 ma-

œuvres; on espère trouver bientôt de la main-d'œuvre dans l'Afrique occidentale et la Nigéria.

*
**

C'est dans la nuit du 13 au 14 novembre que les forces anglaises se sont remises en mouvement sous la direction du général Maude, qui a pris le commandement au mois d'août dernier. Bombardant, pour immobiliser de ce côté l'ennemi, les positions turques de Sanna-i-Yat, qui ont arrêté leur marche sur la rive gauche à une vingtaine de kilomètres en aval de Kout, les forces anglaises, ont pendant cette nuit occupé sans grande difficulté, sur la rive droite, la ligne constituant les positions d'Es-Sinn qui ont été d'ailleurs évacuées à plusieurs reprises par l'ennemi pendant l'été et qui ne se trouvaient sans doute tenues que par des contingents peu nombreux. Poussant plus loin les forces du général Maude ont franchi le Chatt-el-Haï, cet affluent du Tigre qui s'en va déboucher dans l'Euphrate près de Nassiryeh. Remontant ensuite le Chatt-el-Haï sur ses deux rives, les troupes anglaises sont arrivées tout près de Kout qu'elles tiennent sous leurs canons. Leur cavalerie opère maintenant bien à l'Ouest du Chatt-el-Haï.

Cette avance a permis aux Anglais de faire quelques prisonniers. En outre ils ont fait détruire par leurs avions un pont de bateaux turc.

Le commandant du corps expéditionnaire est en situation d'occuper s'il le veut Kout-el-Amara et de tourner ainsi la possession très forte de Sanna-i-Yat, de manière à obliger les Turcs à l'évacuer. Il peut aussi continuer la marche en avant sur la rive droite du Tigre sans craindre d'être arrêté par l'obstacle du Chatt-el-Haï qui est, comme nous venons de le dire, maintenant franchi. La saison est telle que les opérations sont faciles en Mésopotamie; sans doute le chemin de fer dont nous avons parlé permet d'avancer sur la rive droite du Tigre sans perdre le contact avec la base de ravitaillement.

Si la marche en avant est reprise par les Anglais en Mésopotamie, elle inquiétera pour leurs communications les forces turques, peu nombreuses d'ailleurs, qui opèrent en Perse. En outre les Anglais peuvent trouver avantage de se rapprocher des troupes russes de la région de Mouch-Bitlis. Mais surtout leur activité répondrait à la nécessité de collaborer à l'occupation et à l'usure des forces ennemies. Tout invite donc le commandement britannique à faire tous ses efforts pour que le corps expéditionnaire de Mésopotamie joue un rôle actif pendant les semaines qui vont commencer.

Il est sans doute en état de le faire : une expédition qui a sa base dans le golfe Persique et qui peut disposer, à distance relativement faible, et sans interruption possible des communications, des réserves de force qu'est capable fournir un Empire comme l'Inde britannique doit être largement munie, si les moyens d'actions que les Anglais ont dans l'Inde sont mis sérieusement à contribution. L'Inde peut donner non seulement

des recrues, mais encore des armes et des munitions; elle possède des arsenaux et produit des matières premières. Le corps expéditionnaire de Mésopotamie qui a recommencé à opérer ces jours derniers dans la région de Kout-el-Amara pourra donc prendre beaucoup d'ampleur et jouer un rôle très sensible dans l'absorption et l'usure des forces militaires à l'Empire ottoman.

Il semble d'ailleurs que le gouvernement britannique s'applique maintenant d'une manière énergique à cette tâche. Non seulement les forces anglo-indiennes de Mésopotamie ont repris leur offensive, mais encore les troupes anglaises d'Egypte dessinent une avance vers l'Est : elles ont occupé El-Arich et, poussant plus loin, elles ont fait plus de 1.000 prisonniers. C'est un mouvement qui peut donner beaucoup de souci aux Turcs si les Anglais, qui semblent avoir des forces sérieuses en Egypte, les poussent énergiquement vers la Palestine en se faisant suivre d'une voie ferrée qui assure leurs communications. En Egypte comme en Mésopotamie l'Empire britannique peut user sans aucune gêne, pas même celle des sous-marins, des ressources en hommes, et surtout en armements, que l'Inde est sans aucun doute capable de mettre à sa disposition si on a eu soin depuis le début de la guerre d'organiser son industrie dans ce sens.

La menace turco-allemande contre l'Inde.

En donnant cette aide à l'Empire, l'Inde ne fait d'ailleurs que se défendre elle-même. Il est bien connu que les Allemands ont repris l'idée Napoléonienne d'une menace à l'Inde à travers la Turquie et la Perse. On la voit assez souvent s'exprimer avec plus ou moins de franchise dans la presse germanique. C'est ainsi que, le 17 novembre, la *Deutsch Tages Zeitung*, approuvant le récent discours du trône turc qui avait mentionné le « libre développement » de la Perse comme un des buts de guerre de la Turquie, ajoutait les réflexions que voici :

Au cours de cette guerre, la Perse est devenue un des théâtres de la guerre et le discours du trône a pu faire allusion au succès des armes turques en Perse, à la délivrance par les troupes turques de Kermanschah et de Hamadan des forces russes et à l'avance victorieuse des troupes turques sur Téhéran. On voit par là que le discours du trône turc base son espoir d'une Perse qui se développe mieux que sur des vœux, mais bien sur des succès militaires. Les gouvernants turcs savent du reste combien importantes sont la situation et l'indépendance de la Perse pour l'empire ottoman. Depuis l'été dernier, la situation militaire s'est considérablement améliorée au bénéfice de l'empire et les libres communications entre les deux pays ont été rétablies; il va sans dire que les événements survenus sur les théâtres européens de la guerre ont contribué à ladite amélioration. Il serait prématuré de parler en détail de l'avenir de la Perse, mais signalons en passant qu'une Perse russe ou anglaise ou une Perse dominée par ces deux puissances constituerait un mur d'arrêt entre l'Empire turc et les Indes comme auparavant. Il ne s'agit pas ici de « penser de conquêtes », mais bien uniquement

d'une communication économique et économique-politique avec l'empire des Indes.

Une Perse indépendante dans le sens turc faciliterait l'établissement de semblables communications sans que la Grande-Bretagne puisse s'y opposer à l'avenir.

C'est un langage qui n'apprendra sans doute rien aux Anglais, mais qui confirme ce que nous disons dans notre premier article de la signification qu'il faut reconnaître à cette guerre.

Les champs d'opérations militaires

DANS L'ASIE ANTÉRIEURE (1)

(Notes géographiques.)

V

Au centre de la vaste concavité dont nous avons étudié les rebords septentrionaux et orientaux — hauts plateaux, gradins de plus en plus déprimés et bourrelets montagneux (1) — se développe une vaste plaine délimitée par les deux grands fleuves tributaires du golfe Persique, par le Tigre en aval de Mossoul et par l'Euphrate échappé des gorges de l'Anti-Taurus. Jusqu'aux tables calcaires et jusqu'aux plateaux du désert de Syrie, qui bordent à l'Ouest le cours moyen de l'Euphrate, c'est dès lors, d'Est en Ouest, une succession de territoires plus ou moins fertiles, doucement inclinés vers le Sud-Sud-Est, qui conduisent depuis des terres relativement élevées jusqu'aux rivages du golfe Persique et qui mènent peu à peu d'un climat continental au climat tempéré des bords de la mer.

Rien dans les contrées de l'Europe occidentale, ne saurait donner une idée des immensités mésopotamiennes, — ni la Beauce, ni les Flandres, ni même la plaine du Pô. Que sont ces cantons, en effet, auprès d'une masse formidable d'environ 260.000 kilomètres carrés d'un seul tenant? Voilà ce que représente l'ensemble des territoires, de nom différent — *Al-Djézireh*, l'« île » des Arabes ou *Mésopotamie*, l'« entre-deux fleuves » des Anciens (un « entre-deux mers », dirions-nous volontiers), et *Irâk-al-Arabi*, ou Irâk-Arabi — délimités, au Sud des hauts plateaux de l'Arménie et du Kurdistan, par les fleuves sortis de ces pays eux-mêmes (2).

Plus que ne l'indique la nomenclature officielle exclusivement basée sur un accident géographique du peu d'importance — l'existence d'un isthme très étroit, l'isthme de Bagdad, entre les deux épanouissements du Nord (*Al-Djézireh* et du Sud (*Irâk-Arabi*) — les plaines comprises entre les deux fleuves de l'Euphrate et du Tigre ou débordant sur la rive gauche du Tigre, diffé-

rent les unes des autres. Un excellent géographe, doué d'un sens critique très aiguisé, a reconnu naguère, au Sud des terrasses recouvertes de bois épais ou de plantureux pâturages qui font suite aux plateaux arméniens et au bassin à peu près fermé de Diabékir, plusieurs vastes districts géographiques. Vraiment distinctes les unes des autres au double point de vue géologique et climatique, ces contrées se succèdent presque insensiblement dans la direction de l'Equateur, depuis les pays montagneux du septentrion jusqu'au golfe Persique.

C'est d'abord « une plaine faiblement inclinée, de formation secondaire, au relief uniforme, et dont quelques collines seulement, aux alentours de Ras-el-Aïn et d'Orfa, interrompent la monotonie... Nous sommes ici, explique Léon Metchnikof (1), dans la zone où le froment, cette plante civilisatrice par excellence, croît à l'état sauvage. Tous les arbres fruitiers de l'Europe méridionale et centrale : pêchers, abricotiers, grenadiers, figuiers, orangers, mûriers, amandiers, oliviers, cerisiers, poiriers, forment de véritables forêts; la vigne court sur le sol. Les terres en friche se revêtent d'herbes et de fleurs en telle abondance, que les chiens de chasse qu'on y laisse courir reviennent tout panachés de pollen de couleurs différentes. Les étés, très chauds, très secs et très longs, parviennent à peine à brûler cette végétation et à mettre à nu la terre qui apparaît alors grisâtre, effritée, imprégnée de sel marin et comme rongée de lèpre ». — Plus au Sud, en un point où le Tigre et l'Euphrate se rapprochent déjà sensiblement l'un de l'autre, et unissent leurs eaux par l'intermédiaire de bras, de canaux et de rigoles de plus en plus nombreux, voici qu'à la plaine légèrement ondulée de la Mésopotamie, encore à une certaine élévation au-dessus du niveau de la mer, succède une autre contrée. C'est le pays conquis sur les flots du golfe Persique par les alluvions des deux grands fleuves et par celles de rivières naguère indépendantes et devenues peu à peu, par suite du recul des eaux marines, tributaires du Tigre dans son cours inférieur, ou encore du Chat-el-Arab. Aux environs de Hit sur l'Euphrate, et, sur le Tigre un peu en aval de Samara, commence « une région basse, absolument plate et à pente presque insensible, fournie d'alluvions récentes, presque toutes déposées par les inondations ». Léon Metchnikoff y reconnaît deux parties distinctes : « la plus septentrionale, où se trouvent les ruines de Babylone, n'a point été créée, mais simplement fécondée par les crues annuelles du Tigre et de l'Euphrate, tandis que la seconde, la partie du Sud, fut à la fois créée et fécondée, comme la vallée égyptienne du Nil (2) ».

Ce n'est pas ici le lieu de montrer quel admirable travail d'aménagement ont accompli, surtout dans la basse Chaldée, les habitants de cités dont les fouilles de l'époque contemporaine nous ont seules révélé l'existence. « Établies sur le

(1) *Suite et fin.* V. dans les précédents numéros de *L'Asie française*, année 1916, les pages 48-25, 75-79 et 114-119.

(2) Superficie approximative du Djézireh : 140.000 kilomètres carrés, de l'Irâk Arabi : 120.000.

(1) *La civilisation et les grands fleuves historiques*, p. 247-248.
(2) *Ibid.*, p. 251; cf. p. 249.

cours inférieur de l'Euphrate ou sur les canaux qui s'en détachent, les premières cités chaldéennes se partageaient en deux groupes de petits royaumes d'abord indépendants : Eridou, Ourou, Ourouk, Larsam, Lagash au Sud ; Babylone, Barsip, Kouta, Sippar, Agadé au Nord ; et, entre les deux, Nippour, qui appartient tantôt au groupe méridional, tantôt au septentrional » (1). C'est aux populations de ces royaumes que revient l'honneur d'avoir vraiment aménagé la basse Chaldée ; elles ont su tirer un heureux parti des crues des fleuves, elles ont habilement réglé le cours des eaux, elles ont peu à peu assagi l'inondation et l'ont conduite, au moyen de canaux et de digues, là où son action pouvait être bienfaisante. Pour se faire une idée de l'admirable travail des peuples de l'Elam et de la Babylonie, ce ne sont pas (si intéressantes soient-elles) les dispositions du code de Hammourabi relatives à l'irrigation que l'on doit étudier : il faut parcourir la contrée que ces peuples ont naguère savamment aménagée, il faut y constater par soi-même la perfection d'un système de canalisation dont il ne subsiste plus que des débris.

C'est ce que nous aurions occasion de faire, en étudiant avec quelque détail les environs de Bagdad et le cours inférieur du Tigre et de l'Euphrate. A défaut de cet examen approfondi de la contrée, que nous ne pourrions entreprendre faute de place, rendons-nous compte de ce que sont les abords du Tigre, aux basses eaux ; laissons-nous entraîner par le courant, comme nous l'avons fait déjà depuis Diarbékir jusqu'à Mossoul, sur un de ces curieux radeaux, de ces *kéleks*, dont se servaient déjà les populations antiques de la contrée, et continuons de descendre ainsi le cours impétueux du Tigre.

*
* *

En dépit de son enceinte continue, de ses hautes murailles et de ses tours crénelées dont le Tigre baigne la base, Mossoul est aujourd'hui, et depuis longtemps déjà, une ville en pleine décadence. Sans doute fait-elle illusion à qui n'y a point encore pénétré, et qui l'aperçoit fièrement campée en amphithéâtre sur le flanc oriental du djebel-Djoubilah, dont le fleuve rongé inlassablement le pied ; les hauts donjons et les murs démantelés de vieux châteaux, les minarets des mosquées, les coupoles des églises dominant la masse des maisons de briques et de pierre, parfois même (pour les édifices publics) d'albâtre dit « marbre de Mossoul », et ajoutent à la majesté du paysage, mais combien peu l'activité économique de Mossoul répond à son importance apparente ! qu'ils sont loin, les temps du Kalifat, où cette ville opulente fournissait au monde entier des mousselines si réputées ! Actuellement, au lieu d'exporter, comme elle le faisait naguère, les tissus de coton, si souples et si légers, auxquels elle a donné ou desquels elle tire son nom,

— *adhuc sub judice lis est* — Mossoul en est réduite à acheter à l'étranger presque toutes ses étoffes ; son industrie se borne presque exclusivement à la fabrication d'objets en filigrane, à la teinture des étoffes et au tannage des cuirs. Malgré quelque 40.000 habitants de races et surtout de religions très dissemblables, malgré son rôle administratif comme chef-lieu d'une province et d'un sandjak, ce n'est plus guère que l'ombre d'un grand nom.

Néanmoins, Mossoul, qu'entourent et que dominent des croupes mamelonnées, vit, ou du moins végète encore. Par le pont de bateaux, large d'environ 170 mètres, qui unit en amont du faubourg ou *mahaleh* la ville elle-même à la plaine d'inondation située sur la rive gauche du fleuve, franchissez le Tigre ; puis, au delà de cette plaine, gravissez la berge orientale. Voici un immense plateau, nu, stérile, désolé, que dominent seuls quelques plateaux et quelques tertres artificiels. C'est le lieu dit Kouyoundjik. Là s'élevait naguère l'orgueilleuse Ninive, la ville célèbre dont Sennachérib se vantait d'avoir fait « une cité resplendissante comme le soleil » ; seules, des buttes hautes d'une vingtaine de mètres marquent l'emplacement des temples et des palais d'autrefois. On ne peut même plus parler de ville en décadence... *Etiam periere ruinæ !*

Mossoul, où se sont reportés les faibles restes de la vie bruyante et agitée qui animait naguère les deux rives du fleuve, est le point où les Kurdes venus de Diarbékir arrêtent et dépècent leurs radeaux soutenus par de nombreuses outres en peaux de mouton ; là aussi, au Mahaleh, ceux qui veulent poursuivre la descente du Tigre échangent à l'occasion leurs petits kéleks contre de plus considérables (1) ; puis ils s'abandonnent de nouveau au courant qui les a déjà menés depuis le bas Kurdistan jusqu'au seuil de la plaine, et ils pénètrent dans le Tcheull ou Choll, dont ils longent la lisière orientale.

Aucun arbre sur cette immense surface, large d'à peu près 180 kilomètres dans le Nord, entre la rive droite du Tigre et la rive gauche du Khabour, plus large encore (260 kilomètres) plus au Sud entre Tigre et Euphrate ; à peine, de temps en temps, quelques buissons aux branchages épineux chargés de chiffons et d'informes vêtements, comme le sont les arbres marabouts si bien étudiés au Maroc par M. Edmond Douffé. Peu ou même pas de villages, sauf des villages en ruines ou inhabités, même sur les bords du Tigre ; la grande plaine déserte du Tcheull est le domaine exclusif de quelques tribus arabes dont on ne saurait délimiter exactement les possessions : Anazé ou Anézé, Taï, Chammar. Au milieu de ces nomades circulent parfois des bandits, coupeurs de routes et détresseurs de voyageurs, qui arrêtent les kéleks sur le Tigre, se montrent aussi impitoyables pour les musulmans

(1) G. MASPÉRO, dans l'*Atlas de Géographie historique de Schrader* (notice de la carte n° 2).

(1) Le comte de Cholet, par exemple, a échangé à Mossoul un kélek de 350 outres contre un autre de 500 (*Arménie, Kurdistan et Mésopotamie*, p. 264 et 277).

que pour les chrétiens et ne font jamais grâce de la vie à quiconque tombe entre leurs mains (1).

Qui pourrait croire à l'ancienne importance historique de ce désert? Et cependant, le Tcheull fut autrefois une région de capitales. Que de sites, que de ruines l'attestent, et que de grands noms historiques défilent devant le kélek du touriste! Voici le fleuve lui-même et le grand Zab, terrible à la fonte des neiges; voici la vaste plaine de Gaugamela, où Alexandre gagna en 331 avant Jésus-Christ, la célèbre bataille d'Arbèles, qui consumma la ruine de l'Empire Achéménide; voici le monticule de Nimroud, qui marque l'emplacement de la première capitale de l'Empire assyrien, de Calach, un peu en amont du point où le grand Zab, alors large d'un kilomètre environ, se perd dans le Tigre, à 37 kilomètres dans le Sud-Est de Mossoul.

Grossi par les eaux du Zab, le Tigre franchit allègrement les obstacles que lui oppose le Karatchok-Dagh à son extrémité nord-occidentale et, dégagé des collines qui bordaient encore sa rive droite depuis Mossoul, coule complètement en plaine. Il passe alors, à 90 kilomètres Sud-Sud-Est de Mossoul, à Kaleh-Chargat, tout près d'un tertre analogue à celui de Nimroud; ici s'éleva naguère l'antique cité d'Assour, à qui l'Assyrie doit son nom... Bientôt après, à une cinquantaine de kilomètres en aval, le petit Zab joint à son tour la rive gauche du Tigre, en face du djebel Khanoukha, projection nord-occidentale du djebel Hamrin par delà le fleuve. Une fois encore, le Tigre, qui vient de puiser de nouvelles forces dans l'absorption du petit Zab, entreprend de franchir la barrière montagneuse qui lui fait obstacle; il se resserre et se contracte, si l'on peut dire, pour effectuer une nouvelle trouée, une *fatha*; en décrivant quelques coudes brusques et à angles droits, il échappe victorieusement à l'étreinte du djebel Khanoukha. Dès lors il ne rencontrera plus d'obstacles montagneux; aussi prend-il très vite une largeur considérable. Tout en demeurant très profond et en continuant de courir vers le golfe Persique avec une grande vitesse, le Tigre — la « flèche » — s'épanouit jusqu'à 400 et 500 mètres entre des berges dominant de 5 à 6 mètres le niveau de l'eau (2). En même temps, il commence à devenir un agent de fertilisation pour les terres qui le bordent à droite et à gauche; graduellement, le pays change d'aspect, et au désert du Tcheull, que remettrait vite en valeur le travail ingénieux et persévérant de l'homme, voici que succède bientôt un pays cultivé, ou plutôt une « galerie » de cultures.

La transformation s'opère en aval de la petite bourgade de Tékrit, que domine, sur la rive droite du Tigre, un énorme château ruiné, « boulevard inexpugnable des Arabes indépendants » et lieu de naissance de Saladin. Deux dattiers à

fruits (1) y annoncent une modification totale dans l'aspect général du pays. Peu après, en effet, « aussi loin que la vue peut s'étendre, le sol, si merveilleusement fertile de ces contrées, est couvert de récoltes qu'arrose un système malheureusement fort rudimentaire de petits canaux...; mais, passé une demi-douzaine de kilomètres du Tigre, on ne rencontre plus généralement que le sol aride et desséché là où s'étendaient jadis les champs de froment sans limite qui nourrissaient l'Asie » (2). Cependant, les ruines de cités oubliées auxquelles les indigènes donnent le nom générique d'*Eski Bagdad* (ou « Vieille Bagdad »), se succèdent sur les bords du Tigre, alternant avec les restes splendides d'anciens palais qui remontent au temps des califes et avec les mosquées émaillées et les coupes dorées de la ville sainte de Samara, l'ancienne capitale dont les murailles crénelées gardent les tombeaux d'Imam Hassan Askeri et d'Imam Ali el Hadi, les saints chiites.

Un peu en aval de ce pauvre village, — *magni nominis umbra*, — tout près du rempart de terre dont les Arabes font honneur à Nemrod (Sid Nimroud), le Tigre cesse de courir vers le Sud et s'incline brusquement vers l'Est, pour reprendre d'ailleurs tôt après sa direction normale. Il s'attarde à décrire une foule de cingles et de méandres dans une grande plaine que fécondent ses eaux chargées d'alluvions, et qui se continue sans interruption depuis la mer de Nedjef et la rive droite de l'Euphrate, jusqu'à la « porte », haute de 50 à 70 mètres, par laquelle la Diyalah franchit les assises de grès rouge du djebel Hamrin et s'échappe directement des montagnes. C'est alors encore que le Tigre se grossit de l'Adhim, dont les sources plongent au cœur des chaînes parallèles du Kourdistan. Cependant, les villages succèdent aux villages; bientôt le fleuve roule ses flots argentés entre des berges plantées de palmiers dont le nombre augmente sans cesse et l'on arrive en vue de Bagdad entre « deux rives couvertes d'une véritable forêt de splendides palmiers et de magnifiques dattiers, au milieu des villas et des maisons de plaisance se succédant sans interruption » (3).

Nous ne décrirons pas ici la « Demeure de la Paix », la capitale du célèbre Haroun al Raschid, la ville merveilleuse des *Mille et une nuits*. Il suffira de noter à cette place que, naguère développée surtout sur la rive droite du Tigre, elle s'étend aujourd'hui de préférence sur la rive gauche; là se trouve maintenant la véritable Bagdad. Mais combien la ville actuelle est inférieure à l'ancienne! que sa population est amoindrie, réduite comme elle l'est à quelque 100.000 ou peut-être même 80.000 habitants seulement! et quelle décadence industrielle et commerciale, en dépit de

(1) Voir les détails donnés par le comte de Cholet au sujet des Hamawan (*Arménie, Kurdistan et Mésopotamie*, p. 298-302).

(2) Au mois de mars, c'est-à-dire à un moment où le Tigre est à peu près à l'étiage, avant la grande crue du printemps dont il sera question tout à l'heure.

(1) E. RECLUS : *Nouvelle Géographie universelle*; IX, l'Asie antérieure, p. 410.

(2) Comte de CHOLET : *Arménie, Kurdistan et Mésopotamie*, p. 314 et 312.

(3) Comte de CHOLET, *ouv. cité*, p. 317.

la réelle activité qui s'y maintient en dépit des navires de plusieurs milliers de tonnes, spécialement adaptés à la navigation difficile du Tigre et capables de porter chacun un millier d'hommes et des marchandises à proportion, qui parcourent le fleuve depuis Bassora! Bagdad n'en est pas moins (comme Mossoul, à 350 kilomètres plus au Nord et Bassora à plus de 600 kilomètres en aval), le chef-lieu d'une province et d'un district, un vrai centre économique, et même une capitale digne de ce nom. Elle a grand air quand, de la plaine, on aperçoit, au loin, dominant ses murailles flanquées de tours, les minarets de ses mosquées et les dômes de ses synagogues et de ses églises; et quelle séduction exercent sur le visiteur les belles avenues de palmiers et d'orangers bordant les quais du Tigre! Quelle animation sur le fleuve, large de 250 à 300 mètres, roulant en moyenne 4.626 mètres cubes (à en croire Rennie), et portant les bâtiments les plus variés, ceux des types modernes comme ceux dont se servaient naguère, bien longtemps avant le début de l'ère chrétienne, les Assyriens et les Chaldéens: *mackouff* de charge et de course en nattes de roseaux, recouverts d'un enduit de bitume; *kouffah*, sorte de petits paniers ronds formés de cerceaux reliés par des rameaux flexibles tressés entre eux et recouverts d'un enduit bitumeux qui les rend imperméables, eux aussi, etc. Mais, par contre, à Bagdad disparaissent presque complètement les radeaux flotteurs, les planchers soutenus par des outres que sont les kéleks venus de Diarbékir, de Mossoul, ou encore de Taktak sur le Grand Zab; ceux qui veulent continuer à descendre le Tigre ont tout intérêt à y vendre pour le chauffage le bois de leur radeau et à laisser leurs pilotes regagner leur point de départ à dos de chameau, avec leurs outres dégonflées; pour eux-mêmes, ils poursuivront désormais leur voyage à bord d'un de ces bateaux à vapeur qui, depuis un demi-siècle, desservent les rives du fleuve depuis le golfe Persique jusqu'à Bagdad.

C'est encore près de 1.000 kilomètres à parcourir, mais quel admirable voyage que cette traversée de pays où se sont passés tant d'événements notables dans l'histoire de l'humanité! A peine a-t-on quitté Bagdad que, dans l'isthme même où Euphrate et Tigre ne sont pas distants de 40 kilomètres et communiquent par différents chenaux, de nouveaux noms évoquent de très anciens souvenirs. Voici les Madaïn, les « Villes jumelles », qui se font face: sur la rive droite, Séleucie, l'héritière de Babylone, dont la seule enceinte carrée demeure à peine visible, et, sur la rive gauche, en aval du confluent du Nahrvan, c'est-à-dire de la basse Diyala, la capitale des Parthes, Ctésiphon, avec sa célèbre « voûte de Chosroès ». Plus bas, tandis que le Tigre s'éloignant de l'Euphrate permet à l'Irak-Arabi de s'épanouir jusqu'à une largeur de 300 kilomètres environ, le pays redevient vide d'habitants, et les innombrables méandres du fleuve ne sont plus guère dominés que par de rares tentes de no-

mades. A peine peut-on signaler quelques escales, dont une seule de quelque importance, Kout-el-Amara, une localité qu'entoure un pays agricole très riche dont les immenses jardins et les cultures sont la propriété personnelle du sultan de Stamboul (A. Jouannin). C'est là que le bras septentrional du Chat-el-Haï (le fleuve du serpent) se détache de la rive droite du Tigre; il va, après un sinueux trajet de plus de 200 kilomètres, au cours duquel il se grossit d'une autre branche, restituer à l'Euphrate une partie des eaux que lui ont apportées plus en amont le Saklaviyah et quelques autres coulées parties de la rive gauche de ce fleuve en aval de Feloudjah.

Dès lors, le fleuve se rétrécit; le chenal est très étroit, et n'a presque pas de fond. Le Tigre ne demeure pas dans son lit; « ses flots se portent si facilement, du jour au lendemain, d'un bord à l'autre, que là où, la veille, on circulait avec aisance, ne se rencontre plus, quelques heures après, qu'une mince couche liquide, à peine assez épaisse pour cacher le sable qu'elle recouvre » (1)... En même temps, l'aspect du pays se modifie; plus de dattiers, plus de verdure. Du moins d'abord, une ombre légère comme une brume indécise estompe l'horizon du côté de l'Est; ce sont les montagnes de la Perse qui limitent sur la rive gauche l'uniformité de plaines sans bornes sur la rive droite. Puis enfin, c'est le désert à perte de vue, sans rien qui enferme l'horizon; « rien qu'une aridité uniforme et monotone d'où n'émerge pas une colline » (2). Presque seules, quelques ruines viennent çà et là, seules ou presque seules, rompre pendant quelques instants l'uniforme monotonie du paysage; elles prouvent que l'homme ne sait plus tirer parti d'un sol sur lequel, naguère, vécurent et s'épanouirent d'étonnantes civilisations. Le bourg d'Amara, où la marée commence à se faire sentir et où viennent s'approvisionner les populeuses tribus du voisinage, ne peut que confirmer cette impression. « Quelques jardins, des arbrisseaux et des palmiers se reflétant dans le fleuve, uni comme un lac; quelques bateaux, quelques maisons à demi perdues dans la brume du soir » (3). C'est un peu en aval que le Tigre s'appauvrit encore, en laissant une partie de ses eaux filer vers l'Ouest par l'Ouman-el-Djemal. Bien différent de ce qu'il était à Bagdad est donc le Tigre quand il arrive à Korna, où ses eaux se marient à celles de l'Euphrate, plus occidental.

* *

Le lecteur de ces « notes géographiques » ne trouvera pas ici, du cours de l'Euphrate à travers l'ancien pachalik d'Alep, une description analogue à celle que nous venons de donner du cours du Tigre. On se bat, on s'est déjà battu, ou bien

(1) DENIS DE RIVOIRE: *Les vrais Arabes et leur pays*, p. 7.
 (2) *Ibid.*, p. 48, 47 et 6.
 (3) MULLER-SIMONIS et HYVERNAT, *ouv. cité*, p. 476.

encore on se battra dans l'avenir sur toute la périphérie des territoires drainés par ce fleuve et par ses affluents, en Arménie, en Kurdistan, et jusque dans l'Irak-Arabi; les plaines de l'Euphrate moyen ne semblent pas, par contre, devoir devenir de si tôt le théâtre d'opérations militaires. Remettons donc à plus tard, malgré tout l'intérêt qu'elle peut présenter, une étude un peu précise de cette partie du cours de l'Euphrate et du désert de Syrie; laissons de côté la description de la grande boucle décrite vers l'Ouest par le plus occidental des deux fleuves, comme aussi celle du territoire que se disputent les Anézé et les Chammar, et retrouvons l'Euphrate bien plus au Sud, en aval de Hit, quand il se rapproche du Tigre jusqu'à paraître vouloir s'unir à lui, alors que, par le canal de Saklaviyah, il lui envoie en hommage une faible portion de ses eaux.

A cet endroit, son lit est plus élevé de 5 mètres que celui du fleuve oriental, mais son débit moyen est beaucoup moins considérable (2.055 mètres cubes par seconde); autrement, de peu sensibles différences, sauf pour la rapidité, bien moindre pour l'Euphrate à peu près dépourvu d'affluents, que pour le Tigre. Par ailleurs, des deux côtés, à peu près, même majesté, méandres identiques et même aspect général du pays; sur les rives de l'Euphrate comme sur celles du Tigre, « c'est une mince bande de terre, cultivée seulement à proximité des villages ou des tentes des Arabes installés pour surveiller leurs moissons; puis, au delà et à perte de vue, s'étend le désert, coupé de temps à autre sur la rive droite par de fortes ondulations qui viennent parfois aboutir en de grandes falaises calcaires dressées à pic au-dessus de l'Euphrate (1) ».

Telle est la vallée de l'Euphrate entre Meskéné et Hit, l'importante escale du commerce de transit entre les deux fleuves située sur un rocher à pic de la rive droite de l'Euphrate. Plus au Sud, la transformation est complète, et tout autre qu'on serait tenté de le croire d'abord, en traversant le triste district où le bitume et l'asphalte sourdent de toutes parts, serpentent paresseusement sur le sable et forment dans les bas-fonds d'affreux lacs noirâtres répandant une abominable odeur (2). Bientôt, en effet, l'Euphrate franchit ses berges et se répand hors de son lit, constituant ainsi sur ses deux rives une zone marécageuse d'abord peu considérable, mais qui va bientôt se développer et former de véritables « mers de roseaux » s'étendant à perte de vue sur des centaines de kilomètres carrés.

C'est surtout en aval de Féloudjah, le port de la rive gauche où vient aboutir la route la plus

courte entre Bagdad et l'Euphrate, que ces marais prennent de l'extension. Alors des chenaux analogues au Saklaviyah, un peu plus septentrional, dérivent vers le Tigre, d'altitude légèrement inférieure, une partie des eaux de l'Euphrate; alors aussi le fleuve divague à sa fantaisie dans la plaine mésopotamienne, et gaspille vraiment ses eaux dans une foule de diramations, qui ne reviennent pas toutes au lit majeur, ou qui le rejoignent très en aval. C'est le cas pour le canal de Hindieh, qui conduit à la vaste « mer de Nedjef » près de la moitié des eaux du fleuve. Comment, dans de telles conditions, s'étonner que l'Euphrate, déjà très inférieur au Tigre pour le volume des eaux, perde une bonne partie de sa largeur et ne compte plus que 75 mètres d'une rive à l'autre au milieu des marécages de Lamoun?

A ce moment, l'Euphrate est depuis longtemps (1), comme le Tigre, bordé de palmiers qui trouvent sur les rives du fleuve les conditions les plus favorables pour leur vie et pour leur développement. Alors aussi, les eaux qui roulent vers le golfe Persique ont déjà laissé loin derrière elles, à plus ou moins grande distance de leur lit, les sites de mainte ville qui fut et qui n'est plus, ou de mainte cité à la vie singulièrement ralentie. Sippar, Aghadé, l'énigmatique Birs Nimroud et Koufa, comptent parmi les premières de ces localités, qu'éclipse toutes le nom d'une des plus célèbres et des plus vastes capitales qui furent jamais: Babylone, à cheval sur les deux rives de l'Euphrate. Kerbela et Nedjef ou Meched Ali (2), les villes saintes des Chiites, les immenses nécropoles où veulent être enterrés les sectateurs d'Ali, sont les plus remarquables des secondes. On sait qu'elles n'ont, comme Samara, la capitale du Kalifat au IX^e siècle, qu'une vie éphémère; dans les premiers mois de chaque année, ces deux cités sortent de la torpeur où elles sont plongées pendant le reste du temps et sont envahies par des pèlerins qui décuplent la population de Meched-Hosain ou Imam-Hosain, dans la plaine de Kerbela (environ 15.000 habitants) (3), qui centuplent, et au delà, celle de Meched-Ali ou Imam-Ali, sur les bords de la mer de Nedjef. Une partie de ces pèlerins, ceux qui sont venus des régions situées au Nord et au Nord-Ouest de l'Iran, s'arrête d'abord en janvier à Samara, mais tous, Persans des rivages du golfe Persique et Indiens et pèlerins venus des autres contrées chiites se rendent en février à Kerbela, qui possède le tombeau de Hosain et la mosquée de Hassan, et ils gagnent en mars, à 77 kilomètres dans le Sud-Sud-Est, au cœur d'une des plaines les plus arides de l'Asie, les coupoles dorées de la mosquée qui contient le tombeau d'Ali. Les vivants ne s'y ren-

(1) C'est à Hit que les palmiers commencent à paraître à l'état sporadique.

(2) « Le mot de meched signifie *locus martyrii*, l'endroit où un martyr est mort ou a été enterré » (Dozy: *Essai sur l'histoire de l'Islamisme*, note 2 de la page 446).

(3) Les auteurs diffèrent totalement sur l'importance de la population de Kerbela. Hakki Bey évaluait récemment à 60.000 le nombre des habitants de cette ville, qui (ajoutait-il) reçoit chaque année 200 000 pèlerins (*De Stamboul à Bagdad*, p. 49 du tirage à part).

(1) Comte de Cholet: *Arménie, Kurdistan et Mésopotamie*, p. 343-344.

(2) Le fait a été constaté depuis longtemps, mais peut-être aussi trop généralisé, du moins en ce qui concerne la Mésopotamie. « Le bitume n'y est pas rare, avait écrit dès 1801 le Dr Olivier; on le voit, en divers endroits, couler à la surface de la terre ». (Cité dans le *Nouveau Dictionnaire de Géographie Universel* de Vivien de Saint-Martin, t. II, p. 66, v^o Al DJÉZIREH).

dent pas seuls; comme les habitants de Kerbela et de Nedjef jouissent du privilège de ne pas aller en enfer, nombre de fidèles chiites veulent y résider au moins après leur trépas et demandent que leur dépouille mortelle y soit déposée auprès des sépultures des saints martyrs; « les riches achètent à des prix exorbitants le privilège d'être enterrés tout près du tombeau du saint; la terre elle-même trouve dans les pèlerins d'avidés acheteurs, car elle possède des vertus miraculeuses (1) ».

Comme la presque totalité des lieux de pèlerinage, Kerbela et Nedjef, — cette dernière localité surtout, — ne sont guère vivantes qu'à une époque bien déterminée et assez brève de l'année; il n'en est pas de même des ports établis sur l'Euphrate en aval de Feloudjah, encore que ces points de passage présentent naturellement, au moment des pèlerinages aux villes saintes, une animation intense. Tel est le cas pour Mosseïb; la voie ferrée venue de l'Occident devait naguère franchir le fleuve avant de gagner Bagdad à travers l'Irak-Arabi; aujourd'hui, c'est un peu en aval qu'est établi le célèbre barrage de Hindié, destiné à permettre l'irrigation et, par suite, la mise en valeur de tout le pays. Tel est aussi, et même davantage, le cas de Hillé el Feïdah, « Hillé la Vaste », qui maintient, en un petit point du site ancien de Babylone un peu de la vie dont toute la plaine était naguère animée. Un pont de bateaux, long de 200 mètres, relie les maisons nombreuses, les riches bazars, les superbes jardins et les magnifiques dattiers de la rive droite avec le faubourg situé sur la rive gauche de l'Euphrate, qui, malheureusement, ne coule plus maintenant que deux mois par an à Hillé; pendant tous les autres mois, écrit de manière imagée Hakki Bey (p. 43 du travail cité), le fleuve de Hillé « reste assoiffé, la gorge sèche, desséchant par là même toutes les cultures et les jardins situés sur ses bords ». Comment un passage permanent n'existerait-il pas en cet endroit, où se groupent les routes de la Syrie et des campements arabes? où les unes et les autres se soudent avec quelques-uns des chemins qui conduisent dans les plaines de l'Est et jusque sur les plateaux de l'Iran? — En aval de Hillé (10.000 habitants), Divanié est assise au milieu des rizières, sur la rive gauche de l'Euphrate, à peu près à la hauteur des coupoles en cuivre doré de Meched-Ali sur la rive occidentale de la marécageuse « mer de Nedjef ». — Puis, pendant tout un temps, aucun port sur les rives de l'Euphrate qui, au milieu des marais de Lamloun, se ramifie en plusieurs bras dont les uns se perdent dans les roseaux, dont les autres changent d'aspect et d'importance avec les années, et sont parfois navigables pour des vapeurs, parfois au contraire à peine accessibles à de faibles barques (2)... Mais

(1) R. Dozy : *Essai sur l'histoire de l'Islamisme*, p. 447.

(2) « En descendant en barque le cours du fleuve (a écrit Elisée Reclus, t. IX, p. 400), les Anglais Kemball et Bewsher eurent fréquemment à trainer leur bateau dans la boue et à se frayer un passage à travers les roseaux, là où les vaisseaux à vapeur de Chesney avaient trouvé trente années auparavant 4 à 6 mètres d'eau ».

bientôt, le Hindieh rejoint la rive droite de l'Euphrate; il lui apporte, avec une faible partie des flots qu'il lui soutira jadis en amont, le tribut du vaste lac de Nedjef (1), du *Cheriet Ibn-Haddal* des Arabes, dont les eaux sont alternativement douces et salées, suivant l'importance de la masse aquatique enlevée au fleuve par le Hindieh. Grâce à cette restitution, grâce aussi à celle que le Tigre lui fait un peu plus bas par le moyen du Chat-el-Haï, dont le bras occidental part des environs de Kout-el-Amara, l'Euphrate reprend, mais très lentement, l'apparence d'un vrai fleuve. Ni à Samava, situé à l'embouchure du canal de Chenafié par lequel on arrive à Meched-Ali, ni encore à Nazrié, une ville moderne de 4.000 habitants bâtie au milieu des rizières, près du confluent du Chat-el-Haï, l'Euphrate n'est redevenu lui-même. Il ne l'est pas encore à Souk-ech-Chiokh, le « marché des Cheïks » Montefik, en face duquel un nouvel apport des eaux du Tigre grossit le volume des flots du fleuve, mais il le redevient seulement à Hammar. Ce n'est plus dès lors le modeste filet d'eau des marais de Lamloun, ni les quatre-vingts (?) branches ou *guermé* serpentant au milieu des marécages (*berké*) de Souk-ech-Chiokh; c'est à nouveau un vrai « chemin qui marche », d'allure un peu indolente, mais majestueuse, quand, après avoir dépassé les sites de tant de vieilles cités chaldéennes plus ou moins éloignées de ses berges — Erek, Our, Tello, Eridou, d'autres encore, — il conflue avec le Tigre à Korna.

* * *

Dès lors, au « père » et à la « mère » dont parlent parfois les géographes se substitue un seul fleuve, le Chat-el-Arab, long de 150 kilomètres, depuis Korna jusqu'à sa rencontre avec les flots du golfe Persique. Mais dans cette masse unique, dans cette sorte de mer qui constitue la fusion des deux masses d'eau en une seule, on distingue encore deux courants distincts; l'un est moins abondant, plus lent et plus clair, celui de l'Euphrate, l'autre plus considérable, plus rapide et plus trouble, celui du Tigre. Peu à peu, cependant, une fusion complète s'opère; à quelques kilomètres en aval du triste bourg de Korna — dont la misère actuelle contraste si singulièrement avec le magnifique passé que lui attribue la légende arabe (2), — une fois passé le confluent de la Kerkha descendue des montagnes du Louristan, c'est un flot homogène que celui du Chat-el-Arab. Le « fleuve des Arabes » constitue alors une magnifique artère, un courant

(1) Dimensions de la « mer » de Nedjef : 70 kilomètres de longueur du Nord-Ouest au Sud-Est, et 12 kilomètres de largeur moyenne.

(2) Les Arabes y placent en effet le Paradis terrestre et reconnaissent même dans un vieil acacia « l'arbre de la science du bien et du mal », raconte Denis de Rivoire (*Les vrais Arabes et leur pays*, p. 117.) — Aujourd'hui, à la place du parc merveilleux dont parle la Genèse, on ne rencontre « que quelques cabanes où on ne trouve même pas de pain, un bazar infect, et quantités de moustiques à cause des marécages environnants. » (*De Stamboul à Bagdad. Revue du monde musulman*, vol. XIV, mai 1911, p. 278).

superbe, large de 500 à 600 mètres, profond de 6 à 10 mètres et dont le débit moyen est évalué à 6.700 mètres cubes, par seconde en chiffres ronds. Rien d'étonnant, dans de telles conditions, à ce que des vapeurs d'un fort tonnage utilisent cette voie naturelle de pénétration et sillonnent les flots du Tigre et du Chat-el-Arab entre Bagdad et Bassora, ou plutôt Achar, c'est-à-dire entre les deux points qui marquent ses bornes à une active navigation fluviale.

Achar, où le Chat-el-Arab ne mesure pas moins de 2 kilomètres de largeur (A. Jouannin) et porte des navires jaugeant jusqu'à 4.000 tonnes, n'est rien par lui-même; il ne doit son importance qu'à sa proximité de Bassora, c'est-à-dire du grand marché commercial dont il fut naguère le port fluvial, et avec lequel il se confond aujourd'hui.

C'est à peu près à mi-route entre le bec de Korna et la mer que se dresse, surtout sur la rive droite de l'estuaire, la ville nouvelle, héritière du nom, sinon de la splendeur de la Bassora des califes. On sait combien pittoresque est l'aspect de la « Venise de l'Orient », sillonnée de nombreux canaux; on sait aussi l'importance économique de cette ville, qui est devenue depuis une quarantaine d'années le centre de l'Irak et qui, en échange de ses dattes succulentes, reçoit de l'extérieur tous les produits manufacturés nécessaires aux besoins de l'Irak entier et d'une partie de la Perse. On sait encore combien « l'ongle des Anglais », suivant une expression pittoresque et énergique à la fois (1), pénétré dans la chair de ce pays ». On sait moins, par contre, que Bassora, à qui son immense palmeraie constitue un cadre absolument incomparable, est une ville très malsaine, « la plus malsaine de toute la région » (2).

Plus en aval, deux localités méritent seules de retenir l'attention. Mohammerah est l'une de ces deux localités. C'est un point très important, situé sur la rive gauche, sur la rive persane, du Chat-el-Arab, qui a commencé un peu en amont à marquer la frontière entre l'empire ottoman et le domaine des Chahs; assise au confluent du fleuve et du Haffar, c'est-à-dire du canal par lequel le Karoun, descendu des montagnes du Khouzistan et de la ville de Chouster, est artificiellement rattaché à un système dont il était naguère, grâce au Bamichir, complètement indépendant, Mohammerah commande à la fois le Chat-el-Arab et le Karoun. Plus au Sud encore, et sur la rive occidentale, Fao, petit poste fortifié turc, établi presque à l'embouchure du « Fleuve des Arabes » dans le golfe Persique, n'est autre chose que l'avant-poste de Bassora. Mais combien cet avant-port est inférieur au port lui-même!

La barre qui existe à l'endroit où se rencontrent les flots du Chat-el-Arab et ceux du golfe Persique, voilà la cause de cette infériorité notoire. Un courant maritime parti de la mer d'Oman contourne les côtes septentrionales de la petite

« méditerranée » arabo-persane en se dirigeant d'Est en Ouest, devant l'embouchure du « Fleuve des Arabes »; il porte par conséquent dans le même sens une partie des alluvions charriées jusque-là par la masse des eaux venues de l'intérieur; de là l'oblitération temporaire de l'ancienne embouchure indépendante de l'Euphrate, du Djahri-Zadeh, le *Pallacopas* des anciens Grecs; chaque année, pendant quatre mois, c'est un véritable « fleuve sans eau » (ainsi le nomment les Arabes) que la « bouche d'Abdallah » sur les bords de laquelle s'élevèrent jadis le Terebon de Nabuchodonosor et d'Alexandre le Grand et cette superbe Bassora des califes, dont le petit bourg de Zobeïr marque l'emplacement... Les alluvions que le courant n'entraîne pas vers l'Ouest, dans la direction du Djahri-Zadeh et de l'île de Boubian ou de Babiyan, se déposent à l'entrée du Chat-el-Arab; elles donnent ainsi naissance à une barre en croissant au-dessus de laquelle ne subsiste à marée basse qu'une épaisseur d'eau de 3 mètres à 4 m. 50 environ, portée par le flux (qui élève le niveau de 3 mètres en moyenne) jusqu'à une hauteur de 6 mètres à 7 m. 50. Alors seulement, les bateaux d'un fort tirant d'eau peuvent pénétrer dans le fleuve et atteindre Fao,.... à moins qu'ils ne préfèrent fendre, à force de vapeur, le seuil de boue qui défend l'entrée du Chat-el-Arab, comme celle, plus orientale, du Bamichir. Encore ne peuvent-ils le faire qu'après une série de manœuvres préparatoires singulièrement compliquées. Écoutons Hakki-Bey. « Sur le Chat-el-Arab, écrit-il (*De Stamboul à Bagdad*, p. 98-99 du tirage à part), des bateaux d'une charge de 6.000 et même de 7.000 tonnes peuvent naviguer jusqu'à Bassora, mais à condition de se décharger en entrant, devant l'île de Boubian, en dehors du Chat proprement dit et de compléter leur charge en repartant; le lit du fleuve est peu profond, de sorte que les bateaux lourdement chargés ne peuvent passer; en outre, au moment du reflux, les eaux baissent encore. Voilà pourquoi le bateau, en dehors du Chat, doit abandonner une partie de sa charge; par exemple, s'il a 6 tonnes, il en laisse 4 et perd ainsi quatre ou cinq jours. La charge déposée est transportée par des bateaux moins grands qu'on appelle « grands tchayés ». Le bateau attend ensuite le flux pour pénétrer dans le fleuve, et il dépose le reste de sa charge au lieu dit Achar, à Bassora. En partant il fait de même; le bateau après s'être chargé dans le fleuve de 1.000, 1.500 tonnes, se retire à Boubian, c'est-à-dire en pleine mer; le reste de la charge est transporté derrière lui, en plusieurs fois par les « tchayés » de 1.500 tonnes. Ainsi, pour reprendre le chargement d'un grand bateau, on perd au moins quinze jours. »

Même avec de telles précautions, toutefois, le passage de la barre n'est pas sans quelque risque. Quelle région singulière, en effet, que celle qui s'étend depuis les eaux profondes du golfe Persique jusqu'au delà de la barre sur une profondeur d'environ 12 milles! « Les bouches du Chat et du Bamichir, les lits abandonnés par le courant,

(1) Elle est de Hakki-Bey : *De Stamboul à Bagdad*, p. 96 du tirage à part.

(2) HAKKI BEY : *De Stamboul à Bagdad*. Revue citée, p. 279.

les coulées des eaux supérieures, les étangs d'inondation, les plages vaseuses forment ensemble (dit Elisée Reclus, au tome IX de sa *Nouvelle géographie universelle*, p. 408) un espace indéfini qui n'est plus la mer et qui n'est pas encore la terre; c'est une région que l'on peut comparer aux Sanderban du Gange, mais la végétation en est beaucoup moins riche; au lieu de fourrés impénétrables d'arbustes entrelaçant troncs et branchages, on ne voit que des roseaux dans la plaine inondée, et, pendant les heures de la marée, les voyageurs qui ont déjà franchi la barre et qui remontent le courant fluvial pourraient croire qu'ils sont encore sur la mer; seulement à l'horizon du Nord, des rangées de palmiers, dont on n'aperçoit que les éventails, se montrent dans l'air comme des volées d'oiseaux ». Non seulement les alluvions empiètent graduellement sur la mer et réduisent de plus en plus le domaine du golfe Persique, qui pénétrait naguère beaucoup plus profondément dans les terres, non seulement de vastes étendues de sable sont alternativement couvertes et découvertes par suite du jeu des marées; mais « en gagnant peu à peu sur le flot marin, le fleuve ne cesse de balancer son cours à droite et à gauche; le lit se déplace de siècle en siècle et d'année en année. »

* *

Telles sont les difficultés que présente, pendant la saison des maigres, la navigation sur le Chat-el-Arab et sur les deux fleuves qui le constituent; pendant la saison des crues, l'aspect du Tigre et de l'Euphrate est tout autre que pendant le reste de l'année et la contrée, de son côté se modifie complètement. Par suite de la fonte des neiges tombées pendant l'hiver dans les montagnes qui couvrent les plateaux arméniens et kurdes, l'Euphrate d'abord, puis le Tigre se gonflent peu à peu (1); ces deux fleuves atteignent leur plus haut point vers la fin de mai, se maintiennent à leur maximum pendant plusieurs semaines, l'Euphrate tout au moins, puis se mettent à décroître, lentement et régulièrement, jusqu'au moment où ils reviennent à l'étiage (2). Naturellement le Chat-el-Arab, qui bénéficie de toutes ces crues, a un rythme plus régulier encore que celui des deux fleuves par lesquels il est formé; il roule 6.696 mètres cubes à Bassora en temps normal; combien plus fort est son débit à l'époque des crues! Alors fleuves et rivières sortent de leur lit; alors les marécages qui existent en tout temps au confluent des tributaires du Tigre se perdent au milieu des eaux courantes, et la plaine qui s'étend sur la rive gauche de ce fleuve et du Chat-el-Arab n'est plus qu'un vaste lac couvert d'une couche plus ou moins épaisse d'eau coulant plus ou lentement vers la mer.

(1) L'Euphrate commence à grossir au début de mars, le Tigre l'imite un peu plus tard. Il a une autre crue considérable à la suite des pluies d'automne en novembre; quant à l'Euphrate, il est, d'octobre à mars, sujet à quelques fluctuations qui dépendent du plus ou moins d'abondance des pluies sur le plateau et dans les montagnes (Dictionnaire de Vivien de Saint-Martin, V. Euphrate).

(2) Vers le milieu de septembre pour l'Euphrate, dès la mi-juin pour le Tigre.

En aval de son union avec tous ses tributaires, le Tigre déborde en plusieurs points de son cours, et il projette à l'orient un rameau marécageux, le Hadd, qui va s'unir à la Kerkha, la rivière du Louristan. A certains moments, c'est mieux encore; toute la plaine qui va depuis le Tigre inférieur jusqu'aux avant-monts persans n'est qu'une vaste mer intérieure, appelée souvent par ironie *Oumm-el-Bak* ou la « Mère des moutiques (1).

* *

Ce sont là des faits d'ordre physique qui ont leur importance en tout temps, mais qu'il convient surtout de ne pas oublier pour se rendre un compte exact des difficultés spéciales, que peuvent présenter des opérations militaires dans le pays de l'Irak-Arabi. D'autres résultent de l'état politique du pays et d'autres de son état économique. Ce sont là des points sur lesquels il conviendrait d'insister. Nous y reviendrons plus tard, s'il y a lieu, au moment où se seront dessinées les opérations militaires qui reprennent actuellement aux alentours de Kout-el-Amara. Mettons, en attendant, le point final à ces « notes géographiques », très incomplètes, mais qui auront cependant, nous l'espérons, donné quelque idée de pays où se déroulent des événements dont le grand intérêt ne saurait échapper aux lecteurs de l'*Asie française*.

HENRI FROIDEVAUX.

LA SITUATION POLITIQUE EN CHINE

Il y a quelques mois, dans le dernier numéro de ce Bulletin, en annonçant la convocation, par Li Yuen Hung, du Parlement qui avait été dissous par Yuan Chi Kai, nous indiquions que des conflits étaient probables entre les membres de cette Assemblée, émanation du parti révolutionnaire, et l'élément militaire qui venait de causer la perte de son ancien chef, en l'abandonnant, mais dont les idées étaient beaucoup plus proches des siennes que celles des disciples de Sun Yat Seu. Nos prévisions se sont réalisées au point que toute la politique chinoise a été dominée, depuis lors, par le développement de ce conflit arrivé maintenant à un état de crise aiguë.

La première manifestation de cette lutte d'influence et de prépondérance a été, au mois de septembre, une réunion provoquée par Chang Chun, à Siu-Chéou-Fou, sur les confins du Nganhoei, du Kiangsou et du Chantoung, où il se tient avec ses troupes, à cheval sur la région de la ligne de Pouko à Tientsin et du grand canal impérial, en excellente situation pour faire sentir

(1) E. RECLUS : *Nouvelle géographie universelle*, IX, p. 390.

à la fois son action sur le Yangtsé et dans la région Nord de Tientsin-Pékin.

Chang Chun est un chef de bande qui, au début de la Révolution, se déclara pour le maintien de la dynastie mandchoue et prit part contre les rebelles à la tête de son armée personnelle dont l'effectif s'élevait à une vingtaine de mille hommes. Il défendit la ville de Nankin contre les révolutionnaires et la leur abandonna ensuite dans des conditions assez mystérieuses. Après la chute de l'Empire, il se rallia à la fortune de Yuan Chi Kai et prit parti pour lui, au cours de la nouvelle rébellion de 1913. Il reprit alors Nankin aux révolutionnaires. Durant la dernière insurrection, il eut la même attitude réservée que le général Feng Kouo Tchang, commandant à Nankin, et prit, avec ce dernier, position d'arbitre, mais en réalité, comme lui, loin de rien faire pour aider le pseudo-empereur à triompher de ses ennemis, il abandonna sa cause jugée irrémédiablement perdue.

Un tel homme ne pouvait admettre que l'échec du dictateur dût avoir pour conséquence de donner le pouvoir aux tenants de la « Jeune-Chine ». De là, son hostilité qui se traduit par l'organisation de cette conférence de Siu Tchéou, dans le but de constituer une opposition puissante aux politiciens du Parlement.

Il y eut plusieurs réunions auxquelles les gouverneurs militaires de presque toutes les provinces du Nord se firent représenter, de même que la plupart des monarchistes notoires, parmi lesquels le gouverneur de Nganhoei, Nié Tse Tcheng, allié à la famille de Yuan Chi Kai. La discussion aboutit au vote de diverses motions importantes comme la dissolution du Parlement et le renvoi du ministère des éléments Kouomintang tels que Tang Chao Yi, ministre des Affaires étrangères, Soen Hong Yi, ministre de l'Intérieur, Kou Tchong Hsiou, ministre de l'Agriculture, etc.

Un ultimatum dans ce sens fut envoyé à Pékin. Un mandat du président de la République condamna pour la forme cette intervention de militaires dans la politique, mais le plan de cette ligue conservatrice n'en eut pas moins ainsi un commencement d'exécution. Et dans tous les cas, la lutte était ouverte entre elle et le Parlement.

* * *

La ligue des gouverneurs militaires marqua d'abord un premier avantage avec la démission de Tang Chao Yi qui renonçait à prendre possession de son portefeuille et à braver ainsi une hostilité qu'il jugeait sans doute dangereuse. Le Parlement marqua l'autre manche, en refusant comme ministre des Affaires étrangères, en remplacement de Tang Chao Yi, les deux candidats qui furent ensuite proposés par le président du Conseil et qui, par leurs antécédents, pouvaient avoir l'agrément des gouverneurs: Lou Tsen Tsiang, qui avait été le premier ministre de Yuan Chi Kai proclamé empereur et Wang Ta Sié, ancien vice-président du Conseil administratif, qui

avait eu à examiner le projet de restauration monarchique et l'avait approuvé. Li Yuen Hung, président de ce Conseil, s'étant fait porter malade, maladie évidemment très diplomatique, dès que cette question avait dû être examinée, Wang Ta Sié avait présidé toutes les réunions.

Il a été, depuis, pourvu à ce ministère par la nomination de Ou Ting Fang, ancien ministre de Chine aux Etats-Unis, qui vivait, à Changhaï, en dehors de tous les partis, depuis la Révolution, au cours de laquelle il avait joué le rôle important de négociateur entre les révolutionnaires et les gens du Nord. Mais si cette difficulté se trouve ainsi résolue, la lutte entre les deux éléments, bien loin de s'être calmée, a gagné le gouvernement lui-même au sein duquel elle a provoqué une crise dont on ne sait trop quelle pourra être la solution.

Le président du Conseil, le général Toan Tsi Joei, bien qu'ayant, lui aussi, blâmé pour la forme l'initiative des gouverneurs militaires, passait pour être secrètement d'accord avec eux. On savait que le secrétaire général du ministère, son homme de confiance, auquel on lui reproche d'abandonner la direction des affaires, était en relations avec Chang Chun. Les efforts qu'il a faits récemment pour que le ministre de l'Intérieur, Soen Hong Yi, spécialement visé par la conférence de Siu-Tchéou-Fou, se démit de ses fonctions, ont achevé d'ouvrir les yeux.

Le ministre, ainsi invité au sacrifice, s'est énergiquement refusé à abandonner son portefeuille et la situation est devenue si tendue entre les deux personnages que, pour ne pas se rencontrer, l'un et l'autre se sont abstenus, tous ces temps-ci, d'assister aux conseils de cabinet. La presse avancée mène, depuis lors, une campagne des plus vives contre Toan Tsi Joei, le sommant de démissionner. Quant au Parlement, son attitude à l'égard du président du Conseil s'est marquée dans les deux votes qu'il a émis contre l'acceptation de Lou Tsen Tsiang et Wang Ta Sié comme ministre des Affaires étrangères. Il y a eu au premier 228 voix contre et 217 pour et, au second, 226 voix contre et 219 pour. L'opposition n'aurait donc qu'une faible majorité d'une dizaine de voix, mais on en comprend l'importance quand on sait la toute puissante influence que donne, en Chine, sur les parlementaires, le fait de déterminer le pouvoir.

* * *

L'élection du vice-président de la République qui vient d'avoir lieu, en remplacement de Li Yuen Hung devenu président, est également à retenir bien qu'elle projette peu de lumière sur une situation politique extrêmement trouble.

Les candidats étaient le général Feng Kouo Tchang, appuyé par la fraction modérée du parti Kouomintang; le général Toan Tsi Joei, président du Conseil, appuyé par des éléments divers, mais représentant surtout l'élément militaire; l'ancien grand mandarin de l'Empire Tsen Tchoen Hien (ou Hsiuan) et Ouang Ching, candidats des

Kouomintang avancés, enfin Lou Youg Ting, gouverneur militaire du Kouantoung, appuyé par une fraction importante de l'ancien parti Tsingpoutang dont le membre le plus connu est le lettré Liang Tsi Tchao.

Avant le vote, le général Toan Tsi Joei, qui avait demandé, dans le cas où il serait élu, de conserver la présidence du Conseil et le ministère de la Guerre, ayant vu cette prétention repoussée, avait retiré sa candidature.

Trois tours de scrutin furent nécessaires pour obtenir un résultat. Au troisième vote, Feng Kouo Tchang était élu par 520 voix contre 216 qui étaient allées à Lou Youg Ting.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet événement politique, outre l'incohérence qui fait d'un Feng Kouo Tchang le candidat des parlementaires issus en somme du parti révolutionnaire contre lequel il combattit en 1911, comme généralissime des impériaux, c'est que, dans cette escalade du pouvoir, ce sont des généraux, voire d'anciens chefs de bande comme Lou Youg Ting, qui sont au premier plan, alors que de grands lettrés et d'anciens ministres comme Tsen Tchoen Hien, Liang Tsi Tchao, etc., qui seraient des hommes d'Etat tout désignés pour la Chine, paraissent évincés. Il faut y voir une nouvelle indication que la force véritable, la seule force, dans ce pays, en présence de l'indifférence des masses, n'appartient pas aux politiciens, mais aux chefs militaires qui se disputeront de plus en plus le souverain pouvoir. Les uns, comme Feng Kouo Tchang jugeront habile de s'appuyer sur le Parlement, d'autres, tels Toan Tsi Joei, tableront sur des éléments purement militaires, mais on peut dire dès à présent que, en face de tels compétiteurs, les temps sont encore loin où la « Jeune Chine » pourra faire prévaloir son programme de transformation moderniste. Ses chefs que la révolution semblait devoir placer à la tête de leur pays, se sont effondrés. L'influence du premier d'entre eux, Sun Yat Sen, ne se retrouve nulle part, dans les événements actuels. L'agitateur Ouang Ching, qui avait réuni un nombre infime de voix à l'élection pour la vice-présidence, vient de mourir et on annonce aussi la fin, au Japon, du promoteur de la dernière insurrection, l'ancien gouverneur du Yunnan durant la révolution, Tsai.

*
*
*

Il est bien difficile, dans de pareilles conditions, de faire des pronostics. Tout au plus peut-on prévoir, à Pékin, les luttes de coterie et de personnes qui sont traditionnelles en Chine, mais qui avaient autrefois un frein dans l'autorité souveraine de la grande impératrice douarière et, plus récemment, dans la poigne un peu rude de Yuan Chi Kai. Aujourd'hui la personnalité, du président Li Yuen Hung étant dépourvue de prestige et d'envergure, on ne voit plus la possibilité d'un tel régulateur pourtant indispensable.

De quelque côté qu'on envisage la situation, on espère d'autant moins un remède à l'anarchie

politique grandissante qu'elle est due à l'opposition profonde qui existe entre les institutions nouvelles et l'état social réel de la nation. Que peut faire un Parlement, fût-il même parfait, — et ce n'est certes pas le cas — quand la puissance véritable est entre les mains de grands féodaux, de chefs de bandes qui se constituent des armées personnelles avec lesquelles il faut compter et grâce auxquelles, dans tous les cas, leurs chefs peuvent impunément braver toutes les lois et toutes les décisions du gouvernement?

Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est qu'avec son extraordinaire faculté d'adaptation empirique aux pires conditions, la Chine puisse continuer de vivre, sans la haute direction qui malheureusement lui manque, en évitant les désordres intolérables dont les conséquences, proches et lointaines, seraient assurément mauvaises pour tous les peuples intéressés au maintien de la paix et du *statu quo* en Extrême-Orient.

JEAN RODES.

Levant

Les massacres arméniens. — Le gouvernement britannique vient de publier un Livre Bleu sous ce titre : *Le traitement des Arméniens dans l'Empire ottoman 1915-1916*. Les documents qui le composent furent présentés au vicomte Grey par le vicomte Bryce qui a fait la préface de ce livre.

Ils contiennent les preuves recueillies par le gouvernement britannique en ce qui concerne les abominations commises par les Turcs sur les Arméniens. C'est une documentation officielle réunie avec tout l'esprit critique voulu. Dans une lettre au vicomte Bryce le vicomte Grey dit que « cette terrible masse de preuves devrait être publiée et étudiée avec soin par tous ceux qui ont à cœur les intérêts de l'humanité ». Les témoignages recueillis ainsi sur les atrocités arméniennes ont été soumis par le vicomte Grey à diverses autorités américaines, MM. N. A. L. Fischer, le professeur Gilbert Murray, M. Moorfield Storey, le président de l'Association des avocats américains, avec prière de donner leur opinion sur leur valeur.

Tous ont répondu qu'ils considéraient les preuves comme absolument concluantes. M. Moorfield Storey dit : « Bien qu'il y ait de nombreuses incertitudes en ce qui concerne les détails ces déclarations établissent hors de toute question les faits essentiels ». Le professeur Gilbert Murray croit que « l'évidence de ces lettres et de ces rapports peut supporter toute enquête et triompher de tout scepticisme. » M. H. A. L. Fisher, maintenant président du Conseil de l'instruction publique des Etats-Unis, dit qu'il est « impres-

sionné par ces preuves qui s'ajoutent les unes aux autres... Il est clair qu'une catastrophe préparée sur une échelle sans aucun précédent dans l'histoire moderne a été infligée systématiquement aux habitants arméniens de l'Empire ottoman. » M. Fisher croit que la responsabilité première en incombe au gouvernement de Constantinople mais que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie doivent en porter leur large part. « En raison dit-il du fait que les représentations de l'ambassadeur autrichien auprès de la Porte eurent pour résultat d'obtenir une exemption partielle pour les Arméniens catholiques, nous sommes amenés à admettre que les horreurs indicibles que ce volume nous rapporte auraient pu être atténuées, sinon même complètement évitées, si des remontrances promptes et énergiques avaient été, dès la première heure, adressées au gouvernement ottoman par les deux puissances qui avaient acquis une influence prédominante à Constantinople. Tous les faits tendent au contraire à suggérer à l'esprit que ces deux puissances étaient d'une manière générale favorables à la politique de déportation infligée aux Arméniens ».

La préface écrite par le vicomte Bryce analyse les documents sur lesquels repose la preuve des faits. Le vicomte Bryce fait observer que presque tous ont été fournis par des témoins oculaires; que les faits principaux sont établis sur des preuves concurrentes mais provenant de sources différentes et indépendantes; que des faits de nature identique ou très analogue se produisant dans des endroits éloignés les uns des autres ont été affirmés par des témoins différents et indépendants; que les preuves concluantes et venant d'origines diverses sont si fortes qu'elles établissent les faits sans permettre le moindre doute; que beaucoup des rapports les plus choquants et les plus horribles sont ceux pour lesquels on a recueilli les témoignages les plus abondants.

« Les dimensions, écrit-il, dans lesquelles ces massacres ont été perpétrés et l'ampleur des cruautés impitoyables qui marquèrent la déportation semblent de nature à faire mettre en doute l'authenticité des récits. On peut se demander comment il est possible que des êtres humains aient commis tant et de tels crimes sur des femmes et des enfants innocents. Mais le souvenir des massacres précédents est pour attester que de telles horreurs font partie de la politique depuis longtemps arrêtée et à maintes reprises renouvelée par les maîtres de la Turquie... Des voyageurs européens ont souvent loué l'honnêteté et la bonté de cœur des paysans turcs et nos soldats ont déclaré qu'ils sont de loyaux ennemis. Je n'ai rien à dire contre eux et je dois même ajouter que j'ai connu des fonctionnaires turcs qui, individuellement, m'ont donné l'impression d'hommes honnêtes et de bonne volonté. Mais l'œuvre des dirigeants de la Turquie pendant les deux ou trois derniers siècles, depuis le sultan en haut de l'échelle jusqu'au simple mutessarif de district, a été, prise en gros, une série presque

ininterrompue de faits de corruption, d'injustice et d'oppression allant souvent jusqu'à la plus hideuse cruauté. »

Nous ne saurions répéter ici, surtout après tout ce que nous avons déjà écrit récemment sur les horreurs arméniennes, les preuves qui sont accumulées dans le *Livre Bleu* anglais. Peut-être aurons-nous à y revenir surtout si on essayait de disculper le gouvernement de Constantinople et ses complices. Cependant nous croyons bon de rapporter le témoignage d'un survivant du massacre de Sassoun. Voici le récit émouvant donné dans le *Livre Bleu* de la fin de la résistance de ce groupe de montagnards arméniens.

Les Arméniens furent obligés d'abandonner les lignes extérieures de leurs défenses et de se retirer peu à peu dans les montagnes d'Antok, le massif central qui s'élève à une hauteur de quelque 3.000 mètres. Les non-combattants, femmes et enfants, et les grands troupeaux de bétail gênaient singulièrement les mouvements des défenseurs dont le nombre avait été déjà réduit, au cours de la lutte, à moins de la moitié de leur effectif primitif de 3.000 hommes. Une terrible confusion régnait pendant les attaques turques aussi bien que pendant les contre-attaques arméniennes. Beaucoup d'Arméniens brisaient leur fusil après avoir brûlé leur dernière cartouche et se servaient ensuite de leur pistolet et de leur poignard. Les réguliers Turcs et les Kurdes dont le nombre s'élevait vers la fin à quelque 30.000 hommes, montaient peu à peu de plus en plus haut sur les pentes de la montagne et seraient de près la position suprême de la défense arménienne. Alors se produisit une de ces luttes désespérées et héroïques pour la vie qui ont toujours été l'orgueil des montagnards. Les hommes, les femmes et les enfants combattirent avec des couteaux, des faux, des pierres et tout ce qui leur tombait sous la main : ils roulaient des blocs de rochers sur les pentes rapides, tuant beaucoup d'ennemis. Dans un combat corps à corps effroyable on voyait des femmes enfoncer leur couteau dans la gorge des Turcs, réussissant souvent à les tuer. Le 5 août dernier jour de la lutte, les rochers ensanglantés de l'Antok furent enfin pris par les Turcs. Tous les guerriers arméniens de Sassoun, excepté ceux qui avaient tourné les Turcs pour les attaquer sur leurs flancs et leurs derrières, étaient morts en combattant. Un certain nombre de jeunes femmes qui se trouvaient près de tomber entre les mains des Turcs se précipitèrent dans les abîmes de la montagne, quelques-unes tenant encore leur enfant dans leurs bras.

L'extermination des Nestoriens. — D'après des nouvelles venues par la voie de l'Égypte, les Turcs se sont attaqués à une autre nationalité chrétienne de l'Empire ottoman : des massacres des Nestoriens ont été commencés dans la région de Mardine. Ainsi se poursuit, après les Arméniens, les Syriens et une partie des éléments grecs de l'Asie Mineure, la destruction des nationalités chrétiennes qui, dans l'esprit des Jeunes Turcs et de leurs conseillers allemands étaient à supprimer comme faisant obstacle à la turquisation de l'Empire ottoman.

L'indépendance du grand chérif de La Mecque. — Nous avons déjà signalé l'esprit libéral dans lequel le chérif Hussein, qui a proclamé contre les Turcs l'indépendance du Hedjaz,

organise sa nouvelle principauté. Récemment il a constitué un ministère composé des départements suivants : Grand Cadi ou Justice ; Affaires étrangères, Etat Major, Instruction publique ; Commerce et Travaux Publics, Fondations pieuses, (Ouakoufs) et Finances. Par un autre rescrit le chérif Hussein a créé un Sénat de 20 notables.

Extrême-Orient

CHINE

Mort de deux notables du parti républicain. — Cet automne, à moins de huit jours d'intervalle, ont disparu deux des principaux acteurs de la Révolution chinoise, dont la perte est un coup sensible pour le parti républicain.

Hoang Hsing est mort à Changhaï le 31 octobre. Depuis quinze ans, il était l'homme d'action du parti révolutionnaire dont Sun Yat Sen était le théoricien. Il a dirigé et quelquefois exécuté personnellement tous les coups de main tentés contre la dynastie des Tsing en divers points de la Chine. On le voit, dès 1900, participer au soulèvement isolé tenté à Hankéou par Tang Tsai Tchong ; il est mêlé aux complots des révolutionnaires du Yangtseu et à l'assassinat du gouverneur de Youangsi en 1904 ; il dirige en 1906 et 1907 les soulèvements de Kin-Tchéou, de Tchao-Tchéou au Koangtong, les coups de main de Nam-Koan et de Ho-Kéou sur notre frontière sino-annamite. En 1911, il complota l'assassinat du maréchal tartare de Canton et prend part comme général de l'armée révolutionnaire aux opérations militaires de la région de Han-Kéou. Nommé président à Nankin par Youan Chi Kaï, il démissionna pour s'occuper plus spécialement de la propagande en faveur des emprunts nationaux dans les colonies chinoises à l'étranger.

Lors de la Révolution de 1913, il donna le signal du mouvement dirigé contre Youan Chi Kaï en s'emparant de Nankin, mais il dut fuir devant des forces supérieures. Depuis ce temps, il vécut au Japon et à Changhaï, préparant dans l'ombre le renversement du dictateur. Après la mort de Youan Chi Kaï et le rétablissement de la République, il refusa de se rendre aux instances de Li Yuan Hong qui lui offrait à Pékin une honorifique sinécure et demeura à Changhaï où il vient de mourir.

Exalté et brouillon, Hoang Hsing n'avait d'autre mérite qu'une bravoure extraordinaire et, s'il fut un des fondateurs de la République, il constituait un élément turbulent, dangereux pour la tranquillité du pays.

Tsai Ao était un esprit plus rassis et capable d'une action plus réfléchie et plus durable. A côté de son énergie militaire, il montra, dans ce milieu qui en manque si fort, quelque capacité administrative.

Agé de vingt-six ans, il aura eu une carrière courte, mais très remplie. Elève de Léang Ki Tchao, il avait fait au Japon ses études militaires et prit très rapidement ses grades. En 1911, il était colonel et chargé de l'instruction de l'armée moderne au Yunnan. Il fut pris pour chef par le parti révolutionnaire local et élu *toutou*. Mais l'ascendant qu'il acquit très rapidement dans les provinces du Sud inquiéta Youan Chi Kaï qui le manda à Pékin en 1913 et lui confia un poste de conseiller militaire permettant de le surveiller de très près. Tsai Ao sut cependant conserver le contact avec les révolutionnaires du Sud. Pour tromper les soupçons de Youan Chi Kaï, il feignit de mener joyeuse vie à Pékin et signa l'un des premiers la déclaration par laquelle le parti militaire modiste soutenait la légitimité d'une restauration monarchique.

Profitant d'un défaut de la surveillance exercée sur lui et dont il avait sans doute, par ses ruses, amené le relâchement, il put s'enfuir de Pékin et, après un court séjour au Japon, regagna le Yunnan d'où il adressa à Youan Chi Kaï, le fameux ultimatum qui devait déchaîner la troisième révolution. Mais, après la mort du dictateur, il dut se retirer au Japon pour soigner sa santé, ruinée par l'existence aventureuse de ces dernières années et il a succombé dans les premiers jours de novembre à la laryngite tuberculeuse dont il souffrait depuis longtemps.

Le général Tsai était d'une intégrité très rare dans ce pays. Il se montrait très instruit, et, comme nous l'avons dit, cet homme de parti avait quelques dons d'administration.

En effet, il sut, dans des circonstances exceptionnellement difficiles, maintenir un certain ordre au Yunnan et au Seu Tchouan dont il fut successivement gouverneur ; or, depuis son départ, ces provinces sont retombées dans un irrémédiable état d'anarchie.

Appartenant au parti modéré, il ne versa jamais dans les excès des radicaux avancés au milieu desquels les événements l'avaient contraint de combattre ? Il était tout désigné pour devenir l'une des têtes du gouvernement et l'on avait d'ailleurs songé à lui pour constituer un ministère.

La question du confucianisme et le gouvernement de Pékin. — Parmi les nombreux problèmes que soulève la rédaction de la Constitution définitive, celui du confucianisme est aux yeux des Chinois l'un des plus importants.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la question d'une religion d'Etat s'est posée. Déjà en 1911, les rédacteurs de la Constitution provisoire avaient dû l'envisager et s'étaient décidés à la passer sous silence, se contentant de proclamer la liberté de conscience et le droit de pratiquer leurs cultes respectifs pour tous les citoyens chinois.

Lorsqu'en 1913 le Parlement elabora le projet de Constitution définitive que sa dissolution devait laisser inachevé, la question fut de nouveau examinée. Youan Chi Kaï, qui voyait dans la doc-

trine de Confucius un moyen de gouvernement, et eut toujours l'habileté d'en tirer parti pour légitimer ses aspirations à la dictature, songeait à en faire une religion d'Etat dont il eût été le grand prêtre. Aussi s'attachait-il, comme nous l'avons fait observer lorsqu'il officia au « Temple du Ciel », pour frapper l'opinion, à faire revivre dans toute leur ancienne pompe, les cérémonies annuelles de ce culte.

D'autre part, la puissante Société confucianiste de Chine, dont le président est encore Kang You Ouei, usait de toute son influence dans les cercles gouvernementaux et au Parlement pour faire adopter le principe d'une religion d'Etat; mais les protestations de millions de Chinois appartenant à d'autres cultes faisaient craindre pour l'avenir des troubles intérieurs.

En outre plusieurs orateurs influents de l'Assemblée nationale émirent l'opinion que quelle que fût la haute portée morale du confucianisme, il était impossible de considérer cette doctrine sociale comme une religion et que les honneurs publiquement rendus à Confucius étaient bien l'hommage de la nation à un penseur éminent mais non le culte rendu à une divinité. Les législateurs se rangèrent à cet avis et conservèrent simplement dans leur projet une disposition par laquelle la doctrine de Confucius était adoptée, non plus comme religion d'Etat, mais comme devenant le principe fondamental de toute éducation.

Cette qualification avait subsisté dans le projet qui fut présenté au Parlement le 5 septembre dernier. Elle faisait l'objet de l'article 19, qui, décrétant l'instruction primaire obligatoire, ajoutait (alinéa 2) : « ... La doctrine de Confucius est le fondement principal de l'éducation nationale... ».

Même sous cette forme mitigée, et bien que l'on eût pris soin de stipuler dans un article précédent la liberté absolue de conscience, l'article 19 parut à beaucoup de nature à alarmer les fidèles des diverses religions qui pouvaient redouter de se voir opprimer en vertu de la loi s'ils refusaient de se plier à des principes d'éducation contraires à leurs convictions religieuses.

Aussi la discussion de ce texte a-t-elle soulevé de vives objections au sein même du Parlement, qui compte parmi ses membres des adeptes de toutes les religions de Chine. Le vice-président du Sénat, Ouang Tchang Ting, élevé en Amérique et chrétien, fut un de ceux qui protestèrent le plus vivement. D'autre part un certain nombre de représentants du parti Kouo-min-tang, furent d'avis que les principes de la doctrine confucianiste étaient contraires à l'esprit des institutions républicaines. L'alinéa 2 fut donc rejeté.

Passera-t-il lors d'une deuxième lecture? On peut se le demander et l'opinion populaire se préoccupe actuellement de cette question. La Société confucianiste se livre d'ailleurs à une active propagande menée par Kang You Ouei et Leang Ki Tchao : tous deux multiplient démarches et conférences pour convaincre les opposants. Pour les impressionner plus fortement, ils ont même fait appel à

Tchanghsioun, l'un des chefs militaires qui se partagent la réalité du gouvernement de la Chine. Ce personnage n'a pas laissé échapper cette occasion de chercher à exercer une influence sur le gouvernement central. Il a expédié au Président du Conseil un long télégramme signé d'une vingtaine de hauts fonctionnaires et de gouverneurs provinciaux, recommandant vivement l'insertion dans la Constitution définitive d'une disposition élevant le confucianisme au rang de religion d'Etat.

Par contre, plusieurs millions de chrétiens se sont groupés pour adresser au Parlement une pétition protestant contre cette mesure et donnant pour raison qu'une éducation nationale basée sur le confucianisme conduirait à une renaissance du mouvement monarchiste et que, d'ailleurs, une telle mesure était de nature à susciter des troubles religieux et à retarder le progrès de la civilisation chinoise.

Ces arguments sont discutables, surtout le premier : la doctrine confucianiste n'a en effet rien d'incompatible avec les institutions républicaines. Elle donne au souverain le rôle d'un bon père de famille et, si l'on remplaçait dans la doctrine de Confucius le mot « souverain » par chef de l'Etat, ses préceptes seraient pour la plupart applicables avec fruit sous un régime de souveraineté nationale.

Il est probable que ces résistances feront, une fois de plus, éluder la solution du problème.

JAPON

Les prêts japonais à l'Europe. — Nous avons déjà signalé le fait remarquable que le Japon était devenu un pays prêteur aux nations européennes. Un emprunt russe a été, comme nous l'avons dit, conclu sur le marché japonais pour permettre le paiement du matériel de guerre acheté par la Russie au Japon. Plus récemment le gouvernement japonais mettait à la disposition de l'Angleterre une somme de 50 millions de dollars pour améliorer le change entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Au commencement de décembre on a annoncé que le trésor britannique avait conclu un arrangement en vue de l'émission sur le marché japonais d'un emprunt anglais de 100.000.000 de yen soit environ de 250.000.000 de francs. Il s'agit encore pour l'Angleterre d'améliorer son change aux Etats-Unis et il a été entendu que tout le produit de l'emprunt serait envoyé en Amérique.

L'emprunt sera émis par un syndicat dix-huit banques japonaises ayant à sa tête Yokohama Specie Bank.

L'emprunt consistera en bons de l'échiquier à 6 0/0 d'intérêt et trois années d'échéance. Il sera émis au pair.

La situation financière qui permet au Japon de devenir à son tour un peuple exportateur de capi-

taux continue à être consolidée par le mouvement commercial. Comme nous l'avons fait observer à plusieurs reprises le commerce du Japon a beaucoup augmenté depuis la guerre et en particulier les exportations dépassent de plus en plus les importations. Pendant le mois d'octobre, le dernier dont nous ayons les statistiques, elles ont été respectivement de 64 et de 114 millions de yen contre 39 et 73 millions en octobre 1915.

La guerre et le développement économique du Japon. — Un grand nombre de produits que l'archipel japonais n'exportait pas, ou tout au moins peu, avant la grande crise européenne, lui sont maintenant demandés : telle est une des causes de l'enrichissement de ce pays par la guerre. C'est ainsi que la production du soufre, celle du zinc et celle du celluloid se sont considérablement développées au Japon depuis deux ans.

On sait que le soufre est un des grands moyens de la production de la poudre sans fumée sous forme d'acide sulfurique. Ce corps est produit, soit avec le soufre extrait des pyrites, soit avec le soufre natif : le manque de cette substance est même une des seules raisons qui puissent, à un moment donné, limiter l'augmentation de la fabrication des explosifs en Allemagne.

Avant la guerre, l'Italie était le grand pays exportateur de soufre, elle retient maintenant sa production pour ses armements et ceux de ses alliés. Il en résulte une demande d'autant plus grande de soufre japonais que la Russie en exige une quantité considérable pour la consommation de ses usines de guerre. Le prix a augmenté parallèlement à la quantité exportée et les mines japonaises s'efforcent de produire le rendement maximum.

Quant au zinc, avant la guerre, le produit indigène était concurrencé au Japon même par le produit étranger. Depuis lors, le Japon, non seulement exporte, mais encore concentre en vue de l'exportation et de la consommation intérieure, qui sert en partie à des armements eux-mêmes exportés, des zincs de Chine et de Sibérie ; on espère en importer bientôt d'Australie. Les sorties de ce métal, qu'on estimait en 1914 à 5.000 tonnes, ont passé à 18.000 tonnes en 1915 et auront sans doute été, en 1916, de 25.000.

Avant la guerre, la production du celluloid était rendue difficile au Japon par l'importation du produit d'Allemagne. Le blocus de ce dernier pays a fait complètement cesser ce commerce et la production japonaise a plus que doublé passant à 2.200.000 livres, dont 1.400.000 sont exportées, surtout sur la France et l'Angleterre. On espère porter bientôt la production à 3.000.000 de livres.

Le maréchal Oyama. — Une dépêche arrivée le 11 décembre a annoncé la mort du maréchal prince Oyama, qui fut commandant en chef de l'armée japonaise pendant la guerre de 1904-1905 avec la Russie.

Avec Iwao Oyama disparaît encore un des hommes qui, lors du Meidji, ont contribué à créer le Japon nouveau et un des *genrô* qui continuaient à avoir une part si importante à son gouvernement. Comme un grand nombre des hommes les plus marquants de la révolution de 1868 Oyama appartenait au clan de Satsouma qui, avec celui de Chochou, a été le berceau et le bénéficiaire du mouvement qui a abouti à la destruction du Chogounat. Oyama était né en 1842 sur le territoire de ce clan dans l'île de Kiou-shiou. Il avait vingt-huit ans lorsque, après avoir pris part aux luttes contre les forces du Chogoun, il reçut du gouvernement du Meidji l'ordre de venir en Europe pour étudier la tactique et la stratégie. Pendant ce séjour il eut la bonne chance de pouvoir être attaché à l'armée allemande dans la guerre de 1870-1871. Imbu des idées qu'il avait acquises lors de cette expérience et dans ce milieu il contribua à introduire au Japon, en 1874, la conscription et lorsque, plus tard, il fut appelé aux plus hauts postes de l'armée japonaise il prit pour modèle et pour guide militaire l'Allemagne au lieu de la France qui avait été l'initiateur du Japon dans l'organisation de son armée à la moderne.

L'introduction de la conscription — cette mesure scandaleuse pour les vieilles traditions de la féodalité japonaise qui faisait des porteurs de sabres une classe élue — fit subir à Oyama une rude épreuve morale. En 1877 les Samouraï, du clan de Satsouma, se révoltèrent contre le régime nouveau et ses innovations qu'ils ne pouvaient admettre : ils avaient pris pour chef Takamori Saigo, grand patriote, qui était l'oncle et le grand ami de Oyama. Ce dernier dut néanmoins commander une brigade contre son clan et sa famille. Il agit sans hésiter dans cette guerre qui devait lui être particulièrement pénible et il fut de ceux qui réussirent, grâce à l'organisation et au matériel, à assurer la victoire de la jeune armée japonaise issue du service obligatoire contre la fleur de la chevalerie du clan le plus guerrier qu'avait formé l'ancien Japon.

L'année suivante Oyama était nommé lieutenant général et il commençait la série des grandes créations militaires en s'inspirant, comme nous l'avons dit plus haut, du modèle allemand. Lorsque la guerre avec la Chine éclata en 1894 on donna à Oyama le commandement de la seconde armée qui débarqua dans la Péninsule du Liao-toung, prit d'assaut Port-Arthur, passa ensuite le détroit de Tché-fou et, débarquant au Chantoung, prit Wei-Haï-Wei, fait d'armes qui obligea la Chine à capituler. C'est peu après, que, en 1898, Oyama fut fait maréchal, reçut le titre de marquis et devint chef de l'état-major général.

Il quitta ce poste pendant quelque temps pour le céder au général Kawakami, un des plus brillants stratèges japonais. Mais au moment de la guerre avec la Russie, Oyama était de nouveau chef de l'état-major général et il fut nommé commandant en chef des forces japonaises débarquées sur le continent. Il eut la bonne fortune d'avoir

RETRON

comme chef d'état-major le général comte Kodama, mort depuis, et dont la réputation était telle qu'on lui attribua toutes les victoires de 1904-1905, de manière qu'une grande partie de l'opinion considéra que Oyama n'avait été qu'un général décoratif et comme une sorte d'ancêtre que l'on laissait titulaire du poste de commandant en chef pour couvrir de son autorité morale les opérations. Il semble qu'à cet égard on n'ait pas été juste et que la résolution, le jugement, le caractère et l'esprit de commandement du maréchal Oyama aient eu, à cette heure décisive pour le Japon, une influence très grande. Après la guerre avec la Russie Oyama fut fait prince. En 1906 il prit sa retraite et en 1914 il reçut le titre de gardien du Sceau Privé.

La question de l'émigration. — Si la guerre a détourné l'attention du public européen de la question de l'immigration asiatique et japonaise en particulier dans les pays de colonisation blanche il ne faut pas croire qu'elle ait cessé de se poser. Cette année encore un projet de loi a été soumis au Congrès américain pour restreindre l'émigration japonaise et les droits des Japonais aux Etats-Unis.

Il s'agit d'ailleurs encore beaucoup moins d'une question de nombres que d'une question de principe et de sentiment de race. Le Japon en 1913 avait, sans ses nouvelles possessions de Corée, de Formose et de Sakhaline, une population très voisine de 53 millions d'habitants : c'est une très grosse densité. En outre, l'accroissement annuel de cette population était de 34,2 par mille et cependant le nombre des Japonais résidant en dehors de l'Empire ne s'élevait en 1914 qu'à 359.716.

Ces Japonais établis à l'étranger se répartissent ainsi :

Asie.....	134.498
Amérique.....	117.122
Océanie.....	105.865
Europe.....	1.231

Pour donner plus de détails, disons que les pays d'immigration japonaise contenaient les nombres suivants de sujets du Mikado.

Chine.....	121.356
Iles Hawaï.....	90.808
Etats-Unis.....	79.642
Brésil.....	15.462
Canada.....	11.949

Le pays d'Europe qui contient le plus de Japonais est l'Angleterre avec 478, puis la France avec 129. Il est évident que l'Europe, vieux pays très peuplé, ne peut être un champ d'immigration pour les Japonais.

Il ne semble pas que le gouvernement de Tokyo ait la moindre idée de revenir sur la politique qu'il a dû accepter en concluant son arrangement de 1907 avec les Etats-Unis pour restreindre l'immigration japonaise dans ce pays. Comme nous l'avons dit déjà, cette politique, qui avait

pour moyen le refus par le gouvernement de Tokyo de donner des passeports à destination d'Amérique, a été étendue au Canada. Au Japon on semble avoir adopté pour principe qu'il serait contraire à la bonne politique internationale de l'Empire de favoriser ou même de laisser entièrement libre l'émigration vers les pays où un fort sentiment de race s'oppose à l'admission des Japonais : ce serait, sans possibilité de résultat utile, affronter presque avec certitude de graves conflits.

C'est en Asie que le gouvernement de Tokyo compte pousser ses nationaux et en particulier dans les régions où le Japon exerce déjà la prédominance politique. De celles-ci la plus importante est la Mandchourie, où la population japonaise a passé de 58.000 en 1908 à 81.000 en 1911 et à 100.000 en 1914. On sait d'ailleurs qu'en 1915 un traité a été imposé par le Japon à la Chine pour élargir encore les droits des sujets japonais résidant en Mandchourie. C'est uniquement de ce côté et de celui des républiques sud-américaines, qui sont privées de main-d'œuvre, dont la population est moins portée au sentiment de race et fait meilleur accueil aux immigrants asiatiques que le gouvernement de Tokyo est disposé à favoriser l'exode de ses nationaux.

En Amérique et au Canada la colonie japonaise a une tendance marquée à diminuer. L'immigration des Japonais aux Etats-Unis a fourni les nombres que voici pour les années 1896 à 1900 :

1896.....	1.110	1903.....	6.990
1897.....	1.526	1904.....	7.771
1898.....	2.230	1905.....	4.319
1899.....	3.395	1906.....	5.178
1900.....	12.626	1907.....	9.948
1901.....	4.908	1908.....	9.544
1902.....	5.325		

Il semble que vers 1900 l'augmentation fut déterminée par le fait que les travailleurs japonais établis aux Hawaï se trouvaient dans des conditions désavantageuses qui les amenèrent à aller plus loin, sur le territoire continental de la Grande République du Nouveau Monde.

De 1909 à 1913, 21.441 Japonais sont entrés aux Etats-Unis et 26.981 en sont partis. Pendant ces quatre années la colonie japonaise s'était donc appauvrie de 5.540 individus.

Au Canada, depuis l'arrangement conclu après celui qui avait été signé entre le gouvernement de Tokyo et Washington, on n'admet que 400 Japonais par an. Nous avons vu qu'il y avait 11.959 Japonais au Canada, dont 11.591 dans la seule Colombie britannique. Pendant l'année budgétaire 1913-1914 le nombre de ces Japonais établis au Canada avait diminué de 293.

Il n'est d'ailleurs pas certain que, même en Asie, l'immigration japonaise doive être très considérable. Les Japonais, malgré leur vigueur, craignent les climats froids et vivent difficilement sous les tropiques. Leur possession de Formose en fournit un exemple. On peut parfaitement admettre que l'augmentation de la population

soit surtout consacrée au développement industriel de l'archipel nippon, si même elle n'arrive pas à s'atténuer un peu : pendant certaines périodes, notamment pendant les phases les plus pacifiques du Chogounat des Tokugawa, il semble que la population japonaise ait été à peu près stationnaire. Le Japon n'est pas un pays qui paraît destiné, comme la Chine, à fournir un nombre considérable de travailleurs rudes et faciles à contenter. L'agrément du pays, la douceur de la vie, ne portent pas à ces exodes en masse qui caractérisent certaines autres sociétés humaines.

Le mouvement ouvrier. — On entend quelquefois parler d'agitation ouvrière et de grèves au Japon, mais il semble que la question dite sociale se pose beaucoup moins jusqu'ici dans ce pays qu'en Occident. Cela tient pour une part à ce que le Japon est encore un pays surtout agricole et de petites industries. En 1909 le nombre des fabriques employant plus de cinq ouvriers n'était que de 32.223 qui donnaient du travail à un peu plus d'un million d'individus. Les filatures de soie continuent à être petites et, si les filatures et tissages de coton mécaniques se développent, l'industrie domestique et les petites fabriques prédominent encore.

D'autre part la main-d'œuvre féminine est proportionnellement plus abondante dans l'empire japonais que dans aucun autre pays industriel. Elle comptait en 1909, 533.530 personnes, soit 52,7 0/0 des ouvriers d'industrie; et les hommes n'étaient qu'au nombre de 478.783, soit 47,3 0/0. Pour beaucoup de raisons les femmes, surtout au Japon, ne sont pas encore portées à participer au mouvement ouvrier et la discipline presque conventuelle qui est imposée aux ouvrières, l'espèce de réclusion où elles vivent, ne leur permettent guère de songer aux revendications modernes, bien qu'en aucun pays sans doute le sort des femmes employées dans les usines soit misérable comme le leur.

La loi est d'ailleurs très contraire au mouvement ouvrier : toute grève est interdite sous peine d'emprisonnement ou d'amende. Une loi intitulée « loi de préservation de la paix » est formelle à cet égard et le gouvernement l'applique avec une énergie croissante. Il n'est donc pas étonnant que les grèves soient rares, surtout dans ce pays où l'autorité est extrêmement forte. Cependant, une agitation incontestable se manifeste depuis plusieurs années. Au début, l'habitude générale chez les Japonais de se contenter de très peu ne poussait pas les ouvriers à demander des augmentations de salaire. Mais depuis la guerre russo-japonaise — qui, pour diverses raisons, parmi lesquelles le développement formidable de la fiscalité, a beaucoup accru le prix de la vie — le monde ouvrier a commencé à réclamer l'augmentation de ses gages, dont la hausse était moindre que celle du prix des denrées nécessaires à l'existence. Le mouvement ouvrier a fait son apparition : quelques grèves se sont produites, causées d'ailleurs plus par des raisons de solidarité que

par des causes économiques. Ces grèves se sont presque toujours accompagnées de violences et d'intimidation.

Le premier syndicat ouvrier qui se soit créé au Japon est celui des métallurgistes, fondé à Tokyo en 1897. Les ouvriers des chemins de fer et les imprimeurs suivirent. Mais après un début plein de promesses ces sociétés tombèrent en décadence. Cependant dans la période récente le mouvement syndicaliste a pris une nouvelle impulsion sous la conduite d'un homme énergique nommé Suzuki, qui a créé une union appelée Yusikaï ou Société d'Amour Fraternel, et qui se compose d'hommes employés dans divers métiers. Un grand nombre d'associations ouvrières existent, mais elles ressemblent plus à des sociétés de secours mutuel qu'à de véritables syndicats ouvriers.

En 1903 un parti social-démocrate fut créé mais presque immédiatement ses organismes furent dissous par la police. Le chef de ce mouvement, Kotoku, devint en Amérique un partisan résolu des doctrines anarchistes et il réussit à faire des recrues au Japon. Les membres de son groupe organisèrent en 1910 un complot contre la vie de l'Empereur, complot qui heureusement fut découvert à temps et aboutit à de nombreuses condamnations. Depuis lors, l'anarchie a été violemment réprimée par le gouvernement et, s'il y a un nombre grandissant de socialistes parmi les étudiants de la classe moyenne, on en compte très peu encore dans le monde ouvrier. Tout tend à prouver d'ailleurs que celui-ci donnerait à ses revendications sociales, le jour où il lutterait pour les faire aboutir, des formes encore plus passionnées et violentes que celles auxquelles nous sommes habitués en Europe.

ASIE RUSSE

Une nouvelle voie d'accès vers la Sibérie occidentale. — On sait que la navigation dans la mer de Kara est extrêmement difficile : fréquents sont les étés pendant lesquels on ne peut que durant peu de jours arriver jusqu'aux embouchures de l'Obe et de l'énisséi et quelquefois même ce voyage reste complètement impossible. Un voyageur russe, M. Nosilov, a cherché la manière de tourner cette difficulté et il croit l'avoir trouvée dans l'établissement d'un canal coupant à sa base la Péninsule de Iamal qui sépare le golfe de Kara, au Sud de la mer du même nom, du large estuaire de l'Obe. D'après lui, à partir de la fin de juin, le golfe de Kara est libre de glaces en raison, croit-il, d'un afflux d'eau chaude du Gulfstream, dont un bras s'insinuerait jusque-là, en passant par le détroit de Iougor, qui sépare l'île de Vaigatch du continent. A la base de la Péninsule de Iamal une rivière, l'Iouribéi, relie presque complètement par une voie navigable l'embouchure de l'Obe au golfe de Kara. A la ligne du partage des eaux, entre le golfe et l'es-

tuaire, ligne très peu marquée et très voisine de l'Obe, s'étendent un certain nombre de lacs d'où sort l'Iouribei dont le lent courant va se terminer au fond de la baie de Kara.

En 1914, M. Nosilov, a remonté l'Iouribei et il a constaté que ce cours d'eau est navigable à des navires calant sept pieds jusqu'à une quarantaine de kilomètres du golfe de l'Obe. Pour atteindre ce dernier il suffirait de draguer le cours supérieur de l'Iouribei et d'établir un canal aboutissant à l'Obe et n'exigeant pas plus de deux ou trois écluses. Une expédition a été envoyée cet automne dans la Péninsule de Jamal pour commencer les travaux. La nouvelle route fluviale aura une longueur totale d'un peu plus de 200 kilomètres. Les navires fluviaux et les chalands venant de l'Obe pourront pénétrer dans le golfe de Kara où leur charge sera transférée sur des navires de mer qui arriveront beaucoup plus facilement en ce point que dans l'embouchure de l'Obe lui-même. On espère avoir achevé le canal en 1920 et l'on estime que le nouvelle voie d'eau rendra beaucoup plus facile le commerce entre la Sibérie occidentale et l'Europe.

Il est certain, en effet, que le jour où les navires fluviaux de l'Obe pourront aboutir dans la baie de Kara une grande amélioration sera réalisée et il est probable que la navigation de l'Iéniséi profitera également de ce nouveau débouché.

ASIE ANGLAISE

La collaboration de l'Inde à l'alimentation des Alliés. — Nous avons montré combien les colonies et en particulier l'Indochine ont servi les puissances alliées pendant la grande guerre.

L'Allemagne et le mouvement séditieux au Pendjab. — Un correspondant de la « Presse associée », qui a eu une interview avec lord Michael O'Dwyer, lieutenant gouverneur de Pendjab, résume ainsi la déclaration de ce haut fonctionnaire britannique sur la tentative de révolte qui a eu lieu dans sa province l'an dernier. Ce mouvement est d'autant plus intéressant pour les Américains qu'il a eu son origine principale à San-Francisco et Vancouver et que son principal meneur fut un nommé Hardial, qui résida longtemps en Amérique. Voici la traduction de cette interview : « Hardial que l'on croit maintenant en Allemagne est un homme très habile et un éloquent orateur. Il fut éduqué à Oxford comme boursier du gouvernement de l'Inde. Il s'enfuit pes Etats-Unis où était ouverte contre lui une

instruction sous inculpation d'anarchisme et il se rendit en Allemagne. En mai 1914 Hardial avait fait aux Etats-Unis un discours dans lequel il déclarait que l'Allemagne se préparait à une guerre contre l'Angleterre. Cette déclaration révélait clairement que Hardial était tenu au courant des plans de l'Allemagne quelques mois avant que la guerre éclatât.

« Nous n'avons d'ailleurs aucun doute en ce qui concerne les relations des Allemands avec le complot ourdi pour provoquer une révolte dans l'Inde. On recruta tout compris 5.000 à 6.000 hommes sur la côte américaine du Pacifique, à Changhaï et à Hong-kong, et ces hommes rentrèrent dans l'Inde peu de temps après le commencement de la guerre. Les premiers efforts des conspirateurs échouèrent, mais, en décembre 1914, des révolutionnaires du Bengale vinrent dans le Nord et prirent la direction du mouvement. Une fabrique de bombes fut établie à Jabhawal et d'autres mesures furent prises pour provoquer une insurrection.

« Les quartiers généraux des rebelles étaient établis à Amritsar et à Lahore et il fut décidé que, le 21 février 1915, un soulèvement général serait tenté. Des émissaires furent envoyés dans les divers cantonnements pour annoncer aux troupes indiennes la prochaine révolte. Les révolutionnaires n'avaient cependant pas tenu compte de la vigilance de la police et du peu de goût de la population pour leur entreprise. En ayant le sentiment les rebelles prirent peur et avancèrent la date de leur soulèvement au 19 février ; mais ce projet fut lui-même connu des autorités et lorsque les meneurs se réunirent à Lahore ils furent cernés dans une fabrique de bombes et arrêtés. C'est ainsi que le soulèvement de Lahore ne s'est jamais produit et que le signal des autres soulèvements projetés ne fut pas donné par cette ville. »

Après avoir signalé à son interlocuteur que presque tous les conspirateurs étaient des émigrants sikhs, sir Michael O'Dwyer ajouta, pour bien montrer le peu d'influence qu'ils avaient eu sur le gros de la population. « Des 190.000 Indiens recrutés pour l'armée britannique depuis le début de la guerre, le Pendjab, bien que sa population ne forme qu'un douzième de la population de l'empire, a fourni 50 0/0. De ces recrues du Pendjab un tiers sont des Sikhs quoique cette population ne représente guère que le dixième de la population de la province.

C'est ainsi que l'agitation des politiciens de leur race, au lieu de diminuer la loyauté traditionnelle des Sikhs, n'a fait qu'exciter cette nation à servir plus généreusement.

Les intrigues allemandes en Afghanistan. — A la séance de la Chambre des communes du 29 novembre, M. Chamberlain, ministre pour l'Inde, répondant à une question, a fait la déclaration suivante sur les intrigues allemandes en Afghanistan.

Av printemps 1915 le gouvernement allemand décida

d'envoyer une mission en Afghanistan et dans ce but il choisit, parmi un lot d'anarchistes indiens qui se trouvaient à Berlin, un jeune propriétaire foncier de l'Oudh, qui posait devant les Allemands pour un chef important et qui fut reçu comme tel en audience par l'Empereur. Cet individu était accompagné d'un groupe d'officiers allemands, de quelques Turcs et d'un autre anarchiste indien, celui-là un musulman. Le principal officier allemand, le lieutenant von Hentig, portait une lettre du Chancelier de l'Empire à l'Emir de l'Afghanistan, lettre dans laquelle ce souverain était invité à faire savoir au prétendu rajah par quelles méthodes les meilleures l'Inde pourrait être délivrée de la tyrannie anglaise. Von Hentig était en outre chargé de faire des révélations importantes à l'Emir en ce qui concerne les rapports que le gouvernement allemand espérait établir dans l'avenir entre l'Afghanistan, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Turquie.

En Perse la mission se divisa en plusieurs groupes et réussit ainsi à pénétrer en Afghanistan, vers la fin de l'été. Ses membres furent arrêtés à l'entrée sur le territoire afghan et amenés à Kaboul à la fin de l'année. Il y a des raisons de croire que l'Emir et son peuple eurent vite fait d'apprécier à leur juste valeur ces Allemands et les aventuriers qui les accompagnaient. Il est vrai que l'intervention turque dans la guerre, sous l'inspiration des Allemands, compliqua les choses et mit Sa Majesté l'Emir dans une situation extraordinairement délicate. Mais au commencement des hostilités Sa Majesté avait donné au vice-roi la plus solennelle assurance de maintenir la neutralité de son pays et c'est avec une grande satisfaction que je reconnais, au nom du gouvernement de Sa Majesté, la loyauté de l'Emir : la parole donnée est aussi sacrée pour les vrais musulmans qu'elle l'est pour nous-mêmes. Sa Majesté a fermement refusé les avances aussi séduisantes qu'irréalisables qu'on lui faisait pour la décider à abandonner ses Alliés et il a usé de son influence pour empêcher les désordres sur la frontière de l'Inde.

L'Emir a renvoyé la mission allemande au mois de mai dernier. Il n'est pas dans l'intérêt public de dire ce qu'il est advenu de ses divers membres, mais quelques-uns ont été pris par les Russes et par les Anglais après avoir quitté l'Afghanistan. Les terres du propriétaire foncier indien ont été séquestrées par le gouvernement de l'Inde. J'ajouterai que des lettres avaient été également adressées par le Chancelier allemand à un grand nombre de chefs de l'Empire indien.

C'est le récit le plus complet que nous ayons encore des intrigues allemandes en Afghanistan. Pour réussir il aurait fallu qu'elles s'accompagnassent de succès beaucoup plus marqués des Turcs Allemands en Perse.

Le développement des plantations de caoutchouc de Malaisie. — D'après des statistiques publiées par l'Association des Planteurs de Malaisie, la surface consacrée au caoutchouc dans cette colonie britannique a augmenté en 1915 de 6.905 hectares, passant de 45.938 à 52.841. Dans l'Inde anglaise d'ailleurs, les plantations continuent également d'augmenter puisque, dans la seule petite province, à vrai dire très riche, du Coorg, la surface plantée s'élève déjà à 1.347 hectares.

La prospérité des plantations malaises a été très augmentée en 1915 par l'accroissement de la demande et la hausse des prix du caoutchouc. Il

en est résulté des dividendes très élevés : les compagnies ont payé souvent de 45 à 65 p. 100 ; l'une d'entre elles a même distribué 225 p. 100.

De cette prospérité, il est résulté d'une part une hausse extraordinairement rapide du prix des terres dans la péninsule, et d'autre part, l'entrée des indigènes dans le mouvement des plantations. C'est en grande partie à ces petits propriétaires qu'est dû l'accroissement des superficies plantées que nous signalons plus haut. Leur intervention dans la production du caoutchouc n'est d'ailleurs pas sans inconvénients car, par certaines pratiques, notamment des saignées hâtives, ils nuisent à leurs arbres et aussi à la qualité du produit, ce qui pourrait discréditer à la longue les caoutchoucs de Malaisie.

Constatons que la Cochinchine, bien que très loin encore d'avoir les mêmes superficies plantées que la Malaisie, a cependant déjà des plantations en hévéas d'une importance insoupçonnée en général dans la métropole, puisqu'elles couvrent, à l'heure actuelle, plus de 16.000 hectares.

Bibliographie

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

Essai d'Atlas statistique de l'Indochine française. — Indochine physique. Population. Administration. Finances. Agriculture. Commerce. Industrie, (88 graphiques ; 38 cartes) par HENRI BRENIER. Imprimerie d'Extrême-Orient (Hanoï) 1914. Grand in-4, VIII-256 p., 126 figures, cartes coloriées et diagrammes en noir et en couleurs. [En dépôt à la bibliothèque de l'Office colonial, galerie d'Orléans, Palais-Royal ; et chez A. Chalmel, Paris.]

Au moment où le retour en Indochine de M. Sarraut, avec le programme dont nous avons donné plus haut les idées dirigeantes, attire de nouveau l'attention sur les richesses de notre Colonie asiatique, nous croyons devoir revenir sur cet ouvrage que nous avons sommairement annoncé dans notre numéro d'avril-juillet 1915. *L'Essai d'Atlas statistique de l'Indochine française* par Henri Brenier, n'a eu qu'un tort, celui de paraître à un moment où l'attention du public français ne pouvait plus se donner aux choses coloniales.

C'est un ouvrage qui sort absolument de l'ordinaire. Résumé de toutes les notions géographiques, ethniques, administratives et économique que l'on doit avoir sur l'Indochine il constitue, par sa solidité autant que par sa présentation, un ouvrage colonial sans analogue.

Il convient d'en entretenir le public au moment où l'Indochine s'impose à l'intérêt non seulement comme source de richesses latente dont la mise en valeur pourra nous aider à restaurer notre vie économique nationale après la guerre, mais encore comme une source de force pendant l'épreuve elle-même. L'aide que nous avons trouvée en hommes et en produits dans notre domaine d'outre-mer, n'est en effet pas assez connue du grand public.

Il ne devrait pas ignorer que l'Indochine nous a déjà fourni plus de 25.000 ouvriers pour nos usines de guerre et que d'autres doivent venir encore. Elle nous a envoyé des tirailleurs qui ont servi à beaucoup de travaux utiles et qui semblent ne pas devoir être sans valeur militaire.

L'Indochine nous a de plus rendu de signalés services pour notre ravitaillement. Elle nous a envoyé en 1914, 317.000 tonnes de riz; de même que le Maroc nous a expédié dans les derniers douze mois, plus de 145.000 tonnes d'orge; et le zinc et le wolfram tonkinois de même que le nickel néo-calédonien n'ont pas été inutiles à la défense nationale. Si les frets n'étaient pas prohibitifs, on aurait vu aussi peut-être du charbon du Tonkin à Marseille.

On se préoccupe d'autre part avec raison d'une mise en valeur plus intense de nos colonies après la guerre. La nécessité d'améliorer notre change; l'intensification des rapports propres entre la Grande-Bretagne et ses Dominions et possessions d'outre-mer, et les immenses projets agités à cet effet, et qui aboutiront sans aucun doute; l'obligation où nous serons nous-mêmes d'accroître nos débouchés. accroissement qui ne peut résulter, en ce qui concerne nos colonies, que de leur enrichissement par leur développement propre; tout nous incite à nous rendre mieux compte de nos ressources coloniales. Nous donnons ailleurs une analyse d'une brochure toute récente de M. H. Brenier à ce sujet. Le moment nous paraît donc plus propice de signaler de nouveau un volume qui se rattache précisément à ce grand sujet et auquel nous avons regretté de ne consacrer que quelques lignes.

* *

Dans sa *Préface* — qui est à lire en entier parce qu'elle donne une idée des difficultés rencontrées, de même que son appendice: « quelques observations sur les graphiques » précisent la façon dont les diagrammes ont été compris, — l'auteur explique pourquoi il tient à ce qualificatif de « Essai ». L'Atlas présente néanmoins un tableau complet de la colonie à la veille de la guerre, puisque terminé le 20 mars 1914 il contient, soit dans ses graphiques, soit dans ses *notices* une analyse détaillée du budget de 1914, de la législation adoptée en Conseil de gouvernement, à la fin de l'année 1913, et les chiffres (provisoires) de l'année commerciale 1913.

Avant de formuler une appréciation sur l'œuvre, il est nécessaire d'exposer avec quelque développement le plan sur lequel elle a été conçue et exécutée.

L'ouvrage comprend douze *Fascicules*, divisées en deux parties: l'**Indochine administrative** (3 fascicules), et l'**Indochine économique** (10 fascicules), encadrées d'une **Introduction** et de **Conclusions**, comportant chacune un fascicule.

* *

L'**Introduction** (fascicule I; 4 cartes, 3 graphiques) est destiné à figurer aux yeux l'*Indochine physique*, et la *Population*, c'est-à-dire les bases essentielles sur lesquelles se font le travail administratif et le travail économique et sans l'étude desquelles on ne comprend rien à la colonie, ni au régime politique et d'ordre matériel qu'elle appelle. Une bonne carte hypsométrique, qui fait honneur à la typographie tonkinoise (l'ouvrage a été imprimé à Hanoi) est suivie d'une carte et d'un graphique sur la *pluviométrie* qui joue un rôle si décisif dans la vie de l'Indochine. La notice qui les accompagne donne quelques notions précises sur l'ensemble du *climat*. La partie démographique comprend une carte de la *densité* (approximative) de la *population*; une carte *ethnographique* — la première qui soit aussi complète et deux graphiques consacrés à la superficie, à la population et à la répartition de celle-ci par pays et par race. La notice intitulée *Schéma ethnographique* est une des plus longues de l'ouvrage, occupant deux pages et demie de l'Atlas et donnant sur les dix groupes ethnographiques » (et « non pas races ») que l'on peut distinguer en Indochine (1° Négritos, 2° Indonésiens, 3° Chams et Malais, 4° Annamites et Muong, 5° Thais (dont la carte montre, pour la première fois, l'aire d'extension d'ensemble), 6° Khmers, 7° Tibétains et Lolos, 8° Meo (ou Miao), 9° Man (ou Yao), 10° Chi-

nois) les notions essentielles. Le tout est complété par trois appendices sur les *Langues en Indochine*, les *Chinois en Indochine* et la *Question de l'état civil indigène*, grâce auxquels on est, si l'on peut dire, « campé » pour saisir certains points essentiels du reste de l'ouvrage.

* *

La première partie, l'**Indochine administrative** est divisée en 3 fascicules:

Fascicule II: Administration proprement dite; représentation des Européens et des indigènes; justice; défense.

Fascicule III: Les finances. Budgets et services financiers.

Fascicule IV: Les services techniques.

Les 8 cartes et 15 graphiques du **Fascicule II** permettent de se rendre du développement et de la répartition des dépenses et du personnel d'ordre *purement administratif* (en y comprenant la police et la gendarmerie) depuis quinze ans. La comparaison entre les cinq pays constituant l'Indochine (Cochinchine, Cambodge, Laos, Annam et Tonkin) est rendue possible par l'adoption d'une échelle graphique unique, — par exemple pour le nombre d'habitants et de kilomètres carrés confiés à un seul fonctionnaire européen d'ordre administratif. On constate ainsi que là où les têtes administrées ne sont pas nombreuses (11.600 habitants pour un fonctionnaire dans les 6 provinces du Bas-Laos, par exemple), la superficie à surveiller est alors considérable: 4.000 kmq. et même 6.577 kmq., contenant 31.500 habitants, dans le Nord-Est du Cambodge, c'est-à-dire comme s'il y avait un seul fonctionnaire (de l'ordre administratif) pour le département de la Drôme; avec les chemins de fer en moins. Cela met de suite au point, dans l'ordre administratif et au point de vue provincial, la critique si répandue sur le nombre exagéré de fonctionnaires européens en Indochine — critique sur laquelle nous reviendrons.

Les *principales villes de l'Indochine* sont comparées entre elles au point de vue population, budgets, etc.; et des cartons à la même échelle (1 : 50.000) rapprochent sur la même page: Saïgon, Hanoi, Haïphong, Hué et Pnom-Penh.

Les *notices* et les graphiques sur la *représentation européenne et indigène* permettent de se faire une idée précise des règlements qui les régissent et des résultats des consultations électorales.

La *justice* en Indochine fait l'objet d'une carte qui donne la répartition des sièges des divers tribunaux et les limites des ressorts. Trois graphiques retracent les dépenses du service judiciaire, les variations du personnel et du nombre (par catégories) des affaires et des inculpés; la notice distingue soigneusement la justice française et la justice indigène au point de vue personnel, compétence et législation appliquée.

À la *défense* de l'Indochine sont consacrés deux graphiques (dépenses depuis quinze ans, effectifs) et une carte qui donne l'emplacement des troupes, et notamment, grâce à un dispositif spécial, tous les postes-frontière du Tonkin, de même que la carte du Tonkin administratif (carte n° VII) donne tous les postes de garde indigène.

Enfin ce fascicule se termine par des notices extrêmement condensées, mais qui disent tout l'essentiel sur le *personnel des Services civils de l'Indochine*, le *Recrutement des mandarins au Tonkin et en Annam*, et la *commune et le canton annamites et leurs représentants*, notions sans lesquelles l'administration de la colonie demeurerait un livre fermé.

Le **Fascicule III** est consacré aux **finances** de la colonie. La *monnaie*, le *crédit* et le *change*; les *budgets locaux* et le *budget général* depuis quinze ans (et leur comparaison, par catégories de recettes et de dépenses, grâce à une échelle

unique et à des signes distinctifs identiques); les *Services financiers du gouvernement général* (Trésor; Enregistrement, Domaine et Timbre; Direction des finances; Contrôle financier); le *Service des Douanes et les trois grandes Régies* (alcool, opium, sel) de la colonie (1 carte et 5 graphiques); la *Balance des budgets* [de 1904 à 1912; un *Tableau d'ensemble des recettes prévues et effectuées du budget général en 1912*; les *Prévisions budgétaires de 1914*, la *Dette de l'Indochine*; le dernier *Emprunt de 90 millions*; la *Charge approximative de l'impôt et de la Dette par tête d'habitant et par pays*; la question primordiale du *Cadastre*, — tout cela est traduit en diagrammes parlants, et expliqué dans des Notices et Commentaires (des graphiques) qui n'occupent pas moins de 40 pages de l'Atlas.

Les **Services techniques** font l'objet du Fascicule IV. On peut suivre l'histoire du développement (toujours depuis 1899) du *Service de Santé et de l'Assistance médicale des indigènes*, qui est si utile. Les dépenses ont passé de 154.000 piastres (385.000 fr.) en 1900 à 1.740.000 piastres (4.000.000 de francs) en 1913; la mortalité infantile à Saïgon a baissé de 27,2 0/0 à 5,2 0/0 en huit ans. Une carte très complète indique tous les hôpitaux, ambulances, dispensaires, maternités, etc.

L'*Enseignement* se voit consacrer une carte (en ce qui concerne l'enseignement franco-indigène), deux graphiques et une Notice, très dense (bien qu'elle occupe, par exception, deux pages) sur les trois ordres d'enseignement: français; indigène traditionnel; franco-indigène.

Suivent les graphiques et cartes sur: les *Postes et Télégraphes*; les *Travaux publics* (1 carte et 2 graphiques dont le commentaire permet de juger de l'effort énorme de la colonie pour son outillage: 240 millions de francs dépensés depuis quinze ans (plus 529 millions de francs d'emprunts); les *Services agricoles, commerciaux et vétérinaires* — malheureusement beaucoup trop négligés, puisque, dans un pays qui vit à peu près exclusivement, pour le moment, de l'agriculture, les sommes qui ont été consacrées aux services agricoles proprement dits n'ont jamais atteint 1 0/0 de l'ensemble des budgets; — le *Service forestier*, qui est encore loin d'avoir atteint le développement budgétaire et en personnel qu'il comporte; le *Service géographique*, dont le travail cartographique est très remarquable.

Un graphique est consacré à la *Caisse locale des retraites* qui existe aussi, — et c'est la seule colonie où elle fonctionne, — pour les fonctionnaires indigènes. Un dernier graphique présente le *Tableau d'ensemble du fonctionnarisme indochinois*. Parmi les figures qui traduisent la situation de la colonie à ce point de vue, nous n'en relèverons en passant que deux. Le personnel des Douanes et Régies représente 26 0/0 de l'ensemble des fonctionnaires; — (et pour les réduire, il faudrait changer le système); — d'autre part, le pourcentage des dépenses de toute l'administration française (budget de 1914), par rapport à la valeur de l'exportation (1913) de la colonie (élément de mesure de la capacité fiscale des indigènes) n'atteignait pas 10 0/0 (9,8 0/0). Si l'on met en balance les avantages incontestables de notre présence (et les nécessités de notre domination) avec le poids fiscal qu'ils font peser sur les populations, on trouvera peut-être — à la réflexion — que la disproportion n'est pas trop grande.

* * *

Bien que la deuxième partie de l'Atlas: l'**Indochine économique**, représente un peu moins de pages que celle consacrée à l'**Indochine administrative**, les graphiques et les cartes y sont plus nombreux, quoique l'auteur, en l'absence de toute statistique agricole organisée dans la colonie, ait eu à lutter contre des difficultés qu'il n'a pas dissimulées dans sa Préface.

Le riz reçoit, comme de juste, la place prépondérante qui lui revient (3 cartes, 8 graphiques) dans un pays qui

est, après la Birmanie, le plus grand pays exportateur de riz du monde (maximum: 1.493.000 tonnes en 1907). Le maïs, le sucre, le poivre, le thé et le café donnent lieu à un nombre approprié de cartes et de diagrammes, et les notices précisent les notions essentielles sur l'état actuel et les « possibilités » de ces **Cultures alimentaires** (Fascicule V).

Le Fascicule VI est consacré aux **Textiles**, c'est-à-dire, en fait, au coton et à la soie: mais la notice mentionne le jute, la ramie, la crotalaire et l'*hibiscus cannabinus* (chanvre du Decan) qui peuvent devenir, dans certaines conditions, intéressants. Une inadvertance de l'auteur (puisqu'il est mentionné sur la carte) lui a fait oublier le kapok (fibres contenues dans le fruit d'un arbre existant au Cambodge et en Cochinchine et donnant lieu, à Java, à une importante exportation, mais elle est réparée dans la Notice générale sur l'*Indochine économique* (p. 224). Les nattes du Tonkin ne sont pas oubliées. Mais sans doute parce qu'il s'agit là de « possibilités de développement plutôt que de « disponibilités » actuelles, cette catégorie de produits n'a pas donné lieu à un fascicule important. Même observation pour le fascicule suivant (VII) qui comprend toutes **autres plantes industrielles** dans une carte et deux graphiques seulement, pour les oléagineux, la badiane, le caoutchouc et le tabac. L'absence de chiffres (sauf en ce qui concerne l'exportation) a évidemment gêné l'auteur pour la confection des diagrammes qui les supposent essentiellement. Mais la présence en Indochine de l'arachide et du sésame, en dehors du cocotier — (et sans mentionner même le coton, le ricin, le kapok, et les graines de l'hévéa, arbre à caoutchouc) est une garantie pour l'avenir et permettrait à la métropole de conserver, dans l'industrie des corps gras, le premier rang que l'Allemagne cherchait à lui ravir avant la guerre et que la Grande-Bretagne lui disputera après.

Les **Forêts**, les **Mines**, la **Pêche**, la **Chasse** et l'**Elevage** fournissent la matière des 4 cartes et 4 graphiques du fascicule VIII, complétés par leurs notices et commentaires; les notices sur les *forêts et produits forestiers de l'Indochine* et sur les *produits et capitaux miniers au Tonkin* (avec un épitomé de la législation minière) étant particulièrement soignées.

Avec la **colonisation européenne et les commerces locaux** (fascicule IX), nous revenons à des précisions de chiffres qui permettent des graphiques plus développés. Traduits en dessins qui s'opposent en une double page, l'effort de nos colons en Cochinchine et celui de nos colons au Tonkin peuvent se mesurer (graphiques nos 64 et 65) et l'on constatera probablement avec étonnement, que, soit au point de vue des superficies concédées (et cultivées), soit au point de vue des capitaux immobilisés, les chiffres sont plus importants en Cochinchine qu'au Tonkin. Deux cartes permettent de se rendre compte de l'importance de la *riziculture française* dans l'Ouest et le centre de la Cochinchine et des *plantations de caoutchouc* dans l'Est, de même que de la *culture du café* au Tonkin. Les autres pays de l'Indochine ne comportent pas de précisions graphiques.

Elles se retrouvent au contraire pour les *Mouvements commerciaux locaux* (sauf pour le Laos).

Les **chemins de fer, routes, canaux**, et l'**hydraulique agricole** fournissent une moisson abondante au fascicule X (5 graphiques et 2 cartes, avec notices appropriées). On peut y juger de l'effort considérable de l'administration française dans cet ordre d'action; et si le coefficient de l'exploitation de la plupart des chemins de fer est encore extrêmement élevé, on se doute des transformations que peut amener — par exemple — le fait (et sa traduction graphique en *longueur* est frappante), que la capitale du Yunnan qui se trouvait autrefois à vingt-deux jours de la mer n'en est plus qu'à trois jours de distance.

Les belles routes de l'Est cochinchinois reçoivent l'attention qu'elles méritent — et les premiers résultats (si encourageants que les Annamites ont parfois demandé spontanément de contribuer aux dépenses) de l'hydraulique agricole du Tonkin, de même que l'activité des canaux en Cochinchine sont traduits d'une façon parlante.

Les cartes et graphiques du fascicule XI se réfèrent au **commerce général de l'Indochine**. La carte de l'Indochine économique, en trois parties (Nord, Centre, Sud), a été dressée avec un soin particulier et surabonde presque en indications. Un oubli évident de l'imprimeur (la fin de l'Atlas a été imprimée en dehors de la présence de l'auteur, ainsi qu'il nous en avertit dans la préface) a rendu les deux cartes relatives au centre et au Sud de la colonie beaucoup moins claires que celle relative à la partie Nord, et cela faute de deux teintes plates, qui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, « éclaircissent » des notations un peu touffues sur les productions, les principales voies de communications, et le mouvement commercial des principaux ports.

Quelqu'un qui voudrait se rendre compte des ressources et des éléments et moyens actuels d'échange entre l'Indochine et les provinces limitrophes de la Chine trouverait dans l'étude de la partie Nord de la carte XXXVII, tous les renseignements essentiels. On voit que les souvenirs et les études de l'ancien chef de la mission Lyonnaise d'exploration commerciale en Chine lui ont servi.

Le commerce de l'Indochine est étudié dans le mouvement des importations et des exportations depuis quinze ans avec rappel de périodes quinquennales depuis 1888, et en distinguant la France, l'Europe et l'Extrême-Orient — et malgré le progrès des relations commerciales avec la métropole (67 millions et demi de francs en 1899) dont 41.8 millions pour l'importation et 25.7 millions pour l'exportation — contre 145.3 millions en 1912 dont 96.9 millions à l'importation et 48.4 millions à l'exportation — un simple coup d'œil sur le graphique (n° 75) permet de se rendre compte de la prépondérance (toute naturelle d'ailleurs) des relations avec l'Extrême-Orient.

Les autres graphiques traduisent le commerce général de l'Indochine de 1906 à 1913, le commerce spécial (520 millions de francs, chiffres provisoires) de 1913; le détail du commerce par grandes catégories douanières (commerce spécial) de 1908 à 1912; les importations (valeurs) des fils et des tissus en Indochine de 1896 à 1912; les importations (poids) de fils et tissus de coton, pendant la même période, les tissus en provenance de France ont gagné pour les blanchis, 83 0/0 et pour les teints, 99 0/0, dans l'année moyenne 1908-1912 (par rapport à l'année moyenne 1898-1902); — un graphique sur Quelques autres importations importantes (ouvrages en métaux et métaux-ciments, pétrole et charbons; farineux alimentaires et boissons); et enfin sur les principales opérations de la Banque de l'Indochine complètent le tableau.

Le fascicule XII (et dernier) place l'Indochine dans son milieu — et parmi les colonies françaises (1 carte et 5 graphiques), l'auteur insistant surtout sur le premier point, soit pour montrer quels sont les achats actuels de la métropole dans les pays avoisinant l'Indochine de produits que celle-ci pourrait fournir partiellement, — soit pour analyser avec quelque détail le commerce entre l'Indochine et l'Extrême-Orient, où une carte assez détaillée la montre pour ainsi dire plongée, à mi-chemin comme son nom l'indique assez entre l'Inde et la Chine, au centre de 800 millions de consommateurs qui ne sont encore qu'à l'aurore de la vie économique.

*
* *

Nous ne pouvons songer à reproduire des cartes ou graphiques de l'Atlas statistique de M. Brenier, mais

nous y prenons, *in extenso*, trois Notices, extraites de trois fascicules différents. Elles permettront du moins de se rendre compte de la complexité des sujets traités, et de l'excellence de la méthode suivie dans cet ouvrage qui est, en résumé, une encyclopédie à la fois singulièrement complète, et cependant concentrée et facile à consulter de toutes les notions que doit avoir sur l'Indochine tout Français ayant la moindre curiosité des choses coloniales. Les trois notices que nous choisissons ont trait à la commune et au canton annamites, à la monnaie et au change et au riz en Indochine. L'importance de ces sujets, ou leur complexité, donnent aux notices qui en traitent une portée particulière susceptible d'éclairer le lecteur de cette analyse bibliographique sur la valeur de l'ouvrage.

I. — La commune et le canton annamites et leurs représentants.

Bien que nous manquions des éléments traduisibles en graphique de cet aspect de la vie administrative, politique et financière (car l'organisation de la Commune a une répercussion très importante sur l'impôt, voir fascicule 3) en pays annamite, ce serait de supprimer un des traits principaux de l'image de la Colonie, que s'efforcent de présenter cet Atlas et ses « notices », que de ne pas consacrer quelques trop courtes lignes supplémentaires à la Commune et au Canton. On peut dire qu'au point de vue des impôts directs, au point de vue police, du recrutement de l'armée, etc., l'Administration française ne connaît — en pays annamite — que la Commune dont la responsabilité pécuniaire peut être collective dans certains cas, limitativement déterminés. Les impôts directs surtout (personnel et foncier) sont discutés par ses représentants, et cette intervention de la Commune, seul contribuable réel, transforme ces impôts de quotité en impôts de répartition. Il est d'ailleurs indispensable de spécifier de suite que l'organisation de la Commune est loin d'être uniforme, non seulement — pour prendre les extrêmes — du Tonkin en Cochinchine (1); — mais d'une province à l'autre du Tonkin, par exemple. L'administration s'est préoccupée de réunir les coutumes des villages; mais le travail est énorme, et d'ailleurs la difficulté de les connaître exactement, considérable. Le proverbe annamite, « la loi du roi ne prévaut pas contre la coutume de la Commune » bien que s'appliquant, en principe, aux simples questions de préséance dans les assemblées communales, a, dans la pratique, une portée bien plus étendue.

La définition donnée par Luro (2): « La commune est un petit Etat, gouverné oligarchiquement par des notables qui se recrutent eux-mêmes », reste vraie dans son ensemble, bien que nos méthodes, nos règlements, nos idées — et des causes extérieures à nous-mêmes — tendent à modifier cet état de choses. Ces notables [*quan vien*, au Tonkin, (et d'autres noms)] — le plus généralement — car il faudrait distinguer — au Tonkin toujours — d'après Dumoutier (3); les communes de « droit humain » et celles de « droit divin », — se répartissent en plusieurs classes (qui n'existent pas dans tous les villages), et qui sont: les possesseurs de brevets de mandarins (de la 1^{re} à la 9^e classe), dont le plus haut gradé prend dans certains villages, le nom de *tiên chi* ou *thu chi* (ailleurs ce titre est décerné à d'anciens « maires », etc.); les soldats en activité (qui sont exempts à la foi, de la corvée et de l'impôt personnel), les « maires », en activité, les candidats admis aux concours triennaux (voir ci-dessus, notice précédente), les anciens soldats, les anciens maires, les « adjoints » aux « maires », les lauréats des concours annuels, les maires

(1) Elle a été réglementée dans ce dernier pays de nouveau par l'arrêté du 27 août 1904; — auquel il suffit de se reporter. Nous insisterons donc sur le Tonkin pour lequel n'existe pas la facilité de la référence à un texte administratif unique et précis. Les renseignements manquent pour l'Annam.

(2) Voir son cours d'administration annamite (lithographié), professé en 1874, au collège des Stagiaires à Saïgon. Il n'y est question d'ailleurs que de la Cochinchine; sur laquelle, voir aussi les institutions annamites de SCHREINER (Saïgon, 3 vol. 1900-02).

(3) Essais sur les Tonkinois. (Imprimerie d'Extrême-Orient, Hanoï, 1908). Voir aussi: ORY, la Commune annamite au Tonkin (1894); les Variétés tonkinoises de A + B (P. P. SOUVIGNAT et DRONET), et la Cité annamite (pour la Cochinchine, et d'après les textes surtout) de M. C. BRIFFAUT, un jeune magistrat (3 vol. Recueil J. B. Sirey, 1909-12).

« honorables » (brevet pouvant autrefois au moins être (1) acheté), les anciens adjoints au maire, les adjoints honoraires, « l'agent voyer », le « garde-communal », chef des veilleurs et responsable de la police, etc. Ces notables qui ont des privilèges d'impôt (et dans la réalité, le répartissent), qui sont en même temps, juges en conciliation dans de petites affaires, évisaient autrefois un « maire », *ly-truong* = « l'aîné » du village lequel maintenant, tout en restant, comme nous l'avons déjà dit, l'agent d'exécution des notables, est au Tonkin (arrêté du 19 janvier) élu par tous les inscrits du village. Son élection doit être approuvée par les mandarins provinciaux et le Résident. Le maire est le truchement entre la population et l'administration française pour la perception de l'impôt (2), pour l'exécution des ordres administratifs, pour les notifications de justice (avec les notables), etc. Un proverbe annamite (3) l'appelle : « l'ami à la tête de pilon de mortier, aux fesses de planche à hacher », par allusion aux nombreuses prosternations devant les mandarins et aux nombreux coups de rotin auxquels il était exposé (autrefois).

Il reçoit dans certains villages, pour ses peines, les revenus de certaines rizières communales, appelées « rizières du pinceau », sans compter quelques autres menus profits. Les emplois de sous-chefs de canton sont exclusivement réservés aux *ly-truong* et anciens *ly-truong*. Il est, chose très importante en matière indigène, le gardien du sceau de la commune. Il est assisté d'adjoints suivant l'importance du village. La commune possède aussi toute une « administration », plus ou moins compliquée suivant sa propre importance dans laquelle certaines fonctions sont remplies par des notables : « agent voyer » chargé des digues, des routes, etc.; *huong hao*, chef de la « police communale » en Cochinchine; *chanh luc bo*, teneur des « registres de l'état civil » dans le même pays, etc.; et, quelquefois, par des agents payés par le village, mais qui ne sont pas des notables. Les vieillards forment deux catégories : de 55 à 60 ans; et au-dessus de 60 ans. Dans certaines communes (celles dites de « droit divin » d'après Dumoutier), l'âge est un facteur plus important que dans d'autres au point de vue des attributions; mais ils viennent toujours en tête dans les préséances, dans les réunions à la « maison commune », le *dinh*, où se font en même temps les cérémonies en l'honneur du « génie du village » et qui joue un grand rôle dans la vie du paysan annamite. Les autres habitants forment soit la classe des « hommes robustes » — *vulgo* les « gars », — qui rentrent dans la catégorie fiscale des inscrits (au registre de la commune); soit celle des « non-inscrits » (voir notice sur l'impôt au Tonkin), qui ne font pas partie, théoriquement de la « société communale ». Le rôle de l'impôt personnel communal (*bô dino*), et celui de l'impôt foncier communal (*bô diên*) (4) sont jalousement gardés et il est extrêmement difficile d'avoir la communication des registres authentiques et originaux (voir impôts).

Certains villages au Tonkin sont très peuplés [voir l'exemple donné à propos de la population (fascicule 1) de ces 4 villages de la région Panoi Nam-dinh qui ont une population moyenne de 5.000 habitants; et certains sont plus peuplés encore]. Il faut ajouter qu'ils ont souvent des hameaux (*thôn*; et d'autres appellations), situés quelquefois à une assez grande distance de l'agglomération mère. Le nom officiel du village est *xa* en sino-annamite, c'est-à-dire en caractères chinois prononcés à l'annamite (5); *lang*, en langue vulgaire. Comme les villages portent de même un nom en langue officielle, et un nom en langue vulgaire, il en est résulté quelquefois de grandes confusions soit au point de vue administratif, soit au point de vue géographique.

Les villages possèdent un véritable domaine privé. Quant aux terres communales (*công* = communes, *diên* = rizières; (*công*) *thô*, terrains à cultures sèches), il serait peut-être plus juste de les appeler terres communes, car la propriété continue à en appartenir théoriquement à l'Etat; les villages n'en ont que la jouissance à charge d'en payer l'impôt. Ces terres sont réparties théoriquement, tous les trois ans, entre les inscrits suivant leurs rangs de préséance et cette répartition donne lieu à des abus certains.

(1) Ainsi que d'autres titres honorifiques *cải huyên*, *ky huyên*, etc., qui ont été abolis.

(2) Il lui est alloué (art. 9 de l'arrêté du 2 juin 1897) une remise de 200 par carte pour toutes les cartes à 30 piastres destinées aux non-inscrits (voir impôts, notice des graphiques nos 21-22).

(3) Cité par DELOUSTAL, *Méthode d'annamite*.

(4) Ne pas confondre avec le *diá bô* « registre foncier », à caractère autant juridique que fiscal (voir plus loin : cadastre; fascicule 3).

(5) D'après sa décomposition idéographique : « esprits de la terre ».

mais difficilement contrôlables. Elles sont en principe inaliénables et imprescriptibles. Un décret royal avait autorisé les communes, en cas de nécessité, à en vendre l'usufruit mais pour trois ans seulement. Un arrêté du 27 août 1904 a interdit aux notables des villages du Tonkin d'emprunter aucune somme, de vendre ou de louer les biens des villages pour le compte de ces derniers, et, d'une manière générale, de passer aucun contrat de nature à engager la responsabilité pécuniaire des villages sans l'autorisation du Résident de la province, ou, si la somme dépasse 500 piastres, celle du Résident supérieur. Aucun village ne peut ester en justice sans y avoir été autorisé par le Résident. La même règle existe en Cochinchine; pour les emprunts il faut une délibération authentique du Conseil des notables dans ce dernier pays.

L'étendue de ces biens communaux est très variable suivant les villages. Ils sont d'ailleurs souvent grevés de sortes de « servitudes », sans parler des affectations obligatoires pour le « maire » les familles des tirailleurs et des miliciens (champ « de la ration » *luong dien*; en principe 3 *mâu*, 1 hectare à peu près par famille), etc., et de leur rôle pour l'assistance publique communale. Le cadastre qui vient d'être enfin entrepris au Tonkin (voir fascicule 3) permettra de se rendre compte progressivement de leur étendue exacte dans ce pays.

En Cochinchine existent de véritables budgets communaux. Leur comptabilité a été organisée par arrêté du 19 mai 1909, complété en 1913. Le montant maximum des taxes que les villages sont autorisés à s'imposer est fixé comme suit : rachat des [veilles : Asiatiques étrangers, 2 piastres, indigènes inscrits, 1 p. 50; impôt foncier, impôt des barques, impôt des patentes : 20 0/0 du principal; chevaux, buffes, bœufs, charrettes agricoles : 0 p. 50 par tête ou unité; voitures à chevaux : 2 piastres par unité. Impôt personnel; indigènes, 1 piastre, Chinois, 2 piastres. Contribution des indigènes non inscrits arx charges du village où ils résident : 1 p. 50.

Les dépenses communes payables par contribution des villages sont limitées aux objets suivants : 1° entretien et éclairage des postes de police et des postes administratifs; 2° matériel de transport pour les agents desdits postes; 3° frais de location d'immeubles pour les chefs de poste, quand la prestation n'est pas fournie en nature; 4° moyens de transport nécessaires aux agents européens et indigènes en tournée pour le compte des villages (inspecteurs des écoles communales, agents voyers, médecins, infirmiers, sages-femmes); 5° achat de médicaments en temps d'épidémie; 6° entretien au chef-lieu d'une maison commune pour les notables.

Le total des budgets communaux, en Cochinchine, atteignait 3.217.000 piastres en 1910, c'est-à-dire une somme sensiblement égale à celle des budgets régionaux (c'est-à-dire provinciaux) à cette époque (3.500.731 piastres — budgets primitifs, et complémentaires; voir graphiques nos 20 et 35).

Au Tonkin, un certain nombre de charges communales (entretien des pagodes, cérémonies en l'honneur du génie tutélaire du village, frais de déplacement des « maires » et notables, solde de l'instituteur cantonal (*tông su*) et entretien de son école, frais de gardiennage des récoltes, etc.), sont couvertes, soit nous l'avons vu par des revenus des rizières communes, soit par des contributions personnelles des habitants. Le principe de création de budgets communaux a été approuvé à la Chambre consultative indigène de 1908, et à la Commission consultative indigène de 1910.

En ce qui concerne le canton et les autorités cantonales, il a été indiqué à la notice sur la Cochinchine administrative, comment ces dernières se recrutent dans ce pays. Il est rappelé que ce sont de véritables fonctionnaires, hiérarchisés, appointés et retraités. Au Tonkin (arr. du 19 janvier 1907) les chefs de canton sont élus (à condition d'avoir au moins 30 ans d'âge, d'être suffisamment instruits, de n'avoir jamais subi de condamnation et de jouir d'une bonne réputation) parmi les sous-chefs de canton en service; les *ly-truong* en fonctions depuis trois ans au moins; les anciens *ly-truong* qui auront été en fonctions pendant au moins trois années, et qui auront été autorisés à démissionner tout en conservant leur brevet; les anciens agents commissionnés d'une administration de l'Etat, comptant dix années de service et ayant quitté leur fonction par suite d'autre cause qu'une mesure disciplinaire.

Le collège électoral est composé comme suit : le maire et les deux premiers notables de chaque village de la circonscription cantonale, les anciens chefs et sous-chefs de canton; les sous-officiers des troupes et des forces de police indigènes titulaires de la médaille militaire et libérés définitivement du service actif :

les membres du Conseil des notables de la province, domiciliés dans la circonscription dans laquelle a lieu l'élection; les fonctionnaires indigènes en retraite; le ou les sous-chefs de canton en service dans le canton où il est procédé à l'élection, qui ne seraient pas candidats aux fonctions de chef de canton.

L'élu passe un examen devant le Résident. Après trois ans de stage il peut être titularisé et recevoir le dernier grade (9^e, 2^e degré) du mandarinat militaire (1), dans lequel il peut être ensuite avancé (jusqu'à une certaine limite). Une fois titularisé il n'est pas autorisé à démissionner avant 4 ans d'exercice sauf le cas de maladie ou de deuil.

Les sous-chefs de canton sont élus parmi les *ly-truong* et anciens *ly-truong* par le même corps électoral que ci-dessus. Au bout de 9 ans de service, ils peuvent être désignés d'office pour remplir les fonctions de chef de canton, quand une vacance se produit.

Un projet de réorganisation du mode électoral des maires, sous-chefs de canton et chefs de canton a obtenu à la réunion récente de la Chambre consultative indigène, 51 voix contre 50 (séance de 29 octobre 1913). La principale innovation (et elle serait grande) consisterait à admettre au vote tous les habitants, aussi bien les non-inscrits que les inscrits. La connaissance obligatoire du *quốc-ngũ* a été demandée pour les maires.

II. — La monnaie et le change en Indochine.

Le tableau suivant, reproduit d'après le rapport annuel de l'administration des monnaies, donne tous les détails utiles sur les monnaies actuellement en usage dans l'Indochine française. Elles se rattachent toutes à la *piastre française de commerce*, frappée par la monnaie de Paris. C'est la seule monnaie légale réelle. Les pièces de zinc du 1/600^e de piastre ont été retirées de la circulation.

MÉTAL	DÉNOMINATION DES PIÈCES	DIAMÈTRE DES PIÈCES mm.	TITRE		POIDS		POUVOIR LIBÉRATOIRE DES PIÈCES
			Titre droit	Tolérance	Poids droit	Tolérance au-dessus et au-dessous	
Argent	1 piastre	39	900	3 millièmes au-dessus et 2 millièmes au-dessous.	27.000	3	Illimité
	50/100 ^{es} de piastre	29			13.500		
	20/100 ^{es} de piastre	26	835	3 millièmes au-dessus et au-dessous.	5.400	5	
10/100 ^{es} de piastre	19	2.700			7		
Bronze	1/100 ^e de piastre (A)	26	Cuivre. 950 Étain... 40	Cuivre. 10 Étain... 5	5.000	10	Limite à 2 piastres
	1 sapèque	20	Zinc... 10	Zinc... 5	2.000	15	
Zinc	1/600 ^e de piastre	25	Zinc pur... Minimum de pureté : 980 millièmes.		2.500	50	Limite à 1 piastre

(A) Il a été également frappé des pièces de 1 cent. du poids de 10 grammes et de 7 gr. 5.

Avant l'arrêté du 3 octobre 1905, qui leur a retiré le cours légal et interdit leur importation, on trouvait également dans la colonie diverses *piastres mexicaines*. Voir en outre ce qui sera dit plus loin de la *sapèque annamite*.

Les frappes intervenues depuis 1879 ont été indiquées au graphique n° 19. Toute frappe doit être autorisée par l'administration. La circulation est assurée, soit (et c'est à peu près exclusivement le cas), par des commandes directes de l'administration pour alimenter les caisses du Trésor, faites à la monnaie de Paris

(1) Ce grade dans le mandarinat militaire peut même être transformé en grade dans le mandarinat civil dans certaines conditions.

par l'intermédiaire des ministères des Colonies et des Finances (direction du mouvement général des fonds), soit par des commandes faites par la Banque de l'Indochine avec l'autorisation du gouvernement (dernières autorisations : 10 millions de piastres en 1908 ; 500.000 piastres en avril 1913). En ce qui concerne les premières (et d'une façon générale, en ce qui concerne les questions forcément à peine effleurées dans cette notice), nous ne pouvons que renvoyer à l'excellent exposé du « titre III » du rapport de la direction des finances et de la comptabilité présenté au Conseil de gouvernement dans sa session ordinaire (10-22 novembre) de 1913 (2^e partie des rapports officiels, pp. 673-698). Nous y puisons largement. Voir aussi, plus loin (notice du graphique, n° 24), quelques détails complémentaires importants sur le rôle du Trésor, et l'organisation financière et comptable de la colonie.

La valeur totale des monnaies frappées à Paris depuis le nouveau type de 1895 représentant (voir graphique) : 123.832.492 piastres, soit, mettons en chiffres ronds, approximativement (à 2 fr. 50) : 309 millions de francs, il est intéressant de décrire sommairement le mode opératoire d'après l'exposé sus-visé. La Monnaie de Paris, la commande reçue, achète les lingots, à l'aide des ressources générales de la trésorerie métropolitaine, procède ensuite à la fabrication et « fait parvenir semestriellement à la direction du mouvement général des fonds l'état des dépenses effectuées pour l'exécution et l'expédition de la frappe. Le trésorier général est débité du montant de cet état de dépenses. Lorsque les fonds arrivent dans la colonie, le trésorier général les passe dans sa comptabilité en francs (au taux officiel du jour de la réception), crédite d'autant le caissier-payeur central au moyen du compte « fonds reçu du caissier-payeur central ». En fin de semestre, le solde de ce compte est passé à « trésor S/C de fonds ». S'il n'y a pas concordance entre la valeur d'achat des piastres ainsi frappées et celle qui leur est donnée dans les écritures du trésorier général de la colonie au taux du jour de leur réception un compte spécial « frais de négociation et de change » entre en ligne, et est débité ou crédité, suivant que la valeur officielle ainsi attribuée à la frappe faite est supérieure, ou non, au prix de revient. L'exposé insiste sur la nécessité pour la colonie de se couvrir immédiatement pour éviter les risques de perte sur cette partie de son encaisse jusqu'à son emploi définitif, si la frappe exécutée ne correspond pas à des dépenses déjà faites par le trésorier général.

En ce qui concerne toujours les besoins du Trésor public, il a été constaté qu'ils montaient annuellement à 20 millions de piastres, en espèces métalliques, alors que ses recettes (en espèces toujours) s'élevaient en moyenne à 30 millions de piastres, l'excédent étant versé aux caisses des succursales et agences de la Banque de l'Indochine. En ce qui concerne les besoins du commerce, ils sont plus difficiles à fixer, et dépendent de la situation économique générale, et, en particulier, étant donnée la prédominance absolue actuelle de la riziculture (voir II^e partie du présent Atlas) de la récolte de riz, surtout en Cochinchine. Ils varient aussi suivant les périodes de l'année.

Les besoins des monnaies divisionnaires d'argent deviennent de plus en plus intenses. Les frappes officielles de 1911 et 1912 (voir graphique) ont porté exclusivement sur elles. Pour 1914, une commande de 500.000 piastres de pièces de 0 p. 20 et de 500.000 piastres de pièces de 0 p. 10 a été passée. Cela n'a rien d'étonnant si l'on réfléchit que la masse annamite en était, quand nous sommes arrivés, au cuivre et même, au Tonkin, au zinc, comme métal monétaire, et prouve l'enrichissement progressif des indigènes. Des commandes importantes de monnaies de billon ont été faites en 1912. Le reliquat des commandes antérieures est de 5 millions de pièces de 0 p. 04 et la constitution d'une réserve permanente dans les caisses du Trésor de 10 millions de pièces de 1 cent a été décidée. Il est question de la création d'un sous-multiple du cent — qui remédierait à la disparition progressive de la sapèque et correspondrait à la faible valeur (vu précisément le régime monétaire antérieur) de beaucoup de transactions entre indigènes, au moins au Tonkin et en Annam. C'est ce problème qu'avait essayé de résoudre le 1/600^e de piastre en zinc frappé en 1906, à la suite du rapport de la commission de 1904, et qui n'a pas réussi pour diverses causes, dont les plus importantes ne sont pas intrinsèques à cette coupure de la piastre. Il est intéressant de noter que la France consultative indigène, dans sa session récente (séance du 30 octobre 1913), le reconnaît. La question est soumise, ainsi que toutes les questions relatives au régime et à la circulation monétaire, à une commission permanente monétaire de création récente, qui comprend, sous la présidence du directeur du contrôle financier, le trésorier général, le sous-directeur des finances, et le directeur de l'agence de la Banque de l'Indochine à Hanoï. Quant à la circulation fiduciaire, elle est représentée (en

dehors des effets de commerce, etc.), par les *billets de la Banque de l'Indochine* (voir graphique n°..., fascicule 9).

L'ancien système monétaire annamite (pour ne parler que de celui-là, c'est-à-dire en négligeant celui du Cambodge et du Laos), qui continue à avoir force de loi entre indigènes, ne comporte plus que des *sapèques*, de *cuir* et de *zinc*. Les premières ont cours en Annam [d'une façon générale, car on retrouve (on retrouvait du moins il y a quelques années) la sapèque de zinc dans le Sud-Annam], et les secondes au Tonkin. Toutes les deux étaient *coulées* et non frappées. Il n'y a plus d'émission de sapèques en *cuivre* depuis 1894 (5^e année de Thanh-thai), ni de sapèques en *zinc* depuis 1903. Pour ces dernières surtout leur mauvaise fabrication entraînait leur disparition rapide. Et c'est ainsi qu'il y a eu *appréciation* de la sapèque en zinc au Tonkin par rapport à la piastre française. Une piastre valait, en 1896 (voir graphique) encore de 7 1/2 à 8 *ligatures* (1 *ligature* = 600 sapèques), soit 4.800 sapèques en zinc; elles ne valent plus maintenant (1913) que de 3 1/2 à 4 *ligatures* (le change varie d'ailleurs d'une province à l'autre). Il en résulte que, pour les paiements qui sont faits en sapèques, celui qui est payé (*quand les prix en sapèques n'ont pas changé*) ne reçoit plus ce qu'il recevait autrefois, si ce paiement est exprimé, ou doit être changé, en argent. Un coolie qui recevait 1 *ligature* = 0 p. 125, en 1896 (au change de 8 *ligatures*), ne reçoit plus maintenant (1913) que 1 *ligature* = 0 p. 062. De même, si on achète de la soie grège chez un campagnard qui se sert de la sapèque dans les transactions quotidiennes des marchés, et que cette soie fût payée, en 1896, 3 piastres, mettons, le kilogramme — cela représentait pour lui 14.400 sapèques; 3 piastres ne représentent plus maintenant que 7.200 sapèques, ou alors il faudrait payer le kilogramme de soie 6 piastres. Le problème est donc complexe et a plusieurs aspects.

Quant à la question du change, rappelons seulement qu'elle se pose, non seulement par les particuliers, dans leurs relations commerciales avec les pays voisins, et surtout (vu leur importance), avec la métropole (voir fascicule n° XI), ou dans leurs entreprises locales, — mais qu'elle se pose pour l'Etat, puisque, bien que la colonie soit, de par sa monnaie légale, à l'étalon d'argent, et que *tous les budgets* soient (depuis 1881 (1), établis en piastres, elle règle, à chaque instant, en francs soit la solde de ses fonctionnaires européens, soit ses achats dans la métropole, soit les intérêts de sa dette, etc.; et qu'elle perçoit même certains de ses impôts en francs, comme les droits de douane par exemple. La question du change, c'est-à-dire, en l'espèce, de la valeur or de la piastre argent, et de ses fluctuations, est donc de toute première importance pour la bonne marche de ses finances.

Le graphique n° 19 indique les fluctuations de la valeur or de la piastre depuis quinze ans. Il s'agit de sa *valeur officielle*; les fluctuations du *cours commercial* ne pouvaient être rendues dans la surface dont on disposait vu leur extrême multiplication. Déjà les nécessités du format de l'Atlas ont obligé à représenter par un simple *point* (.) la durée des taux de moins de quinze jours; — un millimètre représente quinze jours de durée. Il est indispensable en effet, naturellement, de tenir compte de la *durée du taux* si l'on veut arriver à un *taux moyen réel* pour toute l'année; (c'est-à-dire que, pour chaque année, chaque taux a été multiplié par sa durée; les résultats ont été additionnés, et le total a été divisé par 365). Ce taux est représenté, au graphique par un point rouge. Les longs calculs que son établissement pour les quinze années sur lesquelles porte l'Atlas, a nécessités, ont du moins l'avantage de permettre, comme il est nécessaire, pour les graphiques de ce fascicule (et, d'ailleurs pour tous ceux de l'Atlas dans lesquels la piastre intervient), des conversions en francs suffisamment exactes pour que les comparaisons soient valables. En effet, les règlements (décrets des 5 juillet 1881 et 10 décembre 1887), et l'usage administratif font que les fluctuations officielles suivent de suffisamment près les fluctuations commerciales pour que, pour le cas en question, les différences soient négligeables. Tout écart de 3 centimes au moins entre le taux commercial et le taux officiel amène un changement dans ce dernier, à condition que cet écart se soit maintenu pendant trois jours au moins en cas de hausse et pendant deux jours en cas de baisse.

Les projets de stabilisation. — Il est, on le comprendra, tout à fait impossible de faire autre chose qu'une *allusion* à la grosse question de la *stabilisation de la piastre*. On en trouvera un exposé très complet dans le rapport déjà cité de la direction des

finances pour 1913 (1). Qu'il suffise d'indiquer ici que cette réforme est inscrite à l'ordre du gouvernement de l'Indochine. Il ne peut être question, bien évidemment, que de ce qu'on appelle, d'après le financier américain qui l'a fait appliquer pour la première fois (en s'inspirant de ce qui s'était passé dans l'Inde), aux Philippines (1903 — Rapport Conant de 1901; depuis, rapport d'une commission spéciale en 1904) le *Gold Exchange Standard*, l'« étalon à change d'or ». Il ne comporte pas nécessairement une unité monétaire d'or *réelle*. Cette unité peut être fictive comme le *peso* d'or aux Philippines.

Il est indispensable, mais il suffit, que le *pair légal* une fois déterminé entre l'argent et l'or (c'est-à-dire la piastre stabilisée, dans le cas de l'Indochine, à une valeur *x* en francs), soit maintenu soit à l'intérieur du pays (ce qui est relativement facile quand l'Etat est maître de la circulation monétaire), soit dans les rapports avec l'extérieur, ce qui est plus délicat puisque cette relation, en dehors des causes intrinsèques qui influent sur la valeur de l'argent en tant que marchandise (et, par conséquent, en tant que monnaie), — est dépendante de la balance générale des comptes (de tous les comptes, et non pas seulement de la balance commerciale, de la colonie. Quoi qu'il en soit, c'est le système en vigueur (avec des modalités diverses), au Siam, aux Philippines et dans les Etablissements des détroits. L'Inde, le Japon et les Indes Néerlandaises sont à l'étalon d'or. La solution de problème est rendue plus difficile pour l'Indochine à cause de ses relations commerciales intimes avec la Chine et Hongkong (voir le graphique spécial des échanges avec la Chine et Hongkong et celui sur les tirages et remises obligamment fournis par la Banque de l'Indochine (fascicules XI et XII), qui sont à étalon d'argent :

Les stocks d'argent de Changhaï; les mesures prises et la politique suivie par les grandes banques sur cette place et à Hongkong; la spéculation; la politique monétaire du gouvernement chinois qui vient d'adopter définitivement l'étalon d'argent pour sa monnaie officielle; les *besoins permanents* de cet immense marché voisin; et les mêmes facteurs dans l'Inde — (qui a joué, en fait, sur le marché de l'argent, un rôle encore plus important que la Chine depuis quelques années) (2). — doivent être suivis avec une vigilance constante par le gouvernement de l'Indochine tant que notre monnaie sera dépendante de la valeur commerciale de l'argent et même après.

On notera avec soin que les *entrées et sorties de numéraire*, d'après les statistiques de la douane, sont en francs. Le Yunnan nous a pris beaucoup de piastres depuis quelques années.

III. — Le riz en Indochine.

On trouvera dans le *Catalogue des produits de l'Indochine*, de MM. CREVOST et LEMARIÉ (3) — sous presse à l'imprimerie d'Extrême-Orient, à Hanoi) — des détails précis sur le riz en Indochine au point de vue culturel. La présente notice et les graphiques qu'elle commente, s'en tiennent à l'aspect économique de la culture prépondérante (de beaucoup), et du principal produit d'exportation de l'Indochine.

Rappelons simplement ici, très sommairement, qu'on rencontre en Indochine quatre *sous-espèces* se rattachant à l'espèce botanique de Linné (*Oryza sativa*) : 1^o le riz *dur* (*Oryza sativa*) (Lin.), le type le plus répandu; 2^o le riz *gluant* (*O. Glutinosa*), le plus commun au Laos; employé en pays annamite, pour la fabrication de l'alcool et de pâtisseries; 3^o le riz *de montagne* (*O. montana*), qu'il serait peut-être plus exact d'appeler *riz des terrains secs* (4), poussant sans irrigation continue;

(1) Voir aussi, en tenant compte de sa date (1907) l'excellente monographie de M. DÉRIEUX, actuellement sous-directeur des finances de l'Indochine, sur *La question monétaire en Indochine*.

(2) Tentative d'accaparement de l'argent par le groupe (exclusivement indien et parsi) de l'*Indian Specie Bank*. Un groupe anglais vient de se substituer à lui à la suite de sa récente déconfiture. Le stock qu'il détenait représentait, à ce moment 75 millions de francs. Stock d'argent à Changhaï, au 23 décembre 1913 : 40.660.000 taëls; 15.475.000 dollars (mexicains 100 piastres = 73 t. 40).

(3) Avec des *Notes* de M. H. BRENIER. Il y a lieu de signaler aussi l'excellente étude de M. COQUEREL, secrétaire archiviste de la Chambre de commerce de Saïgon : *Paddys et riz de Cochinchine* (Lyon, A. Rey — 1911-VII, 224 pages avec 12 tableaux statistiques et 5 graphiques).

(4) Ces terrains se trouvent surtout en montagne — mais aussi en pays de simples collines, comme les environs de Thanh-ba au

(1) Sauf une courte interruption en 1887.

quelques-uns de ces riz sont très beaux ; et enfin, 4^e une curieuse sous-espèce : le riz *flottant* qui domine dans la région inondée des grands lacs (Battambang), au Cambodge, et se retrouve dans des régions analogues (bords du Mékong dans la province de Chaudoc, par exemple), en Cochinchine. Il a la propriété, à condition que l'inondation n'arrive pas trop tôt, qu'il soit déjà bien enraciné, et que sa tige ait atteint une certaine taille, d'allonger celle-ci *proportionnellement* à la crue — jusqu'à parfois 5 ou 6 mètres, — et de mûrir ses panicules à la surface des eaux. La récolte se fait en *simpan* (1). Il faut tenir le plus grand compte aussi, dans la pratique, en dehors des types proprement *botaniques*, des variétés *hâtives* (de 3 à 5 mois d'évolution), de *saison* (5 à 6 mois — les plus communes ; celles qui constituent la masse de la production de la Cochinchine, p. ex.) ; et *tardives* (6 à 7 mois d'évolution) (2). La plupart de ces variétés sont repiquées, après six semaines à deux mois de pépinière ; mais, dans certaines régions (Sud de l'Annam, p. ex.) et pour certaines variétés, on sème à la volée. Il faut distinguer encore les riz de rizières basses et de rizières hautes (3) (voir plus loin, graphique n° 49). La question de la *productivité* des variétés (considérée comme propriété intrinsèque, en dehors des interventions culturales) est, naturellement capitale. (Voir, dans le commentaire du graphique n° 48, quelques détails sur les *rendements*). Enfin, les qualités *commerciales* et *industrielles* des diverses variétés ne sauraient être négligées. Par qualités commerciales, nous entendons l'aspect (riz plus ou moins blanc ; voir ci-dessus, note sur les riz rouges) ; la forme (grain rond) (Gocong) plus apprécié en Europe, long : *Vinh-long* ; ou filiforme (*Bai-Xâu*) plus apprécié en Chine (4), le goût, etc.

Par qualités industrielles, nous entendons la résistance à la meule, qui dans l'organisation moderne de la grande rizerie mécanique avec polissage, a une grande importance.

On voit, par ce simple aperçu, contrairement à une idée encore trop répandue, et qui décide que : « la riziculture, c'est l'affaire des Annamites », combien est complexe le seul problème de la *sélection des variétés* les plus appropriées, si l'on tient compte comme il est nécessaire, à la fois des conditions agrolologiques, climatologiques, et des intérêts des goûts et même des préjugés du producteur, de ceux du consommateur et de ceux de l'usinier et de l'intermédiaire. Et nous ne parlons pas des autres aspects de la question du riz : engrais, culture mécanique, etc.). Des crédits

Tonkin — ou même en *plaine* (environ de Yen-dinh (Thanh-hoa) où ils ont été cultivés à la station d'essais. Voir *Bulletin économique*, comptes rendus passim. Il y a, d'autre part, des rizières *continuellement irriguées* en montagne. Le terme peut donc prêter à confusion. Ces riz dits « de montagne » comportent, de plus, à la fois des riz *durs* et des riz *gluants*.

(1) On distingue, dans ces sous-variétés, les riz *barbus* et *non barbus* (les plus communes), les riz *rouges* dont la couleur tient à celle du tégument (enveloppe intérieure) de la graine. Mais si le tégument n'est pas trop adhérent, un riz à tégument rouge peut devenir relativement blanc au pilonnage. Les riz rouges sont peu goûtés par la clientèle européenne ; mais les indigènes les apprécient souvent (considérés comme plus nourrissants). Il ne faut pas les confondre avec les *grains jaunes* ou *tachés* (moisissures, etc.), qui déprécient trop souvent les riz blancs. La couleur de la *balle* (enveloppe extérieure ; glumelles) intervient aussi pour le classement (coloration jaune franc, jaunâtre, rougeâtre, violette ou noire).

(2) Il faut se garder de confondre, d'ailleurs, la *durée d'évolution* avec l'époque de la récolte. Certains riz de Cochinchine (dans la province de Long-xuyèn, p. ex.), dits riz « des 3 lunes » (3 mois), à évolution rapide par conséquent, sont semés et récoltés tard dans la saison (avril), après le retrait des eaux d'inondation, et prennent, de ce fait, le nom de riz tardifs. Ce sont, d'ailleurs, des variétés analogues qui sont semées et récoltées avant l'inondation. Ces variétés, bien que d'un rendement moindre, sont intéressantes à cause des conditions climatologiques de la colonie qui exposent malheureusement quelquefois à des pertes de récoltes (inondations, ou au contraire, sécheresses) déjà avancées, et ne laissent plus qu'un temps relativement court pour une nouvelle culture. Les services locaux d'agriculture s'attachent à leur étude en ce moment, entre tant d'autres problèmes que présente la riziculture.

(3) Il ne faut pas les confondre avec les rizières *de montagne* (lesquelles, nous l'avons vu, comportent à la fois des rizières à *irrigation continue*, et des rizières *sèches*). Il s'agit de rizières de plaine, mais cultivées en « contre-haut » du niveau général du terrain et où l'eau séjourne par conséquent moins que dans les rizières basses.

(4) Cette question de *goût* (et même quelquefois d'odeur), joue un rôle important pour les indigènes. Les Cochinchinois n'apprécient pas tous les riz du Tonkin, et inversement.

spéciaux viennent enfin d'être inscrits (Voir notice du graphique n° 43), pour la création d'une station rizicole à Cantho (dans l'Ouest de la Cochinchine), et l'outillage complet d'un laboratoire de sélection de semences. Un fonctionnaire a été, spécialement affecté à cette tâche, et vient d'aller étudier les mesures prises dans le même sens (*culture pédigrée*) à Java (1). Un programme d'action a été arrêté pour sept ans.

Pour le surplus, force nous est bien, — sous peine de donner un développement exagéré à cette partie, pourtant fondamentale, de l'*Atlas*, — de nous contenter d'un court commentaire de chacun des dix graphiques ou cartes consacrés au riz. Mais nous tenons à rappeler que [toute la France dans ce pays est, pour le moment, bâtie sur la prospérité, ou non, de la riziculture — et que, comme on le constatera, celle-ci pourrait encore s'étendre ; sans perdre de vue cependant que, pas plus que les particuliers, les pays, dans leur ensemble, ne doivent oublier les inconvénients de la monoculture.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'administration des chemins de fer de l'Etat, malgré les nombreux transports de toute nature auxquels elle a à faire face dans les circonstances actuelles, apporte successivement dans le service de ses trains d'intéressantes et importantes améliorations qui facilitent aux voyageurs les déplacements qu'ils ont à effectuer dans les régions desservies par son réseau.

C'est ainsi que, sur toutes les lignes de la petite et de la grande banlieue de Paris, la vitesse des trains est maintenant celle des trains omnibus en temps de paix.

Sur les grandes lignes, la vitesse des trains omnibus a été non seulement accélérée, mais bon nombre de ceux-ci ont été déplacés de manière à assurer de nouvelles correspondances et permettre de meilleures relations régionales.

Signalons, en outre, que des trains express circulent maintenant sur toutes les artères principales du réseau, notamment sur les lignes ci-après :

— Paris à Dieppe par Pontoise, — Paris à Rouen et au Havre, correspondances sur Saint-Valéry-en-Caux, Fécamp et Etretat. — Paris à Caen et à Cherbourg, correspondance pour Trouville-Deauville. — Paris à Granville, correspondance pour Bagnoles-de-l'Orne. — Paris à Rennes et à Brest, correspondances sur Angers, Saint-Malo, Lannion et Roscoff. — Paris à Bordeaux, correspondances sur les Sables-d'Olonne, Rochefort, La Rochelle et Royan. — Rouen au Mans et à Angers. — Cherbourg à Saint-Malo, Brest et Bordeaux.

Ces différents trains desservent toutes les localités importantes de leur parcours et grâce à des arrêts appropriés aux gares de bifurcation de bonnes correspondances ont pu être assurées avec les lignes transversales.

La plupart de ces trains comportent, en outre, dans leur composition : ceux de jour un wagon-restaurant ; ceux de nuit des couchettes et des lits-toilette ou des canapés-lits.

Pour tous renseignements sur l'horaire des trains, consulter le Livret-Horaire déposé dans les gares du réseau de l'Etat.

(1) Sur toute cette question de la *sélection des riz*, voir deux études de MM. Van Breda de Haan (Java) et Conner (Philippines), dans le numéro de janvier-février 1913 du *Bulletin économique de l'Indochine* et le *Catalogue des produits de l'Indochine* de MM. CREVOST et LEMARIÉ, sus-mentionné.

Le Gérant : A. MARTIAL.